

land

Sex auf Rezept?

Sex ist kein Tabu mehr, doch der von Menschen mit Behinderungen schon. Ein Bündnis versucht, das zu ändern

Spéculation gonflée aux stéroïdes

Fiscalement dopé, l'investissement immobilier contribue à la surchauffe des prix. Le ministre des Finances prescrit une cure de désintoxication, et rencontre des résistances au sein de son propre parti

Shabbat sur Zoom

Depuis cinq ans, Alexander Grodensky est le rabbin de la communauté juive libérale d'Esch. Un sacerdote autant qu'un job à plein-temps

Haircut

Les balbutiements du débat sur l'annulation de la dette publique liée au Covid-19 révèlent l'impuissance du politique face au financier, encore plus au Luxembourg

Moleküle gegen die Seuche

Nächste Woche beginnen die Corona-Impfungen. Aber was ist von den Impfstoffen zu halten, und wie viele Menschen werden sich impfen lassen? Und was wird aus den „gestes barrières“?

Photo : Sven Becker



land

Unabhängige Wochenzeitung
für Politik, Wirtschaft und Kultur

#52

67. Jahrgang
25.12.2020



4,50 €



Eingangsbereich
des Impf-
zentrums in
Limpertsberg



Moleküle gegen die Seuche

Peter Feist

Nächste Woche beginnen die Corona-Impfungen. Aber was ist von den neuartigen Impfstoffen zu halten, und wie viele Menschen werden sich impfen lassen? Und was wird aus den „gestes barrières“?

Lokaltermin am Montagabend in der Limpertsberger Victor-Hugo-Halle. Hier besteht seit vergangener Woche ein Corona-Impfzentrum, das erste von fünf. Schwarze Elastikbänder markieren Gassen. In Wartezonen stehen Stühle auf Abstand. Aus hellgrauen Spanplatten tafeln wurden Zimmer improvisiert, in denen man sich die Hände desinfiziert oder eine Injektion verabreicht bekommt. „Nichts Spektakuläres“, sagt Luc Feller, Hochkommissar für nationale Sicherheit, der mit Journalistenbesuch durch das Impfzentrum geht. „Die Regel soll ja sein, dass niemand hier lange verweilt.“

Am Montagnachmittag um 15 Uhr empfahl die European Medicines Agency (Ema) in Amsterdam, dem ersten Impfstoff gegen das Sars-CoV-2-Virus die vorläufige Genehmigung zum Einsatz in der EU zu erteilen. Wenige Stunden später gab die EU-Kommission grünes Licht. Von Dienstag bis Donnerstag kommender Woche soll in dem Limpertsberger Zentrum geimpft werden. Dienstag und Mittwoch seien dem Personal aus Spitälern vorbehalten, sagt Luc Feller, der Donnerstag dem Personal aus Pflegebetrieben. Wann der Impfstoff angeliefert werde, wusste der Hochkommissar am Montag noch nicht. Am Mittwoch war vom 26. Dezember die Rede. Damit würde die Impfkampagne, die das Coronavirus auszumerzen helfen soll, am selben Tag starten, an dem „weitere Einschränkungen“ in Kraft treten, wie Premier Xavier Bettel (DP) das lieber nennt als „Lockdown“.

Aber das ist kein Widerspruch. Noch sind die Impfstoffe knapp und die Infektionszahlen hoch. 36 000 Impfdosen seien als erste Lieferung durch den Pharmakonzern Pfizer abgemacht, sagt Fel-

Einerseits steht eine Menge Geld für die Entwicklung der Covid-Impfstoffe bereit. Andererseits sind die Technologien so neu nicht

ler. Wie es weitergeht, sei noch unklar. Und selbst die 36 000 zu verimpfen, wird dauern: Das Limpertsberger Zentrum könne im Zwölfstunden-Betrieb 1 600 Personen pro Tag empfangen. Vier weitere Zentren sind geplant. Das in der Maison du Savoir der Universität in Belval sei so gut wie bereit, so Feller, das in Findel auch. Wann sie öffnen, bleibe noch zu entscheiden. Auch weil die Regierung den Corona-Impfplan noch weiter-schreiben muss: Fest steht bislang nur, dass zunächst Gesundheits- und Pflegepersonal geimpft wird, wenig später auch Bewohner/innen von Alters- und Pflegeheimen. Für Letztere, erklärt Luc Feller, stünden sechs mobile Teams zur Verfügung, um über Land zu fahren und Injektionen in den Heimen zu verabreichen.

Bedenkt man, dass das Sars-CoV-2-Virus sich erst vor einem Jahr auszubreiten begann, erscheint es umso beeindruckender, wie schnell die ersten Impfstoffe ihre Zulassungen erhalten haben und die nächsten kurz davor stehen. Die Ema geht davon aus, sich am 6. Januar über den nächsten Kandidaten zu äußern, das Vakzin des Herstellers Moderna.

Verständlicherweise sorgt dieses Tempo nicht nur für Begeisterung, sondern auch für Ängste. Die Ema-Beamten versicherten bei ihrer Online-Pressekonferenz am Montag, die Zulassungs-prozedur sei „wissenschaftlicher Evidenz gefolgt und sonst nichts“, und dass der Impfstoff der Mainzer Firma Biontech, den der US-Pharmakonzern Pfizer in die industrielle Massenproduktion gebracht hat, „die strengen EU-Standards erfüllt“. Meldungen aus Großbritannien und den USA über allergische Reaktionen Geimpfter relativierte Sabine Strauss, die Vorsitzende des Pharmacovigilance and Risk Assessment Committee der Ema: Die US-Seuchenschutzbehörde CDC habe „sechs mögliche derartige Fälle auf mehr als 270 000 in den Vereinigten Staaten Geimpfte“ gemeldet, so der Stand vom Montag. „Dabei handelt es sich größtenteils um milde Fälle.“

Fakt ist dennoch, dass die Impfstoffentwicklung bis zur ersten, wenngleich vorläufigen Zulassung kein Jahr dauerte, wo es sonst nicht selten zehn sind. Im *Land* hatte der langjährige Experte bei der Ema, Jean-Louis Robert, vor zwei Wochen erläutert, dies liege unter anderem an der „rolling review“, der die Hersteller mit den Zulassungs-behörden gefolgt sind: Sie gaben schon während der Impfstoffentwicklung Daten an die Behörden; das hat Zeit gespart (*d'Land*, 11.12.2020).

Zwei andere Gründe nennt der Luxemburger Facharzt für Mikrobiologie und Infektions-Epidemiologie Michel Pletschette: Einerseits stehe zur Entwicklung der Covid-Impfstoffe viel Geld zur Verfügung, insgesamt an die zwölf Milliarden US-Dollar. Das habe die Hersteller veranlasst, die drei Phasen von Entwicklung und klinischen Tests nahtlos ineinander übergehen zu lassen, während sonst nach jeder Phase analysiert wird, welche Erfolgsaussichten ein Impfstoffkandidat hat und welche Gewinnerwartungen sich damit verbinden lassen. Dagegen hätten angesichts der Corona-Pandemie beizeiten genug Mittel bereitgestellt, um sogar Fabriken hochzuziehen, während die Vakzine noch entwickelt wurden. „Normalerweise würde kein Pharmahersteller das tun, warum sollte er auch?“

Andererseits, sagt Pletschette, der unter anderem bis 2017 bei der EU-Kommission die Abteilung zur Bewertung sanitärer Politiken leitete und jetzt an der Universität München forscht, seien die bei den Covid-Impfstoffen eingesetzten Technologien so neu nicht. „Die mRNA-Impfstoffe von Biontech/Pfizer und Moderna gehen auf Verfahren zurück, die seit Jahren in Laboren erprobt werden.“ Messenger-RNA regelen Zellen zur Produktion von Proteinen an. Vor allem in der Krebsforschung werde versucht, dies nutzbar zu machen: „Man weiß, dass Krebszellen Proteine benötigen, die normale Zellen nicht bilden. Also wird versucht, den menschlichen Organismus per mRNA zu veranlassen, diese Proteine nicht zu bilden, damit der Tumor stirbt.“ Technisch sei das weitaus schwieriger als einen Impfstoff herzustellen. „Biontech ist ein Unternehmen, das an Anwendungen von mRNA zur Behandlung von Krebs

arbeitet.“ Nachdem Ende Januar aus China die Sequenz des ersten Sars-CoV-2-Genoms publik wurde, habe die Firma entschieden, einen mRNA-Impfstoff gegen das Virus zu entwickeln.“ Andere seien seit längerem mit Impfstoffen gegen Infektionskrankheiten wie die Tollwut oder das Zika-Virus beschäftigt. Oder gegen das auf der Arabischen Halbinsel zirkulierende Mers-Virus: „Dieser Impfstoff-Kandidat befindet sich in Phase 2 der klinischen Erprobung. Er basiert auf einem molekularbiologischen Trick, den die National Institutes of Health der USA gefunden haben, um die mRNA stabil zu halten. Er konnte eins zu eins in die Corona-Impfstoffe eingebaut werden.“

Ebenfalls nicht neu sei der Ansatz, den die Universität Oxford mit dem britisch-schwedischen Pharmakonzern AstraZeneca verfolgt und der auch dem in Russland schon eingesetzten Impfstoff Sputnik V unterliegt: Ein solches Vektor-Vakzin bewähre sich seit drei Jahren in Afrika gegen Ebola. Virus-RNA kommt bei den Vektor-Impfstoffen wie bei den mRNA-Vakzinen zum Einsatz, siehe „Neue Impftechnologien“ auf der nebenstehenden Seite. Beide Technologien unterscheiden sich nicht zuletzt im Aufwand: Die mRNA in den Präparaten von Biontech und Moderna ist schwerer stabil zu halten als das Duo aus Vektor und RNA. Deshalb müssen die mRNA-Vakzine tiefgekühlt werden, der Biontech-Impfstoff sogar bei minus 75 Grad. Vektor-Vakzine dagegen halten sich bei gewöhnlicher Kühlschranktemperatur monatelang. Und sie kosten weniger: Für den AstraZeneca-Impfstoff ist die Rede von rund zwei Euro pro Dosis. Bei den mRNA-Vakzinen sind es sieben bis zehn Mal so viel.

So dass es im Laufe des nächsten Jahres vermutlich mehrere Impfstoffe nicht nur unterschiedlicher Zusammensetzung, sondern auch unterschiedlichen Typs geben wird. Und sich unter anderem die Frage stellt, wer sich impfen lassen wird, und welcher Anteil an der Bevölkerung immunisiert sein muss, damit die Seuche zurückgeht. Über die Impfbereitschaft spekulieren will im Moment niemand. Hochkommissar Luc Feller sagt, unter dem Gesundheitspersonal „liegt die Spanne von-bis“. RTL meldete am Mittwoch, kommenden Dienstag sei ein Drittel der Impfkapazität des Limpertsberger Zentrums für Personal aus dem CHL reserviert. Im Gesundheitsministerium wird die Impfbereitschaft in der Bevölkerung allgemein als „hoch“ eingeschätzt. Das lasse sich jedenfalls aus den regelmäßig erstellten Berichten zum Immunisierungsgrad gegen das sehr ansteckende Masern-Virus ableiten.

Michel Pletschette hält es für völlig richtig, dass die Corona-Impfung freiwillig sein soll. „Die Menschen müssen darüber nachdenken können, was eine Impfung ihnen bringt.“ Dass vor zwölf Jahren sich nur wenige gegen die Schweinegrippe H1N1 impfen ließen, habe daran gelegen, „dass es einen Widerspruch gab zwischen dem, was aus der Gefährlichkeit dieses Virus gemacht wurde, und der Qualität des Impfstoffs“. Dagegen habe in den Sechzigerjahren, als in Luxemburg die Kinderlähmung umging, „niemand“ nach Impf-Nebenwirkungen gefragt: „Da kannte quasi jeder einen Betroffenen, und für die Spitäler wurden eilig Eiserne Lungen gekauft, weil die Kinderlähmung zum Atemstillstand führen kann.“

Nebenwirkungen gebe es bei den Covid-Vakzinen natürlich. „Aber das sind Entzündungen an der Injektionsstelle, Kopfweh oder Fieber. Und nicht jeder bekommt sie.“ Doch immerhin: Die

Über die Impfbereitschaft spekulieren will im Moment niemand. Luc Feller sagt, unter dem Gesundheitspersonal „liegt die Spanne von-bis“

US-Medikamentenbehörde FDA teilte am Dienstag mit, bis zu 84 Prozent der in den Vereinigten Staaten bisher Geimpften hätten solche Reaktionen entwickelt.

Berichte von allergischen Komplikationen hält Michel Pletschette zurzeit nicht für besorgniserregend: „Sechs solcher Fälle auf mehr als 200 000 Geimpfte entsprechen 20 Komplikationen auf eine Million Impfungen. Das ist selten.“ Grund zu Sorge bestehe momentan auch nicht, dass die in Großbritannien entdeckte Virusmutation die Wirksamkeit der Impfstoffe hemme: „Nach dem bisherigen Kenntnisstand beeinflusst sie nicht die Bildung der Spike-Proteine, die bei Geimpften eine Immunantwort auslösen sollen.“ Ähnlich hatte am Montag auch die Ema argumentiert, und am Mittwoch wurde in deutschen Medien der Vorsitzende der Ständigen Impfkommission beim Robert-Koch-Institut, der Ulmer Virologieprofessor Thomas Mertens, zitiert, dass es „im Moment“ keinen konkreten Hinweis gebe, dass der erste in der EU zugelassene Impfstoff nicht

auch gegen die Mutation schützt. In Großbritannien und bei Biontech werde das aber untersucht; mit Ergebnissen sei in zwei Wochen zu rechnen.

Regelrecht falsch, so Michel Pletschette, sei die Behauptung, die mRNA-Impfstoffe griffen ins menschliche Genom ein: „Das können sie nicht, dazu würden sie ein bestimmtes Enzym benötigen, das sie jedoch nicht haben.“ Und die mRNA halte sich nur für Sekundenbruchteile im Organismus, danach werde sie ausgeschieden.

Für sehr wichtig hält Pletschette die Frage, wie die Gesellschaft mit der Corona-Seuche umgehen soll, wenn die Impfungen fortgeschritten sind. „Solange keine ausreichende Immunität in der Bevölkerung besteht, darf man die Schutzmaßnahmen nicht aufheben.“ Wie die Dinge liegen, gerade in

Luxemburg nicht: „Wir haben zurzeit eine im EU-Vergleich sehr hohe Übertragungsrate.“ Die werde so schnell nicht sinken. Nötig sei, auf so wenig Fälle wie möglich hinzuarbeiten. „Da können wir von Ländern wie Südkorea oder Neuseeland lernen.“

Spätestens, wenn klarer wird, wie viele Impfdosen wann zur Verfügung stehen werden, wird die Regierung Antworten in diese Richtung entwickeln müssen. Vorher muss sie den Impfplan vervollständigen. Die Nachbarländer sind da schon weiter: In Deutschland etwa existiert seit vergangener Woche ein Stufenkonzept, das die Bevölkerung in sechs Gruppen einteilt. Die erste umfasst Hochbetagte und besonders gefährdetes Personal in Medizin und Pflege, Stufe zwei unter anderem Menschen ab 75 sowie am Down-Syndrom und an Demenz Leidende. In Kategorie

drei fallen ab 70-Jährige, Menschen mit einem transplantierten Organ sowie enge Kontaktpersonen von Schwangeren; in Stufe vier Menschen ab 65, Lehrer/innen und Erzieher/innen sowie „Personen mit prekären Arbeits- und/oder Lebensbedingungen“, so das Robert-Koch-Institut. Stufe fünf umfasst unter anderem ab 60-Jährige sowie im Einzelhandel und bei „kritischer Infrastruktur“, wie Elektrizitäts- und Wasserwerken Beschäftigte, Stufe sechs schließlich alle unter 60.

In Luxemburg, ist aus dem Gesundheitsministerium zu erfahren, wird zurzeit daran gearbeitet, „Risikopatient/innen“ zu identifizieren, um ihnen eine bevorzugte Impfung anzubieten. Der Conseil supérieur pour maladies infectieuses erarbeitet eine Methode, um diese Informationen möglichst schnell und vollständig von den Ärzt/innen zu erhalten. ●

Neue Impftechnologien

Für die mRNA-Impfstoffe von Biontech/Pfizer und Moderna werden Nanoteilchen aus Fett hergestellt, so genannte virusähnliche Teilchen. Sie nehmen jenes Stück der RNA des Sars-CoV-2-Virus auf, das als Botschafter die Produktion der „Spike-Proteine“ anregt, der aus dem Coronavirus herausragenden Spitzen. Werden die Nanoteilchen mit der RNA-Botschaft injiziert, beginnt in den Muskelzellen die Bildung dieser Spike-Proteine. Sie werden vom

menschlichen Organismus als fremd erkannt und eine Immunantwort bildet sich aus.

Auch Vektor-Impfstoffe wie der von der Universität Oxford mit dem Pharmakonzern AstraZeneca entwickelte oder der russische Sputnik V nutzen RNA des Coronavirus. Die RNA wird einem harmlosen Adenovirus angehängt, der genetisch so modifiziert wurde, dass er sich nicht mehr schnell reproduzieren

kann. Er dient lediglich als Vektor, als Trojanisches Pferd für Sars-CoV-2-RNA. Ein paar Stunden nach der Injektion des Impfstoffs ist der Vektor von menschlichen Immunzellen aufgefressen. Die Freisetzung von Corona-RNA beginnt und die Bildung einer Immunantwort. Damit der Vektor nicht zu schnell vernichtet wird, denn Adenoviren sind Erkältungsviren, greift der AstraZeneca-Impfstoff auf Adenoviren zurück, die in Schimpansen vorkommen. pf



Behandlungsräume und ein Kühlcontainer für die so empfindlichen Impfstoffe



LEITARTIKEL

Notbrem- sung auf Raten

Ines Kurschat

Jetzt also doch: Die Regierung verschärft die Corona-Schutzmaßnahmen, zieht die Ausgangssperre auf neun Uhr abends vor und lässt ab 26. Dezember alle Geschäfte schließen, außer die zur Deckung der Grundbedürfnisse. Die Zahl der Neuinfektionen sei weiter am Sinken, „aber wir wollen den Abwärtstrend beschleunigen“, so LSAP-Gesundheitsministerin Paulette Lenert am Montag. Man habe zunächst den Wochenüberblick abwarten wollen, erklärt sie.

Diese Begründung überzeugt nicht: Denn die Informationen, über die die Regierung jetzt verfügt, hatte sie vor zwei, drei Wochen mit derselben Tendenz ablesen können. Am Wochenende prognostizierte die Research Taskforce weiter sinkende Zahlen der Neuinfektionen. Dieselben Wissenschaftler, die sich in Luxemburg kaum (mehr) zur Krisenpolitik äußern, unterzeichneten diese Woche einen europäischen Aufruf zu drastischen und EU-weit koordinierten Maßnahmen. Das verstehe, wer will.

Während die Regierung so tut, als seien die Verschärfungen logische Folge ihres bisherigen Krisenmanagements, sind sie in Wirklichkeit das (späte) Eingeständnis, dass die Salamiaktik von Blau-Rot-Grün eben nicht aufgegangen ist: Um nachhaltigt Entspannung zu bringen und vor allem den Druck aus den seit Wochen am Limit arbeitenden Spitälern und Heimen zu nehmen, reichten die bisherigen Maßnahmen nicht aus.

Es ist gut für die Gesundheitsversorgung, und somit für uns alle, dass die Regierung umsteuert. Allerdings macht sie auch dabei eine unglückliche Figur: Finanzminister Pierre Gramegna (DP) war der Wahrheit am nächsten mit seiner Aussage vorm Parlament während der Haushaltsdebatte: Man habe alles so normal laufen lassen wollen, wie möglich. Der Preis für diese Normalität war indes hoch. Viele Corona-Patienten auf den Intensivstationen, 450 Corona-Tote. Auch das wirtschaftliche Kalkül dürfte kaum aufgegangen sein: Das Weihnachtsgeschäft läuft gedrosselt, der Schlussverkauf muss warten; all das wird den Staat weitere Millionen kosten.

Vor allem aber schossen einige Regelungen im eilig angepassten Covid-Maßnahmengesetz übers Ziel hinaus: Warum sind Sport-Aktivitäten auf zwei und andere Versammlungen im Freien auf vier Personen begrenzt? Beamte sollten zunächst verpflichtet werden, Verstöße gegen die Quarantäne- und Isolierungsaufgaben zu melden. Der Passus soll aber gestrichen werden.

Wahrscheinlich war es die wachsende Kritik, die sie zum Einlenken bewogen hat. Ihre Position, mitten in Europa trotz anhaltend hoher Ansteckungszahlen fast alles „normal“ weiterlaufen zu lassen, war schlichtweg nicht zu vertreten und nicht mehr vermittelbar. Deutschland hat die Regeln zu Weihnachten verschärft. Frankreich und Belgien hatten bereits Anfang Dezember drastischere Auflagen beschlossen. Nur in Luxemburg konnten die Menschen weiter einkaufen, außer dass der Umrunk im Einkaufszentrum ausfiel. Inzwischen ist auch der Glühwein vor Bars und auf der Straße verboten.

Sogar der Bildungsminister zieht mit, räumt ein, dass Schulen ein Spiegelbild der Gesellschaft seien, und lässt nach den Ferien auf (eine Woche) Fernunterricht umstellen. Somit wären drei Wochen lang die Kontakt- und Bewegungsmöglichkeiten erheblich eingeschränkt – in der Hoffnung, dass sich die Bevölkerung an die Regeln hält. Sicher ist das nicht, wie Bilder der überfüllten Abflughalle am Flughafen belegen.

Da zeigt sich die Schwäche des Krisenmanagements während der zweiten Welle: Wo ist die langfristige Strategie, damit sich nach der Rückkehr aus den Ferien die Intensivbetten nicht sofort wieder füllen, welche Rolle spielt der Impfstoff dabei und wo bleibt das Infektionsschutzgesetz, das eine belastbare Rechtsbasis für die Grundrechtseinschnitte liefern könnte – etwas, das die Opposition im Parlament übrigens seit Wochen vergeblich verlangt. Eben so einen Plan bleibt die Regierung weiterhin schuldig.

PANDEMIE

Was tun am Jahresende?

Wo Silvesterfeuerwerke erlaubt sind, müssen sie dieses Jahr abgebrannt werden, ehe nach den neuesten Corona-Beschränkungen um 21 Uhr Ausgangssperre gilt. Das generelle Verbot der Feuerwerke sei „nicht kohärent“, wenn der Verkauf von Feuerwerkskörpern zulässig bleibt, erklärte Innenministerin Taina Bofferding (LSAP) am Dienstag in der Abgeordnetenversammlung bei der Diskussion einer Petition. Darin wurde nicht nur angeregt, die Böller zu verbieten, sondern auch eine landesweite Schweigeminute um Mitternacht zum Gedenken der an Covid-19 Verstorbenen. Die Regierung hingegen bevorzugt eine Gedenkzeremonie am Nationalfeiertag 2021. Das sei, so die Innenministerin, „würdiger und adäquater“ als eine Schweigeminute, die alle für sich zelebrieren – oder auch nicht (Foto: Sven Becker). pf

Falsch negativ?



Liefert das *Large-scale testing* an asymptomatischen Personen viele falsch negative Ergebnisse, weil die Abstriche im Hals-Rachen-Bereich vorgenommen werden und nicht über den Nasen-Rachen-Kanal? *Land*-Informationen zufolge hat Tamir Abdelrahman, Leiter der Abteilung Mikrobiologie am Laboratoire national de santé (LNS), diese Begründung für einen Anteil von 56 Prozent falsch negativer Ergebnisse an Asymptomatischen bei den Massentests gegeben. So geschehen auf einer am Donnerstag vergangener Woche für Fachleute veranstalteten Visio-Konferenz des LNS. Auf Nachfrage bestritt Dr. Abdelrahman die 56 Prozent: Er habe keinerlei Einschätzung zum *Large-scale testing* getroffen, sondern lediglich gesagt, dass Abstriche durch die Nase vorzuziehen seien – sofern sie nicht medizinisch kontraindiziert sind oder der Patient einen Abstrich im Hals bevorzugt. Dazu habe er zwei in Wuhan angefertigte Studien präsentiert, so der Abteilungsleiter, und auf Empfehlungen der Weltgesundheitsorganisation verwiesen, laut denen am besten ein Nasen- und ein Halsabstrich vorgenommen werden sollte. Dennoch scheint die Frage nach der Zuverlässigkeit des *Large-scale testing*, das die Staatskasse seit Mai 100 Millionen Euro kostet, angebracht. Am 19. Oktober wies der Direktor des Gesundheitsamts,

Jean-Claude Schmit, in einem Rundschreiben an alle Ärzt/innen auf „Unterschiede“ zwischen den Massentests an asymptomatischen Personen und diagnostischen Tests hin. Die Technik für Erstere sei „légèrement moins sensible“. Auf die ihm vom *Land* am 28. Oktober gestellte Frage, wie das zu verstehen sei, hat Jean-Claude Schmit bis heute nicht reagiert. Die Société française de microbiologie kam am 4. September in einem Gutachten im Auftrag des Directeur-général de la Santé Frankreichs zu dem Schluss, dass Abstriche durch die Nase die Referenz sein müssten: Halsabstriche seien „de qualité plus hétérogène et il existe un risque non négligeable de prélèvements non-informatifs“. Und während im Frühstadium einer Infektion mit dem Coronavirus die Sensibilität eines Abstrichs im Hals an Patienten mit Symptomen korrekt scheine im Vergleich mit Abstrichen durch die Nase, seien die Ergebnisse „plus aléatoires chez les individus asymptomatiques“. pf

PERSONALIEN

Marc Crochet,

Jurist, Sozialpädagoge und stellvertretender Generaldirektor der Croix-rouge, wird im Laufe des ersten Quartals kommenden Jahres Generaldirektor der Caritas. Diese muss nach dem unverhofften Ableben ihres Direktors Andreas Vogt vor ein paar Wochen ihre Führung neu strukturieren. pf

P O L I T I K

Sebes teurer

Dass im Wasserbereich derart viele Projekte unterwegs sind, dass es an Planungsbüros und Baufirmen mangelt und dadurch die Preise steigen, beklagen Gemeinden schon seit geraumer Zeit. Nun wurde davon auch der vom Staat mitfinanzierte Ausbau der Trinkwasseraufbereitungsanlage am Stausee eingeholt. Im Parlament liegt seit vergangener Woche ein



Gesetzentwurf zur Erhöhung des staatlichen Finanzierungsbeitrags um 21,2 Millionen Euro. Laut Motivenbericht sind 12 Millionen „konjunkturell“ bedingt: „[L]a plupart des entreprises du secteur de la construction ont une grande charge de travail ce qui les amène à appliquer des marges confortables lors des soumissions publiques. Pour le projet d'extension et de modernisation du SEBES, seulement 1,8 offres ont été déposées en moyenne par soumission ce qui enlève toute possibilité de mise en concurrence.“ Die von 2014 datierenden Kostenvoranschläge würden im Schnitt um 9,4 Prozent überschritten, für manche Lose liegt die Differenz weit über 100 Prozent. pf

GESUNDHEIT



Medizin an der Uni

Der Medizinstudent/innenverband Alem hält es nach einer internen Umfrage für wahrscheinlich, dass von den angehenden Ärzt/innen, die ihre Ausbildung im Ausland absolvieren, 30 Prozent nicht nach Luxemburg zurückkommen. Wichtig sei deshalb die Schaffung einer medizinischen Fakultät, die an der Universität Luxemburg ein komplettes Medizinstudium anbietet; der Ausbau der Spezialausbildung, die bisher nur Allgemeinmedizin, Neurologie und Onkologie umfasst; die Schaffung eines Universitätsklinikums, das nach dem „Bochumer Modell“ alle Krankenhäuser koordinieren würde, sowie die Anpassung des Gesundheitswesens an den medizinischen Fortschritt. Außerdem müsse regelmäßig die Ärzte-Demografie ermittelt werden (Foto: Patrick Galbats). pf

S O Z I A L E S

Gültig ab 1. Januar

Die Erhöhung von Mindestlohn und Revis sowie die Rentenanpassung führen ab 1. Januar zu veränderten Sozialparametern. Der unqualifizierte Mindestlohn ab 18 Jahre beträgt dann 2 201,93 Euro, der qualifizierte 2 642,32 Euro. Das monatliche Brutto-Ersatzeinkommen für einen Vollzeit-Elternurlaub muss mindestens 2 201,93 Euro und kann maximal 3 669,88 Euro betragen. Das Revis für Alleinstehende erhöht sich um 42 Euro auf 1 534,73 Euro monatlich, für zwei Erwachsene auf 2 315,71 Euro. Das monatliche Einkommen für Schwerbehinderte steigt um 42 Euro auf 1 534,98 Euro im Monat. pf

Corona im Index

Dass in der Corona-Pandemie andere Güter und Waren nachgefragt werden, spiegelt sich im Warenkorb zur Berechnung des Verbraucherpreisindex wider. In dem allein auf auf den Verbrauch der Ansässigen bezogenen Index IPCN schlagen vor allem die Kategorien „Lebensmittel und alkoholfreie Getränke“ (+12,7 Punkte) sowie „Wohnung, Wasser, Strom und Brennstoffe“ (+10,6 Punkte) stärker zu Buche. Erstere, weil die Menschen dieses Jahr häufiger selber kochten, Letztere, weil die Ausgaben der Haushalte insgesamt gesunken sind, aber die Mieten unverändert blieben. Um 12,2 Punkte weniger gewichtet sind die Kategorien „Transport“, weil weniger Autos verkauft wurden und der öffentliche Transport seit März gratis ist, sowie „Hotels, Restaurants und Cafés“ (-8,2 Punkte) wegen der monatelangen Stilllegung der Horeca-Branche im *Confinement*. Die Gewichtungen werden aus den Verbräuchen von vier Quartalen gewonnen, auf das jeweils kommende Jahr projiziert und per großherzoglicher Verordnung in Kraft gesetzt. pf

B I L D U N G

Generation Covid

Grundschulen und Sekundarstufe starten nach den Weihnachtsferien am 4. Januar mit einer Woche *Homeschooling* ins neue Jahr. Prüfungen, die für diese Woche geplant sind, werden verschoben. Außerdem sollen sich Schüler/innen und Lehrkräfte testen lassen können, „um eine sichere Rückkehr in die Schulen zu gewährleisten“, kündigte Bildungsminister Claude Meisch (DP) auf einer Pressekonferenz am Dienstag an. Außer für Eltern, die im Gesundheitssektor arbeiten, bleiben die Kinderbetreuungsstrukturen bis zum 10. Januar zu, ebenso die Jugendhäuser. Die Generation Covid solle dieselben Bildungschancen haben wie die vor ihr und nach ihr. Das sei bisher gelungen, so Meisch, der zugab, es sei zu „Verspätungen im Lehrplan gekommen“. Man sei durch die vielen Ausfälle an die Grenzen dessen gestoßen, „was noch gut ist“. Sein Ministerium will jetzt analysieren, wie groß die corona-bedingten Lernlücke ist; für die Abschlussklassen soll der Prüfungstoff gegebenenfalls angepasst werden. ik

Nachtrag

Die öffentliche Ausschreibung, von der *d'Land* in der Ausgabe vom 18.12. („Prophet im eigenen Land“, S. 25) berichtete, betrifft nicht die Produktion, sondern die Lieferung, Lagerung und Verteilung von CBD-haltigem medizinischen Cannabis.

À nos lecteurs

Le *Land* 52/20 de cette semaine est le dernier de l'année. Nos bureaux resteront fermés la semaine prochaine. Le premier numéro de l'année 2021 sera disponible en kiosques et sur l'application le vendredi 8 janvier. Toute l'équipe souhaite à ses lecteurs, collaborateurs et fournisseurs de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Blog

Sex auf Rezept?

Ines Kurschat

Sex ist kein Tabu mehr, doch der von Menschen mit Behinderungen schon. Ein Bündnis versucht, das zu ändern



Der Wunsch nach Intimität, Körperlichkeit und Sex ist menschlich. Was aber, wenn man sich ihn nicht ohne Hilfe erfüllen kann?

Was macht eine Sexualassistentin? Dazu wollte das *Land* eine Person befragen, die in Frankreich ihr Metier gelernt hat und in Luxemburg lebt. Leider hat sie sich dann doch nicht auf ein Interview, auch nicht anonym, eingelassen. Sexualassistent/innen, also Menschen, die Menschen mit einer Behinderung zu sexueller Entfaltung verhelfen, arbeiten in Luxemburg in einer Grauzone: Weil Prostitution toleriert ist, Zuhälterei aber verboten.

Joël Delvaux ist gesprächsfreudiger; er hat sich privat mit der Sexualassistentin auseinandergesetzt: „Als es meiner vorigen Freundin gesundheitlich immer schlechter ging, hätten wir Hilfe beim Sex gebrauchen können. Wir hatten uns damals umgesehen; leider gab es diesbezüglich nichts in Luxemburg“, erzählt der Behindertenbeauftragte des OGBL offen, der wie seine inzwischen verstorbene ehemalige Lebenspartnerin im Rollstuhl sitzt.

Zum einen gibt es keine Angebote, die Sexualassistenten vermitteln wie Corps solidaires in der Schweiz oder Sensis in Deutschland. Nehmen Menschen mit Behinderungen einen Sex-Dienst hierzulande in Anspruch, dann geschieht es unter der Hand. Die Behindertenhilfeorganisation Info-Handicap hat deshalb vergangenes Jahr ein Rechtsgutachten in Auftrag gegeben, das prüfen sollte, wo die gesetzlichen Fallstricke liegen und was sich rechtlich ändern müsste, um Sexualassistenten rechtssicher zu machen.

Denn auch hierzulande mehren sich Stimmen, die fordern, sexuelle Bedürfnisse von Menschen mit Behinderungen ernst(er) zu nehmen und (bezahlte) Hilfen, wo nötig, anzubieten. Eine Plattform von Organisationen, wie dem Planning familial, Info-Handicap, der Association des parents d'enfants mentalement handicapés, Cigale oder dem Centre national de référence pour la promotion de la santé affective et sexuelle (Cesas) diskutiert seit fast zwei Jahren darüber, wie das Tabu von Sexualität hinsichtlich Menschen mit Behinderungen gebrochen werden kann und sie besser unterstützt werden können.

Dass Menschen mit Behinderungen sexuelle Begehren und Lust empfinden, ist ein Tabu, das oftmals nur in den Heimen, bei der Körperpflege, der Intimwäsche oder sonstiger Alltagshilfe thematisiert wird. Auch Professionelle in Alten- und Pflegeheimen suchen dazu Beratung. In drei Arbeitsgruppen lotet die Plattform Aspekte rund um Sexualität und Handicap aus: die sexuelle Aufklärung von Jugendlichen und Erwachsenen mit Behinderungen, die Sexualassistenten und das weite Feld der Partnersuche. Ziel soll sein, in jedem Bereich zu praktikablen Lösungen und konkreten Fortschritten zu kommen. Es ist das erste Mal überhaupt, dass sich Organisationen aus unterschiedlichen Bereichen in Luxemburg zu dem Thema zusammenfinden.

„In den vergangenen Monaten ist wegen Corona nicht viel passiert“, erzählt Patrick Hurst, sehbehinderter Mitglied von Nëmme mat eis, einem Behindertenselbsthilfeverein, der die Sexualassistenten befürwortet. Hurst hat selbst keine guten Erfahrungen mit Kontaktbörsen gemacht: „Die meisten funktionieren mit Fotos und richten sich an Menschen, die

sehen können.“ Mehrfach sei es ihm passiert, dass sich die Person auf der anderen Seite nicht als die entpuppte, für die sie sich ausgab. Hurst bringt sich in der Arbeitsgruppe Sexualassistenten ein.

Das ist kein leichtes Unterfangen, denn es gibt Kontroversen. Zum einen ist nicht immer klar, was konkret mit Sexualassistenten gemeint ist: Geht es darum, dass eine Person einem behinderten Paar hilft, das dies selbst nicht (mehr) kann, sich (näher) beieinander zu legen, damit es zärtlich werden kann – und die dann diskret den Raum verlässt? Oder geht es darum, Kuscheln, Massagen, Anleitung zur Masturbation bis hin zum Sex mit einer anderen Person zu erleben, dies gegen Geld oder sogar auf Rezept?

80 bis 90 Prozent der Kundschaft der Sexualassistenten sind Männer

Das Planning familial war die erste Organisation, die sich für die passive Sexualbegleitung aussprach, dies im März 2019. Die aktive Assistenz sei jedoch mit ihrer Position zur Prostitution nicht vereinbar: „Les actes sont tarifés et l'objectif de l'assistance sexuelle est de répondre aux désirs sexuels de clients.“ Ihre Kritik Sexualassistenten reproduziere bestehende Ungleichheiten und ausbeuterische Geschlechterverhältnisse. Männer nutzen weibliche Körper, um ihre Lust zu befriedigen. Ist Sexualassistenten also immer gleich Prostitution? – Andere haben sich noch nicht so deutlich positioniert: In der Menschenrechtskommission, die ebenfalls in der Arbeitsgruppe präsent ist, wurde bisher keine gemeinsame Position gefunden. Der kürzlich veröffentlichte Ratgeber des Cesas *Let's talk about sex* erläutert auf einer (!) Seite wohl die Hindernisse, die sich für Menschen mit Behinderungen in der Sexualität und beim Sex ergeben können, verliert über Sexualbegleitung aber sonst kein Wort und wirkt zudem wenig inklusiv: Die Illustrationen zeigen körperlich fitte, gesunde Menschen.

Joël Delvaux gibt zu bedenken: „In der Schweiz und in Deutschland gibt es Schulungen zur Sexualassistenten. Diejenigen, die sich dahin melden, machen das freiwillig.“ Oft sei ein erstes Treffen mit potenziellen Klient/innen dem Kennenlernen vorbehalten. „Beide Seiten können zu jedem Moment abbrechen“, betont er. Eine Lösung, die Ausbeutung verhindern soll: In der Schweiz ist Sexualassistenten nur im Nebenberuf erlaubt, um wirtschaftliche Abhängigkeiten von vornherein auszuschließen.

Aber auch unter Behinderten gibt es Kritik: „La vie affective et sexuelle des personnes handicapées est une bonne question mais la réponse apportée n'est pas la bonne“, unterstreicht die französische Organisation Femmes pour dire, Femmes pour agir: „La réponse n'est plus dans l'enfermement des personnes handicapées dans l'attente d'une prestation supplémentaire, mais dans l'ouverture de l'environnement

en termes de réelle accessibilité, pour permettre la multiplication des opportunités, comme par exemple dans les lieux de loisirs.“ Die Kommerzialisierung des weiblichen Körpers könne nicht die Antwort sein.

Andere wie beispielsweise Marcel Nuss, der seit seiner Kindheit an Muskelschwund leidet und seit vielen Jahren in Frankreich für die Legalisierung der sexuellen Assistenz wirbt, oder Peter Wehrli aus der Schweiz, Geschäftsleiter des Zentrums für selbstbestimmtes Leben in Zürich und Rollstuhlfahrer, sehen das anders und fordern die Öffnung der herkömmlichen Prostitution für Menschen mit Behinderung. Sie haben ein plausibles Argument: „Warum sollten nicht-behinderte Menschen sexuelle Dienstleistungen in Anspruch nehmen können, Behinderte aber nicht?“, fragt Delvaux. Volle Gleichberechtigung hieße, auch in diesem Bereich behinderte und nicht-behinderte Menschen gleichzustellen.

Hergeleitet wird das Recht auf Sexualassistenten allgemein aus dem verfassungsrechtlich verbrieften Recht zur freien Persönlichkeitsentfaltung und der Menschenwürde: Jeder Mensch hat das Recht, sich so zu entwickeln und seine Sexualität auszuleben, wie er/sie es wünscht. Aber inwiefern gibt es das Recht auf Zugang zu der Sexualität Dritter? Wie steht es um die Einwilligung? Und: Wer soll das bezahlen?

Studien zufolge werden sexuelle Hilfeleistungen für Menschen mit Behinderungen in Ländern, wo sie erlaubt sind, wie in Dänemark, Deutschland, den Niederlanden oder Schweiz, zu rund 80 bis 90 Prozent von Männern genutzt. Die nicht-behinderten Fürsprecher/innen sind oft Mütter oder Väter von Kindern und Jugendlichen mit Behinderungen. In Luxemburg hat sich bisher keine betroffene Frau öffentlich zu der Problematik geäußert – ein Zufall?

„Ich habe darüber noch nicht nachgedacht, es stand für mich nicht an“, gibt Carine Nickels freimütig zu. „Aber die Frage, was das für Frauen heißt, ist berechtigt.“ Die 44-Jährige, die seit einem Autounfall 2012 von der Brust abwärts gelähmt ist, hat aus der Zeit vor dem Unfall viele nicht-behinderte Freunde behalten. „Das Problem beginnt meist viel früher: Es schwierig, Leute zu treffen“, sagt sie. Es gebe eine Vielzahl von Barrieren: „Ich hätte mir früher sicher auch nicht vorstellen können, jemanden mit Behinderung als potenziellen Partner zu betrachten“, so Nickels. „Außerdem ist es eine Frage der Gelegenheit.“

In Wohnheimen ist Intimität viel zu oft keine Selbstverständlichkeit; kleine Zimmer und Einzelbetten lassen keinen Platz für Privatsphäre, geschweige denn für Paare, die kuscheln oder intim werden wollen. Sexuelle Selbstbestimmung bedeutet, dass auch Menschen in Wohnheimen *One-Night-Stands* haben können oder jemanden mitbringen, mit dem oder mit der sie zärtlich sein wollen – ohne dabei gestört zu werden oder sich rechtfertigen zu müssen. „Ich kann mir vorstellen, dass mir das Thema mal wichtiger wird“, sagt Carine Nickels. „Behinderung ist hierzulande insgesamt noch ein Tabu. Wenn wir draußen kaum zu sehen sind, wie und wo sollen wir dann jemanden kennenlernen?“ ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

100 Jahre Systemfeindlichkeit

Unauffällig wird nächste Woche eine der ältesten Parteien des Landes hundert Jahre alt. Am 2. Januar 1921 hatten zwei Dutzend sozialistische Kongressdelegierte im Differdinger Café Josy Anen die Kommunistische Partei gegründet. Die Sozialistische Partei hatte sich wegen der Zugehörigkeit zur Dritten Internationale gespalten. Das heißt wegen der Frage, welche politische Rolle die Gewerkschaften und ihre Führung spielen sollen. Die Frage ist bis heute ungeklärt.

Es war eine Partei von Bergleuten, die unter der Erde gelernt hatten, einander zu vertrauen, um zu überleben. Es war eine Partei von Stahlarbeitern, die von großen Fabriken zu einem großen Arbeiterheer vereint worden waren. Die gerade siegreiche Oktoberrevolution ließ sie und ihre Familien vom Ende ihrer täglichen Mühsal träumen. Sie waren überzeugt, dass ihnen dies unter den herrschenden Verhältnissen von privaten Produktionsmitteln, Lohnarbeit, Warenwirtschaft und repräsentativem Parlamentarismus nicht gegeben war. Heute wird das internationale Wettbewerbsfähigkeit genannt.

Dass die Kommunistische eine systemfeindliche Partei sein musste, bestätigten als erste ihre Gegner: Die Schmelzherren und Bergwerksbesitzer, die ihre Mitglieder brotlos machten; die Gendarmen, die ihre Versammlungen bespitzelten; die Richter, die ihre Aktivisten verurteilten; die Fremdenpolizei, die ihre Mitglieder über die Grenze setzte; die Regierung, die Berufsverbote verhängte; das Parlament, das ihren ersten Abgeordneten absetzte; Joseph Bech der ihr einen Maulkorb anlegen wollte; die Nazis, die ihre Widerstandskämpfer umbrachten; der Service de renseignement, der ihren Abgeordneten nachstellte.

Im Laufe ihrer hundert Jahre stellte die Kommunistische Partei zwei Minister, erreichte Fraktionsstärke im Parlament, stellte Bürgermeister und Schöffen der größten Industriestädte und Betriebsräte der Schwerindustrie, setzte beim Ausbau des Sozialstaats LSAP und Gewerkschaften unter Erfolgszwang und gibt bis heute eine der letzten kommunistischen Tageszeitungen Westeuropas heraus. Kam sie damit ihrem Ziel näher? Vielleicht ist sie noch immer systemfeindlich. Sie beruft sich als letzte Partei auf den Marxismus. Das heißt irgendwie darauf, dass ständig in Klassenkämpfen um Mehrwert gestritten wird und dem selbst Mindestlohn,

Kündigungsschutz und Krankenversicherung kein Ende bereiten.

Die gesellschaftliche Ausgrenzung, der Mangel an personellen und intellektuellen Ressourcen in einem winzigen Land machten die bald dynastisch geführten Kommunisten ultramontan wie die Luxemburger Katholiken. Am Ende schadete das ihnen wohl mehr als es ihnen nutzte. Zum Umgang mit den gesellschaftlichen Umwälzungen vom Land der roten Erde zum Steuer- und Satellitenparadies verfügten sie nur über eine angestaubte Orthodoxie. So wie die LSAP mit

Die derzeit einzige systemfeindliche Partei feiert Geburtstag, aber sie macht niemandem mehr Angst

idealistischen Sprüchen den Opportunismus des Tagesgeschäfts überspielt und die von der KPL abgespaltene Lénk mit geräuschvollen Prinzipienklärungen den parlamentarischen Reformismus kompensiert, so bleibt der KPL nur noch bombastische Rhetorik, um sich von diesen zu unterscheiden. Denn mit der Schließung der Bergwerke und der Gesundheitskrumpfung der Stahlindustrie war in den Siebzigerjahren die soziale Basis der Kommunistischen Partei wegrationalisiert worden. Danach waren ihr auch noch die Trümmer der Berliner Mauer auf den Kopf gefallen.

Seither haben Regierung, Polizei, Justiz und Geheimdienst die Verfolgung der systemfeindlichen Partei eingestellt. Nicht einmal die 2017 geschaffene staatliche Deradikalisierungsagentur interessiert sich für die radikalen Gegner der herrschenden Verhältnisse. Das hat wenig mit einer grundsätzlichen Demokratisierung dieser Verhältnisse zu tun. Die Kommunistische Partei ist zu einem Traditionsverein netter Rentner geschrumpft, die niemand mehr Furcht einflößen. ● Romain Hilgert



Geschrumpft zu einem Traditionsverein netter Rentner

Spéculation gonflée aux stéroïdes

Bernard Thomas

Fiscalement dopé, l'investissement immobilier contribue à la surchauffe des prix. Le ministre des Finances, Pierre Gramegna (DP), prescrit une cure de désintoxication, et rencontre des résistances au sein de son propre parti



Pierre Gramegna devant les parlementaires, mercredi dernier

Le 7 mai 2002, Jean-Claude Juncker proposait « un deal » aux propriétaires luxembourgeois. Il voudrait « les inciter, leur suggérer, les animer » à investir dans l'immobilier locatif et à développer leurs terrains. Lors de sa déclaration sur l'état de la nation, le Premier ministre se disait « convaincu qu'une stratégie de la confiance est meilleure qu'une action punitive immédiate et radicale ». La carotte plutôt que le bâton. Parmi les bonbons distribués : le relèvement du taux d'amortissement accéléré de quatre à six pour cent et de cinq à sept ans pour sa période d'application.

La Chambre de commerce approuva : ces dispositions « devraient rendre plus attractif l'investissement immobilier [...] par rapport à d'autres formes d'investissements, le plus souvent financiers ». (Le Conseil d'État n'y trouva rien à redire, sauf qu'il faudrait remplacer le signe « % » par « pour cent ».) « Entweder rëtscht dat hei [...] oder et rëtscht net, an dann trieden aner Moossnamen a Kraaft », proclamait Jean-Claude Juncker, le jour du vote. Si les prix ne descendaient pas, on passerait dans le domaine « vun der sanctionnérender Fiskalitéit ». Juncker fit un engagement solennel : « C'est quelque chose qui me lie personnellement, et je veux l'exprimer très clairement ». Parole de Premier ministre. Dix ans plus tard, Juncker choisit le registre de l'indignation patriotique et de la résignation : « Certains Luxembourgeois exploitent d'autres Luxembourgeois. [...] *Mir maachen eis selwer futti.* » Demander des prix « exorbitants » pour des terrains, cela ne correspondrait pas au « Lëtzebuurger Grondwiesen ».

D'avis budgétaire en avis budgétaire, la Banque centrale du Luxembourg (BCL) répète invariablement le même message. Les mesures en faveur de la demande seraient « contreproductives » : « Ce n'est pas par des mesures sous forme notamment de subsides et de dépenses fiscales que la progression des prix peut être enrayerée ; au contraire, de telles mesures en étant finalement répercutées sur les prix ne font que l'aggraver ». Ce passage se trouve tel quel dans les trois derniers avis budgétaires, un copier-coller qui semble indiquer que la BCL prêche dans le désert. En février, la Chambre des salariés (CSL) a pris le relais en publiant une note très fouillée. Elle y fustige certains incitants fiscaux réservés aux seuls investisseurs qui « stimulent systématiquement le comportement spéculatif ».

L'État ne se cantonne pas à fiscalement faciliter l'accès à la propriété aux jeunes ménages, il subventionne également l'investissement dans l'immobilier. Le gouvernement continue ainsi à inciter les épargnants à se ruier sur un marché immobilier engorgé. Comme si, avec des accroissements annuels de valeur qui dépassent désormais les dix pour cent, il fallait encore les convaincre d'y placer leurs économies. L'investissement immobilier ouvre les portes à une multitude d'abattements et de déductions : « de ganze Kamelle-Buttik », comme le désigne un acteur du marché. Cette voie royale vers l'optimisation fait apparaître le grand principe de la progressivité fiscale comme une chimère. Dans ses avis budgétaires, la BCL souligne régulièrement qu'en absence de données plus précises sur les bonifications, abattements et exemptions, une estimation des taux d'imposition effectifs serait en fait « impossible ».

La position du DP en matière d'immobilier a très peu à voir avec l'idéologie libérale et beaucoup avec le clientélisme

Dans la course à l'immobilier, l'amortissement accéléré s'apparente à un dopage fiscal administré aux nantis par les autorités publiques. Le mécanisme est réservé aux investisseurs et permet, en un temps record, de fiscalement déduire une large part du prix d'acquisition d'un appartement, d'une maison ou d'une place de parking. Sur un million d'euros investis dans la construction, le multipropriétaire peut déduire 60 000 euros par an de ses impôts, et ceci six années d'affilée. (Après cette période, le taux tombe à deux pour cent.) Combiné à la déductibilité non-plafonnée des taux débiteurs, ce mécanisme permet de défiscaliser entièrement les loyers. Par un pur jeu d'écriture comptable, les revenus locatifs se transforment ainsi en revenus négatifs, des « pertes » qui peuvent à leur tour contribuer à réduire la base imposable d'autres revenus.

À la page 161 de son rapport budgétaire, le député François Benoy (Déi Gréng) remet en question la légitimité de l'amortissement accéléré, « un régime devenu superflu et [qui] risque même de contribuer à la hausse des prix ». Pierre Gramegna fait face au dilemme qui bloque l'action politique depuis des décennies. Les largesses fiscales sont illico absorbées par les propriétaires, tandis que les restrictions finissent par être répercutées sur les locataires, souvent déjà asphyxiés. À la tribune de la Chambre des députés, le ministre des Finances déclarait la semaine dernière que l'amortissement accéléré « était quelque chose comme une vache sacrée à laquelle on ne devait pas, à laquelle on ne pouvait pas toucher ». Le gouvernement aura finalement été très précautionneux. À partir de 2021, le taux sera abaissé de six à cinq pour cent (quatre pour cent, si le capital investi dépasse le million d'euros), et la période d'application raccourcie d'une année.

Le principal effet de ce micro-ajustement sera de raccourcir les cycles achat-vente. Les multipropriétaires seront incités à céder leur bien au bout de cinq ans pour investir dans un autre *asset* nouvellement construit, qu'ils vendront de nouveau au bout de cinq ans, et ainsi de suite. Le carrousel immobilier tournera donc plus vite. À condition que l'intervalle entre acquisition et cession ne dépasse pas les deux ans, les plus-values ne sont pas taxées comme « béné-

fices de spéculation » (42 pour cent) mais au demi-taux global, soit 21 pour cent. Pour optimiser leurs impôts, les grandes fortunes ont donc intérêt à s'emparer immédiatement de plusieurs appartements dans de nouveaux projets résidentiels, pour les louer pendant cinq ans, puis de les revendre avec une juteuse plus-value. Les machines actuellement construites au Ban de Gasperich s'y prêtent à merveille : Rien que dans la première moitié de 2019, 177 appartements y ont été achetés en tant qu'investissement.

Selon plusieurs sources concordantes, le ministre des Finances avait initialement prévu d'aller plus loin et d'abolir le régime de l'amortissement accéléré, avant de se heurter à la résistance de son propre parti. (Pierre Gramegna a répondu par un « no comment » aux questions du *Land*.) En principe, l'idée de taxer d'avantage l'immobilier devrait paraître sympathique aux libéraux. Milton Friedman considérait ainsi l'impôt foncier comme « the least bad tax ». Dans sa note de février, la CSL s'emploie à faire la distinction entre « rent seeking » et « wealth creation », entre investissements « improductifs » et « productifs » : « Dans le cas du *rent seeking*, les investisseurs ne sont pas intéressés à créer de la richesse ou à augmenter la productivité. » Mais cet exposé théorique aura du mal à convaincre les chefs du DP, dont les positions ont finalement très peu à voir avec l'idéologie libérale et beaucoup avec la défense des intérêts immédiats d'une partie de leur électorat. (En Italie, on parlerait de « blocco edilizio », un terme qui désigne les liens clientélistes unissant la politique et les grands propriétaires.) Le DP plaide ainsi dès 1990 pour une « fiscalité positive » en matière d'immobilier en revendiquant des « mesures de dégrèvement fiscal [...] comportant d'une part des possibilités d'amortissement accéléré et d'autre part des exemptions de l'imposition sur les revenus touchés ».

Auprès des coalitionnaires socialistes et verts, Pierre Gramegna est considéré comme un représentant relativement atypique du DP. On le dit plus ouvert d'esprit et moins enclin à suivre les chants des sirènes des grands propriétaires et des milieux d'affaires, un monde que l'ancien directeur de la Chambre de commerce connaît de l'intérieur. Gramegna a ainsi colmaté quelques brèches fiscales, dont l'existence n'était jusque-là connue que par les initiés. Dès juin 2014, il supprime la « neutralisation de la plus-value », un acte politique qui n'est pas passé inaperçu auprès des intéressés. Introduit en 1992, ce mécanisme permettait d'exonérer une plus-value immobilière en cas de réinvestissement du produit de vente dans un autre immeuble situé au Luxembourg. Quelques mois plus tard, il exclut du taux de TVA super-réduit les logements mis à disposition à de tiers. En 2020, Gramegna introduit une imposition forfaitaire sur les fonds d'investissement spécialisés, réduit le taux de l'amortissement accéléré et abolit les avantages fiscaux liés aux « share deals ».

Enfin, après des longues tergiversations, le Comité du risque systémique s'est enhardi cet automne à serrer la vis des crédits bancaires accordés aux investisseurs, en exigeant vingt pour cent de fonds propres. Un moyen supplémentaire pour « contrecarrer la spéculation immobilière », écrivait l'autorité macro-prudentielle. À petits pas, le ministère des Finances tente donc de se distancier des

avantages jadis accordés aux rentiers immobiliers. Cela ressemble à la procession dansante d'Echternach. Car dans son budget 2021, le gouvernement réintroduit par la petite porte un avantage fiscal réservé aux investisseurs en le rhabillant en vert. Les multipropriétaires qui font une rénovation énergétique de leur parc locatif peuvent annuellement amortir six pour cent des dépenses ainsi engagées, et ceci durant dix ans.

Le Luxembourg arrivera-t-il inexorablement à une situation où une majorité de résidents louera auprès d'une minorité nantie de multipropriétaires ? Pour l'instant, le taux de propriétaires se maintient à environ 70 pour cent de la population. Mais le marché reste opaque. Ce n'est que pour les transactions de nouveaux appartements que le Statec arrive à distinguer entre propriétaires-occupants et investisseurs. Le rapport entre les deux est actuellement de 62-38 pour cent, c'est-à-dire que presque deux tiers des appartements sont achetés pour besoins propres. Il y aurait de légères fluctuations d'une année à l'autre, explique-t-on à l'institut de statistique, mais « sans tendance claire ».

Les pétro-monarques émiratis, dentistes belges et oligarques russes ont découvert le marché résidentiel luxembourgeois. Les Big Four en font la promotion à l'international dans leurs brochures : PWC prêche ainsi que « des fonds de pension et autres acteurs institutionnels montreront plus d'intérêt à opérer sur le marché et des *high-net-worth individuals* continueront à venir au Luxembourg ». Mais le récit, privilégié par la gauche, d'une invasion des capitaux étrangers semble trop commode. Car la crise du logement est faite-maison, et c'est la bourgeoisie et la classe moyenne autochtones qui en sont le moteur et en ont profité. La tendance luxembourgeoise rappelle celle que décrit le think tank britannique New Economics Foundation dans *Rethinking the economics of land and housing* (2017) : « Today the beneficiaries of the rentier economy are not a handful of landed aristocrats, but a huge number of ordinary homeowners, including a smaller but growing subset who have used the wealth in their homes to acquire multiple properties to let out to those excluded from ownership. Nonetheless, their role in the economy is directly analogous to the landowners of the eighteenth and nineteenth centuries. »

En 1895, la Chambre vota une loi pour favoriser l'accès à la propriété via des crédits immobiliers bon marché. L'exposé des motifs détaillait tout un programme idéologique. Il faudrait œuvrer « à solidariser l'esprit de famille, à préserver l'autorité du père, à renforcer le respect envers la mère, à propager le goût de l'ordre, à inspirer l'amour de l'économie, à imprégner le sentiment de la propriété, à repousser les idées subversives et à maintenir la paix sociale. » La nation des propriétaires est donc un projet séculaire de pacification sociale, et il est très généreusement subventionné par l'État. Le Luxembourg en paie le prix sous forme de surendettement des ménages et de vulnérabilité des banques. Mais fixer des limites dures au rêve luxembourgeois de devenir un jour propriétaire reste politiquement impensable. Malgré la pression montante de Bruxelles et de Francfort, le Comité du risque systémique se garde bien d'y toucher : aux propriétaires-occupants, les banques pourront ainsi continuer à prêter cent pour cent de la valeur du bien.

Pour 2021, le budget prévoit 784 millions d'euros en dépenses fiscales destinées au logement, une hausse annuelle de quatorze pour cent. Le véritable montant est probablement encore plus élevé. Car dans le détail, l'image se brouille. Concernant le déchet fiscal provoqué tous les ans par l'amortissement accéléré, le ministère des Finances ne peut qu'avancer « une estimation approximative » et évoque « un ordre de grandeur de cinquante millions d'euros ». On n'en sait pas plus sur le coût budgétaire que représente la déductibilité des intérêts débiteurs qui, contrairement aux propriétaires-occupants, ne sont pas plafonnés pour les investisseurs.

Dans son dernier avis budgétaire, la BCL rappelle que les dépenses fiscales ne se résument pas à une technicité comptable, mais sont « un outil des politiques économiques et sociales ». Dans la pratique, elles permettent de camoufler de gigantesques transferts d'argent public aux propriétaires et aux investisseurs. Ce n'est qu'en 2015 que ce voile de pudeur a commencé à être levé. Suite aux ordres de Bruxelles, le ministère des Finances commence alors à publier une liste. Elle englobe désormais 19 dépenses fiscales, et est toujours loin d'être exhaustive.

Dans son rapport budgétaire, François Benoy souligne qu'après leur introduction, les dépenses fiscales « ne sont souvent plus beaucoup thématiques dans le débat autour de la fiscalité ». Leur « utilité » et « efficacité » par rapport à leur coût ne sont pas systématiquement évaluées, regrette-t-il. Quand il s'agit de transferts sociaux, les éditorialistes pressés se plaisent à dénoncer une « politique de l'arrosage ». Mais quand il s'agit de dépenses fiscales en faveur de l'immobilier, l'efficacité et la sélectivité ne font plus débat. La priorité politique n'était pas de renflouer le budget du ministère du Logement, d'accroître le parc locatif de logements sociaux ou d'augmenter les aides financières destinées aux locataires, dont un tiers dépense désormais plus de quarante pour cent de son revenu pour se loger. Les ministres des Finances successifs ont préféré se rappeler au bon souvenir des électeurs en leur distribuant des bonbons fiscaux. Pour rappel : seulement quatorze pour cent des Luxembourgeois sont locataires, contre cinquante pour cent des étrangers. Honni soit qui mal y pense. ●

Shabbat sur Zoom

Entretien : France Clarinval

Depuis cinq ans, Alexander Grodensky est le rabbin de la communauté juive libérale d'Esch. Un sacerdoce autant qu'un job à plein temps

Oubliez tout ce que vous avez lu dans *Le Chat du Rabbin* (la bédé de Joan Sfar chez Dargaud) : tous les rabbins ne sont pas ventripotents, habillés en noir et affublés d'une barbe blanche. Avec son col roulé et sa veste noirs, Alexander Grodensky ressemble plus à un comptable qu'à un homme de Dieu. Il n'a que 37 ans, ce qui veut dire qu'il est devenu le rabbin de la communauté juive d'Esch-sur-Alzette à seulement 31 ans. Une communauté de quelques 200 à 300 membres qui se définit comme « libérale » (ou « réformée »), un courant « ouvert et inclusif » qui « revisite les traditions à la lumière de la société contemporaine qui nous entoure », comme le détaille David Weis, président de la communauté depuis quelques mois. Un tournant qu'a choisi Esch à la fin des années 2000, ainsi que le raconte Weis : « La communauté juive d'Esch était longtemps liée à la sidérurgie et au commerce. Progressivement, ces personnes se sont installées en ville pour des emplois dans le tertiaire. Le nombre de membres s'est réduit à quelques personnes âgées, la congrégation avait du mal à former un *minyan* (le *quorum* de dix hommes nécessaire à la lecture des prières, *ndlr*). On ne savait pas très bien comment la communauté d'Esch pourrait se maintenir. C'est pourquoi le président de l'époque, Robert Wolf, en accord avec d'autres membres clés de la communauté, a pris la décision audacieuse de transformer Esch, une congrégation historiquement traditionnelle, en une congrégation libérale. » Une décision qui s'est avérée payante, notamment envers les expatriés, dont beaucoup étaient issus de communautés progressistes américaines ou britanniques. Le rabbin britannique Nathan Alfred a été recruté, les hommes et les femmes ont été autorisés à s'asseoir ensemble, les offices ont été dispensés dans plusieurs langues selon les besoins, notamment en anglais, en français et en allemand, les cours de Talmud Torah pour les enfants ont repris... la communauté d'Esch s'est épanouie. En 2015, le rabbin Alfred est parti poursuivre sa mission à Singapour et Alexander Grodensky a été recruté pour son premier emploi. C'est lui qui nous raconte comment il est arrivé là.

d'Land : *La religion n'avait pas vraiment sa place dans la société soviétique dans laquelle vous êtes né. Comment devient-on rabbin quand on a été communiste ?*

Alexander Grodensky : Je suis né au Tadjikistan où j'ai passé mes six premières années. Mon père était militaire et a été envoyé en Russie, dans la République des Komis, au nord. C'est là que j'ai fait ma scolarité. Mes arrière-grands-parents d'origine lituanienne, étaient communistes, ils suivaient cet idéal qui leur avait permis de s'extraitre de leur condition dans le shtetl. J'ai grandi dans un environnement soviétique où la religion était plutôt un fait culturel, avec juste certains repas traditionnels pour Pessa'h ou Pourim. À l'époque, être juif, c'était seulement une mention sur notre passeport. Je me posais parfois la question de savoir ce que ça voulait dire d'être juif, notamment quand je voyais mes camarades de classes qui connaissaient les codes de leur religion chrétienne. Ils n'étaient pas pratiquants, mais ils savaient quoi faire pour des funérailles par exemple. Ce n'est que plus tard, quand j'ai fait mes études en sciences politiques à Saint-Pétersbourg en 2000 que j'ai pu entrevoir la vie d'une communauté juive. J'ai commencé à m'y impliquer, à fréquenter la synagogue. Mais c'était une communauté traditionnelle et il y a vite eu des aspects que je ne pouvais pas accepter comme de ne pas admettre de lecture actuelle des traditions, de ne pas confronter les textes à une approche scientifique. Ma solution a été d'aller poursuivre mes études à Vienne, où j'ai pu prendre du recul. C'est là que j'ai fait connaissance avec le judaïsme libéral. Les choses étaient très différentes dans la manière de mener les offices et de conduire la communauté : l'usage de l'allemand en plus de l'hébreu, la mixité des rangs, les mariages de personnes de même sexe... L'idée du judaïsme libéral est de trouver des solutions créatives pour vivre à la fois dans la religion et dans la société. Par exemple, si on accepte des femmes à des postes-clés de la société, comme des juges ou des cheffes d'entreprise, c'est anachronique de les obliger à se mettre à l'écart à l'étage dans la synagogue.

Vous avez suivi un cursus qui aurait dû vous mener à l'administration publique. Quand avez-vous décidé de devenir rabbin ?

Pendant mes études, j'ai été impliqué dans la vie de la communauté, j'ai travaillé comme assistant au rabbin à Saint-Pétersbourg, j'ai donné des cours aux enfants... Je me suis finalement rendu compte que

je ne faisais que fuir ma vocation, ma véritable voie, ce qui m'a poussé à m'inscrire à l'école rabbinique à Potsdam. C'est un cas assez unique où l'école fait partie de l'université et où il faut un degré académique pour poursuivre ses études. Cela veut dire qu'on apporte aussi un point de vue profane, critique au travail rabbinique. Après avoir été ordonné, j'ai appris la possibilité de venir au Luxembourg et j'ai saisi cette opportunité.

« *Je me sens plus en sécurité ici qu'en Russie, en tant que juif et que gay* »

Comment avez-vous été accueilli à Esch ? Vous ne correspondez pas vraiment à l'image qu'on se fait d'un rabbin : vous êtes jeune, marié à un homme...

Les gens s'imaginent que les rabbins naissent à 90 ans avec une barbe ! Mon prédécesseur n'était déjà pas un vieux barbon, ce qui a facilité les choses. Je suis venu pour un week-end, j'ai mené un office, puis j'ai travaillé avec les enfants... Je me suis senti à ma place. Arrivé à Esch, j'ai tout de suite trouvé une communauté très unie, avec beaucoup de respect et de tolérance. Très *menshlich*, on dirait en yiddish. On s'est compris très vite et je m'y sens bien, même si j'ai dû m'adapter à la taille de la ville après avoir vécu à Berlin ou Vienne. Mon mari et moi, on a pu s'intégrer à la vie de la ville et de la communauté. L'usage de l'anglais et de l'allemand dans notre communauté très internationale a rendu l'intégration plus facile.

Est-ce que vous avez constaté de l'antisémitisme à Esch ou au Luxembourg ?

Je n'ai pas à me plaindre de grand-chose. Il y a bien eu des e-mails, des courriers haineux, des messages sur ma boîte aux lettres. Souvent, face à de telles attaques, les gens vous ignorent et vous laissent seul avec vos problèmes. Ici, j'ai dû saluer le soutien que j'ai reçu de la part de la ville, du bourgmestre, de diverses associations (y compris du club de foot qui m'a demandé d'inaugurer un match), de mes voisins qui ont tous manifesté leur solidarité. Pour moi, c'est aussi une question de comparaison. Je me sens beaucoup plus en sécurité ici qu'en Russie, en tant que juif... et en tant que gay. Mais la question de la sécurité de la communauté juive reste cruciale et a un coût important. On n'a pas connu d'attaques terroristes, Dieu merci, mais Luxembourg n'est pas une île et s'il y a des attentats en France et en Allemagne, il se peut que ça vienne au Luxembourg. Nous sommes en train de négocier avec le gouvernement pour trouver des solutions au financement de la sécurité, car c'est du devoir d'un État de protéger ses citoyens, quelle que soit leur religion.

Revenons à la question que vous vous êtes posée plus jeune : ça veut dire quoi être juif ?

C'est une question pour toute la vie dont la réponse change au cours de la vie. Mon attitude vis-à-vis du judaïsme n'est pas la même qu'il y a quinze ans. Je ne pense pas que la religion soit gravée dans le marbre ou qu'il faille tout prendre ou tout rejeter. Être juif, c'est donc pour moi un engagement vis-à-vis des traditions, d'où nous venons, mais aussi de ce qui se passe aujourd'hui et maintenant. Un rabbin m'a dit un jour qu'il y avait toutes sortes de juifs : des juifs cardiologiques, pour qui ça vient du cœur ; des juifs culinaires pour qui tout est lié aux repas (il y avait d'ailleurs beaucoup de livres de cuisine quand je suis arrivé) ; des juifs spirituels ; intellectuels...

Quel est votre rôle en tant que rabbin ?

C'est difficile à expliquer car je suis le seul employé de notre communauté : je dois veiller à tous les aspects dans la vie de la communauté. Bien sûr les aspects religieux : mener les cérémonies, veiller au casherout (les règles alimentaires juives, *ndlr*), conduire les prières, l'encadrement des mariages, la préparation des bat et bar mitzvah. Mais au-delà, il y a la gestion de la communauté – qui est assez restreinte, ce qui pose des contraintes de ressources en personnes et en moyens. Il faut être un bon leader, un bon généraliste. Par exemple, ma journée d'aujourd'hui (ce lundi, *ndlr*) a commencé par une réunion en ligne avec un groupe inter-

confessionnel qui travaille contre l'antisémitisme où nous avons préparé du matériel pédagogique pour une campagne en Allemagne. Ensuite, j'ai conduit des funérailles à Strassen. J'ai aussi participé à une manifestation devant le Cercle Cité pour protester contre les exécutions qui sont en train de se produire aux États-Unis. J'y étais à l'invitation de l'Acat, association des chrétiens pour l'abolition de la torture, que je voulais soutenir. Avant notre entretien, j'ai passé du temps sur les emails, ce que je ferai encore ce soir...

Pour le moment, vous ne célébrez pas d'office pour cause du Covid...

Légalement, nous sommes autorisés à pratiquer nos cérémonies. Mais ce n'est pas tant une question de ce qui est autorisé que de savoir ce qui fait sens. Nous avons décidé de réduire les offices et de les réaliser en ligne. Nous avons maintenant nos services de shabbat, nos réunions, nos services éducatifs en ligne. Pour les plus grandes occasions, Rosh Hashana et Yom Kippour, nous avons fait des cérémonies hybrides, avec un nombre restreint de personnes présentes et le reste en ligne. J'ai été très surpris du succès que nous avons remporté, y compris avec des gens qui sont loin voire très loin qui ne viennent pas forcément en réel. On va donc garder une version en ligne après la crise sanitaire.

Mais Zoom, c'est de la technologie, de l'électricité... C'est autorisé à shabbat ?

Une synagogue orthodoxe ne l'autoriserait pas. Mais nous avons décidé de laisser cette porte ouverte à condition que ce soit pour un but religieux. Utiliser Zoom pour une réunion professionnelle à shabbat ne serait pas approprié, même avec une approche libérale. C'est d'ailleurs une question que nous avons dû trancher au niveau de l'association rabbinique internationale : est-ce qu'une communauté en ligne est une communauté ? Est-ce qu'on considère dix personnes sur Zoom comme un *minyan* ? Parce que c'est une technologie interactive, et non passive comme la télévision, nous avons tranché que la communauté était bien là. Et surtout que c'était mieux que rien.

Vous signez des lettres, participez à des manifestations, vous vous montrez à la Gay Mat... Vous êtes quelqu'un d'actif, si pas activiste. Cela fait partie de votre caractère ou c'est dans votre mission ?

Je ne dirais pas que c'est dans mon caractère. Si je m'écoutais, je lirais des livres et j'écrirais. Mais il y a des choses qu'il faut faire en tant que rabbin, en particulier en tant que rabbin libéral, car nous considérons les droits humains comme quelque chose à défendre.

Au regard des cinq années que vous avez passées à Esch, quelles sont vos réussites et quels sont les points sur lesquels il faut encore travailler ?

C'est facile de garder la paix quand tout va bien et que rien ne change. C'est plus difficile quand on est actif et qu'on met en place des projets. Je pense que ça a été le cas. Pas seulement moi, mais de nombreuses personnes de la communauté ont été actives et ça a été un succès car on reste une communauté unie et chaleureuse. Le seul regret est de ne pas réussir à mieux travailler avec Luxembourg-Ville pour former une grande communauté au Luxembourg. Ce n'est pas un problème de volonté, il y a des volontés de part et d'autre, mais ce n'est pas encore au calendrier. Ça prend du temps. Il faut être patient.

La Cour européenne de Justice a confirmé la semaine dernière une loi belge exigeant que les animaux soient étourdis avant l'abattage, rejetant ainsi les pratiques rituelles juives (et musulmanes). Un commentaire ?

Certaines organisations juives ont été très virulentes à la suite de ce jugement, criant à la fin de la liberté de culte. Je pense qu'il faut être moins radical et lire le jugement en détail. Il y a de la place pour que les plus pragmatiques d'entre nous trouvent des solutions qui respectent la liberté de culte tout en intégrant les recherches scientifiques sur la souffrance animale et comment la minimiser. Il y a 2 000 ans, l'abattage tel que nous le pratiquons était plus rapide et faisait moins souffrir les animaux. La méthode qui était valide à l'époque est-elle toujours d'application aujourd'hui ? C'est comme la circoncision qui est désormais pratiquée par un médecin. Il faut être pragmatique et suivre les lois de la société. ●



Alexander Grodensky officie dans la synagogue de la rue du Canal, construite en 1953 après la destruction de l'ancienne synagogue détruite en 1941

ZWISCHEN BREXIT UND CORONA-PANDEMIE

Im „No Deal-Test“

Daniel Zylbersztajn-Lewandowski, London

Noch knapp zwei Wochen waren es am vergangenen Wochenende bis zum 1. Januar 2021, jenen Tag, an dem Großbritannien endgültig den europäischen Binnenmarkt und die Zollunion verlässt. Die Verhandlungen zu einem Freihandelsabkommen hatten bis Redaktionsschluss kein Ergebnis. Auch eine Frist des Europaparlaments bis spätestens Sonntagabend wurde ignoriert.

Ob es überhaupt noch zu einen „Deal“ kommen kann, wird sich in den nächsten Tagen zeigen. Das EU-Parlament will jedenfalls nicht mehr vor Jahresende darüber abstimmen, könnte dies jedoch bei einer Einigung im neuen Jahr, wenn auch widerwillig, nachholen. Eine Verlängerung der Ver-

handlungen ins neue Jahr ist für die britische Regierung aber ausgeschlossen.

Es mag überraschen, dass all dies am vergangenen Wochenende und zu Beginn der Woche gar nicht einmal Hauptthema in Großbritannien war. Dies war stattdessen VUI2020/12/01, der Name einer neuen Mutation des Sars-CoV-2-Virus. Was die in einem Patienten im September gefundene Mutation bedeutet, wurde erst ab dem 11. Dezember klar, die kausalen Zusammenhänge somit erst eine Woche danach.

Die Mutation hatte im Vereinigten Königreich zu einem 52-prozentigen Anstieg der Covid-19-Infizierungen innerhalb nur einer Woche geführt. Der

neue Strang soll rund 70 Prozent ansteckender sein als das herkömmliche Covid-19, jedoch nicht kranker machen. Die bisherigen Impfstoffe – Großbritannien hat inzwischen 500 000 Menschen die erste Dosis verabreicht – sollen höchstwahrscheinlich auch gegen die Mutation wappnen können.

Bereits am Tag nach der Veröffentlichung dieser Tatsachen verhängte die britische Regierung am vergangenen Samstag über die betroffenen Regionen in Ost-und-Südostengland und über London eine neu geschaffene Höchststufe zur Bekämpfung der Neuausbreitung von Covid-19. Personen sollen sich möglichst zuhause aufzuhalten. Das Reisen aus den betroffenen Zonen ist bis auf wenige Ausnah-



Nicht nur in Bromley, einem Stadtviertel in London, streut das Coronavirus

DEUTSCHE EU-RATSPRÄSIDENTSCHAFT

War was?

Martin Theobald, Berlin

Das war sie nun. Die deutsche Ratspräsidentschaft in der EU. Zum Jahresende übergibt Berlin den Staffeltab – und damit auch eine Liste an ungelösten Themen – an Lissabon. Als Deutschland den Vorsitz im Juli übernahm, war klar, dass alle in Berlin zuvor verfassten Programme und Pläne im Papierkorb gelandet waren. Es gab nur noch ein Thema: die Bewältigung der Corona-Pandemie.

Doch die anderen Punkte auf der europäischen Agenda lösten sich nicht einfach in Wohlgefallen auf: Brexit, Rechtsstaatlichkeit, Budget, Klima- und Migrationspolitik. Die Erwartungen

an Berlin waren hoch. Wer, wenn nicht Deutschland, das ökonomische und politische Schwergewicht in der Union, könnte Europa in diesen Themen voranbringen. Und: Angela Merkel legte vor. Im Mai präsentierte sie gemeinsam mit dem französischen Staatspräsidenten Emmanuel Macron den sogenannten europäischen Wiederaufbaufonds.

Die EU solle gemeinsam Schulden aufnehmen. Für viele war das eine absolute Kehrtwende in der deutschen Politik, denn Merkel selbst hatte sich noch während der Euro-Krise vehement gegen eine Vergemeinschaftung der Schulden gestemmt.

Deutschland war damit, ganz nebenbei bemerkt, auf die Forderungen Frankreichs eingegangen. Mit dieser wieder erlangten Einigkeit zwischen Paris und Berlin konnten sowohl der Wiederaufbaufonds als auch der EU-Haushalt auf den Weg gebracht werden – wenn auch holpernd und stolpernd. Polen und Ungarn blockierten die Einigung in den Budgetverhandlungen aus Protest gegen den Rechtsstaatlichkeitsmechanismus, der parallel dazu verhandelt und beschlossen wurde. Während die Klausel zur Rechtsstaatlichkeit mit qualifizierter Mehrheit angenommen werden konnte, musste der EU-Haushalt hingegen einstimmig beschlossen werden. Genau hier witterten Budapest und Warschau ihre Chance. Berlin schaffte den Kompromiss. Nun gilt: Erst wenn der EU-Gerichtshof den Mechanismus zur Rechtsstaatlichkeit für legal erklärt, darf die EU-Kommission diesen anwenden. Die Wertediskussion wird der EU noch lange erhalten bleiben.

Die Klimapolitik sollte ebenso eine Priorität der Ratspräsidentschaft sein. Dass hatte Merkel zu Beginn des Vorsitzes angekündigt. Sie wurde zur Randnotiz. Auch wenn sich die Staats- und Regierungschefs vorvergangene Woche auf ein verschärftes Klimaziele für 2030 einigen konnten und künftig knapp ein Drittel des EU-Budgets mit grünen Themen verknüpft werden soll, blieb vieles in den begleitenden Schritten und bei den konkreten Vorgaben zur Zielerreichung vage oder wurde gar gekappt. Den ursprünglichen Vorschlag der Kommission etwa, den im Green Deal der EU vorgesehenen Fonds für den Übergang beim Kohle-Ausstieg mit 30 Milliarden Euro auszustatten, wurde auf 17,5 Milliarden Euro runtergehandelt. Angesichts der „sehr unterschiedlichen Situationen in Europa“ und insbesondere in Hinblick auf den Widerstand Polens sei beim Thema Klima „ein guter Kompromiss“ gelungen, findet indes Gunther Krichbaum (CDU), Vorsitzender des Ausschuss für die Angelegenheiten der Europäischen Union im deutschen Bundestag.

Beim Brexit hielt Berlin sich zurück. Hier überließ man Michel Barnier, dem EU-Chefverhandler, gerne die Führung und das Feld. So gelang es dem britischen Premier Boris Johnson nicht, einzelne EU-Mitgliedsstaaten gegeneinander auszuspielen. Was im Umkehrschluss aber auch bedeutet: Sollten die Verhandlungen wider Erwarten doch noch zu einem erfolgreichen Ende kommen, würde dies nicht Berlin angerechnet.

Völlig weggeduckt hat sich Berlin beim Thema Migrationspolitik. Dabei hat die deutsche Ratspräsidentschaft gerade hier einen Neustart versprochen. Allen voran wollte der deutsche Heimatminister Horst Seehofer (CSU) die Zeit nutzen, um das gemeinsame europäische Asylsystem voranzubringen. Dies sollte unter anderem schnellere Verfahren an den Außengrenzen der EU bringen, einen verbindlichen Schlüssel zur

Flüchtlingsverteilung beinhalten und die Mittelmeerstaaten entlasten. Die Kernfrage, wie und ob Migranten und Flüchtlinge, die in Italien, Griechenland, Spanien, Zypern oder Malta ankommen, auf die übrigen EU-Staaten fair und solidarisch verteilt werden sollen, bleibt weiterhin ungelöst. Seehofer gelang es nicht, die drei Fraktionen in der Migrationspolitik in ihren Positionen zu bewegen.

In der Migrationspolitik hatte die deutsche EU-Ratspräsidentschaft einen Neustart versprochen – aber dann doch nicht gewagt

Da sind auf der einen Seite die Frontstaaten, die als Erst-Ankunftsland nach den geltenden „Dublin“-Regeln für die Asyl-suchenden zuständig sind und Entlastung durch Verteilung fordern. Die westeuropäischen Staaten, die nicht noch mehr Migranten aufnehmen und Osteuropa daher in die Pflicht nehmen wollen. Schließlich die Osteuropäer – allen voran Polen, Ungarn, Tschechien, die Slowakei und Österreich –, die überhaupt keine Migranten aufnehmen wollen, sondern allerhöchsten zur „flexiblen Solidarität“ bereit sind. Diese Fraktionen bilden die Sollbruchstellen in der EU nach, an der sich auch weitere Konflikte entzünden werden. Die deutsche Ratspräsidentschaft vermochte es nicht, sich als Vermittler zwischen den Fraktionen und Konflikten zu etablieren.

Am Ende bleibt vor allen Dingen aber auch eine persönliche Bilanz: Angela Merkel trat in den vergangenen Wochen und Monaten gerne als überzeugte Europäerin auf. Wenn sie auch zum Beginn ihrer Kanzlerschaft vor 15 Jahren mit der EU fremdelte hat, kämpft sie nun um ihr Vermächtnis als große Gestalterin der Europäischen Union und darum, auch in Europa einen bleibenden Eindruck zu hinterlassen. ●

ortail du portier
eront le passé de
du bas)

ats modèles d'un
ent en mais pu
it écologiques. Or
est en dessous
passe. Ce qui en
dans l'après de la
à circuler

maux largement frot
berichenden türkischen
Medien systematisch unter Druck zu setzen.
Nicht nur gesetzlichen Einschränkungen, son-
dern durch schlaue Infiltrieren. Der erfahrene
und kritische Journalist Aydin Ergin beschreibt
dieses Vorgehen im Blog [international.de](#) (siehe
die 10. „Ein Finanzprobi, der aus höchstem Maß
oder sechs großen Baustreitern mit besteht, die
den Lizenzen bei staatlichen Ausschreibungen
erhalten, hat Zeitungen und Fernsehschaltun-
gen aufgekauft und deren Führungspersonen mit
Leuten besetzt, die Erdogan-Fanschriften
und Anweisungen befolgen.“

erhöhten Angriff des autoritären Regimes
auf kritische Medien haben sich bereits im
Vorfeld. Denn seitdem die größten und be-
kanntesten Medien von Erdogan Helfern un-
terwandert sind, sind es vor allem die kleinen
Medien im Internet, die dem Regime ein Dorn
im Auge sind.

Mit einer Anordnung vom 1. August 2019 ver-
sucht der türkische Hohe Rat für Rundfunk und
Fernsehen (RTÜK) zur Zeit, das Internet unter
seiner Kontrolle zu bringen. Laut ihr müssen ab
jetzt Sender und Livestream-Kanäle, die in der

Der Vertreter von Endogam Partei im RTÜK,
Nurullah Öztürk, beteuerte gegenüber der BBC,
zwar, dass Sender, die auf YouTube oder Per-
scope einige Stunden senden, von der neuen
Regierung nicht betroffen seien. Doch der Text
der Anordnung ist demnach unpräzise,
dass nicht nur die vom Regime verhassten kri-
stischen Medien in der Türkei wie [Medya-
scope](#) oder [T24](#) bald zum Schweigen gebracht werden
könnten, sondern auch internationale Sender.
Vor allem wird bemerkt, wie die Kon-
trolliere von RTÜK mit dem neuen, gemein-
samen YouTube-Kanal der Sender, Deutsche

Votre publicité ici

Contactez Zoubida Belgacem qui est en
charge de la régie publicitaire au sein
du **Lëtzebuurger Land**.

+352 48 57 57 32
zbelgacem@land.lu

La banque conseiller du prince

Bloomberg News déroule les révélations sur le normalement discret établissement luxembourgeois Bank Havilland (photo : SB). Après avoir détaillé en novembre comment le Prince Andrew, deuxième fils de la Reine Elizabeth II, ouvrait les portes de régimes autoritaires au fondateur de la banque, David Rowland, pour y débusquer des clients, l'agence d'informations expose cette semaine les relations d'affaires de l'institution avec le *ruler* des Émirats arabes unis, le prince Mohammed bin Zayed. Cette relation avec ce maxi-PEP (*politically exposed person*) serait, selon l'enquête de *Bloomberg*, à l'origine des plans de déstabilisation des marchés financiers du Qatar, pétromonarchie voisine ennemie, révélés en 2017 et qui font aujourd'hui l'objet d'un procès à Londres. La banque y explique pour se défendre que les documents qui ont fuité sont une stratégie de gestion du risque pour les structures détenant des obligations du Qatar.

Bloomberg News révèle en outre comment la banque a fourni des conseils en investissements (*scouting*)

au Zimbabwe (alors que le régime de Robert Mugabe était sous sanctions internationales) ou assisté dans la création d'une société qui détient les droits intellectuels de joueurs de Manchester City, propriété du prince d'Abu Dhabi, pour contourner le fairplay financier décrété par l'autorité européenne du foot, l'UEFA.

Dans son rapport annuel 2019, la banque nie « toute faute » et n'a rien provisionné spécifiquement. Dans son bilan de 2017, année durant laquelle l'histoire qatarie a paru, l'établissement qualifiait celle-ci de « peu réaliste et tirée par les cheveux ». La banque signe un profit de onze millions d'euros pour plus d'un milliard d'actifs enregistrés dans les livres. Banque Havilland a des filiales aux Bahamas, au Liechtenstein, à Monaco et en Suisse. En décembre 2018, la CSSF a condamné Bank Havilland à une amende de quatre millions d'euros pour n'avoir pas mis en place de structures de gouvernance à même de faire appliquer les lois anti-blanchiment. Bank Havilland est la « good bank » née en 2009 de l'explosion de l'Islandaise Kaupthing. ^{ps0}



Land

25.12.2020

9

W I R T S C H A F T

Cannot be conflicted

Le classement *Paperjam* des décideurs les plus influents paru la semaine dernière n'honore pas les régulateurs. Ni Claude Marx, directeur général de la Commission de surveillance du secteur financier, ni Claude Wirion, son homologue du Commissariat aux assurances, n'intègrent le tableau d'honneur érigé tous les deux ans par le média francophone. Claude Marx avait fini treizième du classement 2018, Claude Wirion 70^e. Or, les deux hommes ont joué un rôle déterminant ces deux dernières années dans le cadre (notamment) des relocalisations de sociétés financières britanniques, en traitant, plus ou moins vite, mais souvent « dans un esprit constructif », relèvent des parties prenantes comme l'avocat Paul Mousel (Arendt & Medernach), les dossiers de demandes d'agrément. Justement, dans le jury du Top 100 cette année se trouvait l'avocat réputé pour viser juste auprès des régulateurs pour l'octroi des licences si convoitées : Jean-Lou Schiltz. L'ancien ministre CSV avait d'ailleurs terminé cinquième de l'édition 2018, remportée par le duo Norbert Becker/Alain Kinsch, éminences grises du Premier ministre Xavier Bettel (DP) pour la politique économique. « Les fonctionnaires ne sont pas pris en compte, sauf exception », est-il précisé dans les pages du magazine, mais figurent dans le Top 10 Nicolas Mackel (Luxembourg for Finance) et Sasha Baillie (Luxinnovation),

tous deux payés par l'État. Interrogé sur l'exclusion des régulateurs, Jean-Lou Schiltz botte en touche. ^{ps0}

De Hosingen à Mundra

En novembre dernier, un sommet bilatéral virtuel rassemblait Xavier Bettel (DP) et son homologue Narendra Modi. Le premier ministre luxembourgeois s'était fait le VRP de B Medical Systems, indiquant qu'il pouvait aider l'Inde dans ses campagnes de vaccination. L'équipe dirigeante de B Medical Systems s'était ensuite rendue en Inde pour présenter ses produits de réfrigération médicale (*Land*, 18.12.2020). Une communication et une visite qui ont porté leurs fruits puisque l'entreprise de Hosingen annonce, par communiqué, y avoir conclu un plan d'expansion de plusieurs millions d'euros. Il comprend une nouvelle usine de fabrication dans l'État du Gujarat et plusieurs partenariats pour la fabrication d'équipements de maintien de la chaîne du froid. « Notre vision est de faire fabriquer et assembler au moins 80 pour cent des composants en Inde pour commencer et passer à cent pour cent de fabrication de bout en bout en Inde lors d'une deuxième phase. Tous ces produits seront fabriqués en Inde et aucun composant ne proviendra de Chine », a détaillé Jesal Doshi, directeur général adjoint de B Medical Systems, appelé à devenir directeur des opérations sur place. Cette première phase débutera dès février 2021 avec la mise en place d'une usine de

fabrication au port de Mundra dans le Gujarat (nord-est) et un investissement de quinze millions d'euros. Ce sera le premier site de fabrication de B Medical Systems en dehors du Luxembourg et les produits (containers de transport, frigos mobiles, fabriqués par rotomoulage) seront destinés au marché indien, mais aussi à l'Asie du Sud-Est et l'Afrique de l'Est. ^{fc}

Losc in transition

L'information a été publiée dans le Gujarat (nord-est) et un investissement de quinze millions d'euros. Ce sera le premier site de fabrication de B Medical Systems en dehors du Luxembourg et les produits (containers de transport, frigos mobiles, fabriqués par rotomoulage) seront destinés au marché indien, mais aussi à l'Asie du Sud-Est et l'Afrique de l'Est. ^{fc}

L'information a été publiée dans le Gujarat (nord-est) et un investissement de quinze millions d'euros. Ce sera le premier site de fabrication de B Medical Systems en dehors du Luxembourg et les produits (containers de transport, frigos mobiles, fabriqués par rotomoulage) seront destinés au marché indien, mais aussi à l'Asie du Sud-Est et l'Afrique de l'Est. ^{fc}

L'information a été publiée dans le Gujarat (nord-est) et un investissement de quinze millions d'euros. Ce sera le premier site de fabrication de B Medical Systems en dehors du Luxembourg et les produits (containers de transport, frigos mobiles, fabriqués par rotomoulage) seront destinés au marché indien, mais aussi à l'Asie du Sud-Est et l'Afrique de l'Est. ^{fc}

du championnat de France, peinait à rembourser ses dettes. Selon le journal *L'Équipe*, qui suit le dossier de près, seuls 102 des 225 millions d'euros empruntés ont été remboursés. Au cours d'une conférence de presse organisée cette semaine au camp d'entraînement du Losc, son nouveau président (en remplacement de Gerard Lopez) Olivier Létang s'est refusé à toute donnée chiffrée, mais a tout de même lâché que, « sans trahir de secret, le club aurait probablement été en état de cessation de paiement début janvier, ce qui veut dire qu'il y aurait eu un problème quant à la continuité de l'activité pour les équipes du club ». ^{ps0}



Lost in translation

La reprise en main de Lux Royalty par Callisto Sporting, struture créée le 7 décembre en les bureaux de Citco Fund Services à Luxembourg-Ville (dans l'arrière-boutique de l'ancien grand magasin Bonn Frères) a encore complexifié la chaîne de détention du club de foot de Lille. Au-dessus de Lux Royalty s'échelonnaient une londonienne

(Victory Soccer), une hong-kongaise (Chimera Consulting) et, entre janvier et juin 2017, une BVI (Incredible Wealth) dont on ignorait l'actionnaire et bénéficiaire effectif. Aujourd'hui, Callisto Sporting (Sàrl) a pour actionnaire Merlyn Partners, une société en commandite spéciale (SCSp). Ce type de véhicule appartient à l'univers dit des fonds alternatifs, des structures non-cotées et souvent opaques, qui permettent de loger un maximum d'actifs. Il s'agit d'une innovation née de la loi du 12 juillet 2013 transposant la directive AIFM. Cette transposition a donné naissance au pendant luxembourgeois de la société en Limited partnership de droit anglo-saxon très utilisée dans l'industrie des fonds. Celle-ci n'a ainsi pas de personnalité morale (elle ne constitue pas une individualité distincte de ses associés). La magie réside dans la possibilité pour l'associé commanditaire de ne pas subir l'obligation de publicité, explique une note de Pierre-Alexandre Degehet, avocat chez Bonn, Steichen & Partners qui vante la discrétion de l'outil en marge de sa création en 2013. Depuis, le registre des bénéficiaires économiques a fait son apparition dans une logique de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Or, les bénéficiaires effectifs de la société Merlyn Partners SCSp n'ont pas été enregistrés au registre comme ils auraient dû l'être depuis septembre 2019 (en vertu de la loi du 13 janvier 2019)... alors que la société Merlyn Partners

(dont on connaît l'associé-gérant commandité, Merlyn General Partner) a été créé en décembre 2018. Lors de sa conférence de presse de présentation en remplacement de Gerard Lopez à la présidence du club de football de Lille, Olivier Létang s'est contenté de dire que « Merlyn est un fonds qui veut garder une grande confidentialité. Je n'ai pas grand-chose à ajouter sur ce sujet-là. » Précisons que le principal créancier de Lux Royalty, Elliott Management, possède déjà le club italien Milan AC engagé, comme Lille, en coupe d'Europe. L'autorité européenne du football, l'UEFA, interdit pour un même actionnaire d'avoir deux clubs en coupe d'Europe. ^{ps0}

Le pyjama du voisin

Trois tours d'habitation que Flavio Becca propose d'ériger au Ban de Gasperich viennent d'être actés au Mémorial cette semaine. Le 28 septembre, la modification ponctuelle du PAP « Grossfeld » avait été entérinée au conseil communal de la Ville de Luxembourg, sans grand enthousiasme. Au lieu de construire deux tours « imposantes » de soixante mètres, le promoteur Flavio Becca estime « plus efficace et esthétique » d'en construire trois « fines » de la même hauteur. Les tours qui cumulent une surface brute de 40 000 mètres carrés seront réservées à 80 pour cent au logement. Au conseil communal, il ne s'est trouvé personne pour faire l'éloge de ce projet. Mais personne non plus pour voter

contre. À Tom Krieps (LSAP), les tours rappelaient ceux « à Hagondange, près de l'autoroute », avec la vue en moins : « Ce n'est pas un résultat formidable ». Le conseiller communal, qui a fini par s'abstenir, craint que la vue à partir des appartements donnera « sur la marmite et le pyjama du voisin » d'en face, la distance séparant les trois immeubles n'étant suffisante. Le conseiller Déi Lénk, Guy Foetz, critiquait « un symbole d'indigence en matière d'urbanisme » et s'est, lui aussi, abstenu. La maire libérale, Lydie Polfer (DP), prit la position qu'elle prend toujours quand elle doit parler du Ban de Gasperich : Rejeter la faute à Paul Helminger. « À chaque fois que nous entendons le mot 'Ban de Gasperich' nous pouvons nous énerver ensemble et ne pas être contents. Mais ce projet provient d'un temps... bon... qui prédate celui de ce conseil échevinal et de celui d'avant. Nous devons aujourd'hui essayer d'en faire le meilleur. » Ce qui l'aurait convaincue, c'est que les immeubles sont destinés au logement et que la variante des trois tours apportera plus de lumière naturelle dans les appartements. Évoquant l'esthétique architecturale des trois tours, Lydie Polfer a lâché : « Ils n'ont pas fait un concours de beauté, mais les trois tours ne sont pas plus laides que les deux d'avant ». ^{bt}

Ticker

Haircut

Pierre Sorlut

Les balbutiements du débat sur l'annulation de la dette publique liée au Covid-19 révèlent l'impuissance du politique face au financier, encore plus au Luxembourg

Références « Vertrauen ass den Ufank vun allem ». La semaine passée, la cheffe de la fraction parlementaire CSV Martine Hansen introduit le débat sur le vote du budget 2021 à la Chambre au moyen d'une référence à une pub télé de la Deutsche Bank datant des années 90. La députée chrétienne-sociale ressasse les images kitchissimes du bébé dont on lâche la main pour ses premiers pas jusqu'au mariage et à la vie active avec ce message sous-jacent, « la confiance doit servir de base ». Et Martine Hansen de le transposer à la politique dont la mission, « la plus importante », est aujourd'hui de montrer la voie vers la sortie de crise, dit-elle. Évidemment et au risque de dévoiler la fin de l'intervention de l'élue du Nord, le principal parti d'opposition n'accorde pas sa confiance à l'avenir dessiné par le libéral Pierre Gramegna dans son projet de loi, la faute notamment à l'absence de « stratégie de rééquilibrage économique » à long terme. Telle est l'une des préoccupations majeures du politique ici et ailleurs : assainir les finances publiques et combler l'endettement accumulé pour stabiliser, autant que possible, l'économie pendant les confinements et la lutte contre la pandémie de Covid-19.

Le débat à la Chambre a donc essentiellement tourné autour d'un éventuel manquement à la doctrine keynésienne qui consiste à s'endetter lourdement lors de crises pour relancer la croissance et rembourser la dette en phase d'expansion économique, avec un CSV véhément à l'égard « des cadeaux offerts » par les trois partis de la coalition à leurs électeurs, comme le congé parental ou la gratuité des transports. « Le budget exceptionnel en des temps exceptionnels », élément de langage servi et resservi par le DP, n'aurait finalement pas grand-chose d'exceptionnel... sinon un creusement du déficit public lié à la crise du Covid-19. Selon les chiffres publiés par le ministère des Finances en fin de semaine dernière, les dépenses de l'administration centrale ont augmenté de douze pour cent par rapport à l'exercice précédent, soit 2,1 milliards d'euros en termes absolus. « Cette augmentation est principalement due aux mesures mises en place par le gouvernement pour contrecarrer la crise sanitaire et préserver l'emploi ainsi que soutenir les entreprises »,

explique la rue de Congrégation. Les recettes ont, elles, baissé de presque six pour cent, soit un milliard d'euros de moins, là aussi à cause du Covid-19. L'opposition critique l'absence de cap et d'ambition durable, mais quel argent permettrait de les financer si l'on souhaite aussi la rigueur ? Les comptes sont déjà dans le rouge comme ils ne l'ont jamais été.

« Ce qu'il faut regarder, c'est la soutenabilité de la dette. Mais celle-ci tient aussi à de l'idéologie, de l'irrationnel. »

Serge Allegrezza, Statec

Unexpected La créativité provient des arènes consultées durant le processus législatif. Dans son avis sur le projet de loi de budget, la Chambre des fonctionnaires et des employés publics regrette d'abord « la timidité des mesures prises par le gouvernement pour résoudre les trois plus grands défis que le pays, voire l'humanité, vont devoir relever depuis la Deuxième Guerre mondiale : le réchauffement climatique, la crise sanitaire et la crise de la dette qui en résultera. » L'organisation présidée par Romain Wolff plaide ensuite, afin de résoudre l'équation, pour que le gouvernement adopte « une position ferme » au niveau européen, à l'Eurogroupe et au Conseil Ecofin, « en faveur d'une annulation pure et simple des titres de dettes d'États détenus par la BCE en contrepartie d'investissements pro-climat équivalents ».

La proposition d'annulation de la dette publique avait déjà été formulée au Luxembourg... du côté du patronat et plus précisément de Michel Wurth, président d'ArcelorMittal Luxembourg

et figure tutélaire de la Chambre de commerce et de l'UEL, des organisations pas toujours d'accord avec la Chambre des fonctionnaires. Dans une note publiée en avril sur le blog du *think tank* Idea, l'ancien ministrable à la rue de la Congrégation (en 2013) suggère de « pactiser avec le diable » et de rompre la spirale de l'endettement public en annulant une partie. Michel Wurth met le doigt sur une certaine hypocrisie des supporters des coronabonds (dont fait partie Pierre Gramegna) ou d'autres méthodes de mutualisation de la dette européenne à vouloir, sans l'explicitier, repousser son remboursement *sine die*, voire à la « perpétualiser », c'est-à-dire à limiter les frais aux intérêts et non au principal (que la BCE refinancerait à chaque échéance). Mais la transformation en dettes perpétuelles ne permet pas de réduire le ratio dette/PIB. « Techniquement, cela n'a aucune importance mais politiquement, cela en a une », notent Alain Grandjean (économiste) et Nicolas Dufrene (haut fonctionnaire français) dans le magazine *Alternatives Économiques*. « Ce qu'il faut regarder, c'est la soutenabilité de la dette (...), mais celle-ci tient aussi à de l'idéologie, de l'irrationnel », complète Serge Allegrezza... en écho à l'impératif moral de remboursement porté par la dette (*Schuld*) chez le sociologue et économiste Max Weber, mais aussi à la fragilité potentiellement associée à un surendettement.

Les pays européens creusent leur dette publique depuis la crise financière de 2008. Même les bons élèves comme le Luxembourg. En 2007, la dette nationale s'élevait à un demi-milliard d'euros. En 2008, le sauvetage de Fortis et Dexia a contraint à une levée de 2,5 milliards d'euros de dette... puis, de déficit budgétaire en déficit budgétaire, tous gouvernements confondus, la dette de l'État atteint seize milliards d'euros en cette fin d'année, soit 27,4 pour cent du PIB. Elle frôlera les 33 pour cent en 2024 selon les comptes du ministère des Finances. Et ce n'est rien à côté de la France qui signe déjà (ce mardi) un endettement de 116,4 pour cent de son PIB. La Grèce culmine à 190 pour cent, l'Italie 150 et le Portugal 130. Le *quantitative easing* (assouplisse-

ment quantitatif) entrepris par la BCE depuis 2015 alimente la spirale de l'endettement. Le système européen de banques centrales rachète aux banques les obligations souveraines de la zone euro à des taux négatifs (donc en les payant) pour les pousser à financer les entreprises. Une mécanique qui atteint ses limites. La BCE détient 2 400 milliards d'euros de titres obligataires souverains de la zone euro, soit le quart de la dette de ses pays membres, estime l'économiste Jézabel Couppéy-Soubeyran, parmi les soutiens de la proposition d'annulation. Les liquidités abondent les circuits financiers, mais n'atteignent que peu l'économie réelle. Et qu'advient-il si les investisseurs ne croient plus en l'engagement de la BCE pour racheter la dette étatique ? Un *haircut* s'imposerait sur la valeur de l'actif et la tuyauterie financière (initialement prévue pour le financement) s'obstruerait, craignent les économistes de Terra Nova, laboratoire d'idées français (d'obédience progressiste) qui a ressuscité de débat sur l'annulation au début de la crise sanitaire.

What's up doc ? Ce débat revient régulièrement dans l'histoire économique, relève le directeur du Statec, Serge Allegrezza. Mais les annulations sont intervenues à titre d'exception pour des juridictions bien déterminées : l'effacement en 1953 d'une partie de la dette de la République fédérale d'Allemagne liée aux réparations exigées par les alliés, ou encore la Banque mondiale et le FMI qui ont, en 2005, tiré un trait sur quarante milliards de dollars de créances auprès de 18 pays pauvres très endettés. La discussion intervient aujourd'hui dans le cadre d'une union économique globalement surendettée, notamment par rapport à des règles que ses membres se sont fixées : le pacte de stabilité et de croissance. Son application (le déficit public doit rester inférieur à trois pour cent du PIB, l'endettement à soixante pour cent) a été temporairement suspendue par la Commission européenne pour permettre aux États de stabiliser l'activité économique pendant la crise sanitaire. Mais la question du remboursement de la dette se posera si « la règle d'or » demeure. En changer les termes constitue d'ailleurs le chemin privilégié par les grands argentiers pour sortir de l'ornière. Pierre Gramegna entrevoit par exemple une modification comptable pour ne pas considérer les investissements comme des dépenses... mais les tractations politiques pour atteindre un accord sur de nouvelles règles requerra un temps considérable que les marchés n'accorderont peut-être pas. L'annulation de la dette par la BCE paraît plus aisée, plus efficace. Fin octobre, interrogé sur l'évocation à l'Eurogroupe (auquel participe la présidente de l'institution Christine Lagarde), d'une éventuelle annulation partielle de la dette publique, le ministre des Finances luxembourgeois répond que « ce sujet n'a pas été évoqué de quelque manière que ce soit ». « Que ce soit très clair. Ça n'a même jamais été sous-jacent dans la discussion », a-t-il insisté fermement pour ne pas donner de signe contraire à la *guidance* décidée par la BCE. En avril, la Française arrivée à la tête de l'institution en 2019 jugeait « totalement im-

pensable » (sur *France Inter*) l'idée d'une annulation globale des dettes contractées par les États de la zone euro dans leur gestion de la pandémie du coronavirus. En 2015, dans le cadre de la crise grecque, celle qui était alors directrice du FMI (créancier de la Grèce), avait martelé, « une dette est une dette » (*Le Monde*). Une position que partageait celui qui siégeait à l'Eurogroupe au début de la crise grecque, Luc Frieden (CSV), très attaché à l'orthodoxie financière (il a décliné toute réaction au sujet).

Conflit d'intérêts Le Luxembourg, l'un des rares pays AAA dans la zone euro (avec l'Allemagne et les Pays-Bas) n'a a priori que peu d'intérêt à soutenir une telle proposition. Pourquoi bichonner ses comptes publics (avec le *Zukunftspak* par exemple) et remettre tout le monde sur un même pied d'égalité (ce qui serait très relatif avec une limitation au « remboursement » des dépenses liées à la pandémie) ensuite ? Le Grand-Duché perdrait le cas échéant une partie de son avantage compétitif lié à sa bonne santé financière. Le pays, économie ouverte et exportatrice de services à haute valeur ajoutée en Union européenne, a d'un autre côté tout à perdre avec un effondrement du marché européen. Si les lignes bougeaient, il appartiendrait au seul ministre des Finances de choisir le camp. Le pragmatisme de Pierre Gramegna, loué par son entourage, sera la seule boussole pour cette question fondamentale de la confiance, chère à Martine Hansen et à d'autres.

La classe politique luxembourgeoise n'est pas sensibilisée à cette proposition émanant de l'Hexagone voisin, reprise récemment par le gouvernement italien et véhiculée par le mouvement The Progressives (avec Aurore Lalucq comme fer de lance) au Parlement européen. Pour le président libéral de la Commission des Finances à la Chambre, ce n'est pas le lieu (l'échelon national), pas le moment (occupé à la relance). Gilles Roth (CSV) s'inquiète du surendettement et plaide pour une politique de rigueur, un concept bafoué par les gouvernements Bettel, dit-il. David Wagner (Déi Lénk) s'avoue intéressé, mais concède qu'il n'a pas eu le temps de se pencher sur sujet avec le travail parlementaire exigé par la gestion de la crise et des ressources limitées pour cette petite délégation du Parlement. (Les recrutements de chercheurs en politique, économie et droit lancés cette semaine à la Chambre devraient y pallier). L'étoile montante du LSAP, Max Leners, a sondé l'intérêt de ses camarades en avril quand la note de Terra Nova est sortie. Il n'a ressenti « qu'un faible intérêt », explique-t-il. « Sans doute trop technocratique pour la politique locale », analyse-t-il encore. « Le mal-être de nos sociétés a grandement à voir avec les débordements de la finance », avait analysé l'économiste Jézabel Couppéy-Soubeyran sur un plateau télé en 2015 lorsqu'elle présentait son ouvrage *BlaBla-banque*. C'est à ce mal-être, notamment matérialisé ces deux dernières années en France par le mouvement des gilets jaunes, que s'adresse une telle proposition d'annulation. ●

Michel Wurth et Luc Frieden se passent le relais à la

Chambre de commerce en 2019

Romain Wolff, président du puissant syndicat des fonctionnaires CGFP, en 2017

fonctionnaires CGFP, en 2017

Martine Hansen, cheffe de la fraction CSV (2020)





Les millenials sont ceux les plus touchés par les baisses de revenus liées au Covid-19

En septembre 2020 l'assureur allemand Allianz, associé à l'institut américain Qualtrics, a souhaité, selon ses propres termes, « prendre le pouls » des consommateurs et des épargnants au terme de la première vague de la pandémie. On ignorait que d'autres allaient survenir. Une enquête a été réalisée en octobre sur un échantillon total de quelque 7 000 habitants de sept pays (Allemagne, Autriche, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Suisse) via un questionnaire en ligne. Les questions ont porté sur l'évolution de leurs revenus et de leurs comportements d'achat et d'investissement, mais également sur leur niveau d'éducation financière. Sur ce thème crucial c'est la première étude d'envergure internationale menée depuis plus de dix ans.

En moyenne, trente pour cent du total des répondants ont enregistré une perte de revenu. Elle a été très marquée dans les pays ayant connu les confinements les plus stricts, ainsi que là où le tourisme pèse lourd dans le PIB. Ainsi, la proportion s'est élevée à 38,6 pour cent en Espagne et à 37,8 pour cent en Italie, alors qu'elle était plus faible en Autriche et en Allemagne avec respectivement 24,9 et vingt pour cent. Tous pays confondus, les femmes et les jeunes ont été particulièrement touchés. 32,7 pour cent des femmes interrogées ont connu une baisse significative de leurs revenus contre 27,1 pour cent des hommes. 37,8 pour cent des *millennials* ont également été dans ce cas, contre 27,2 pour cent du reste de la population. C'est en Espagne que les femmes ont été les plus affectées : 43,9 pour cent y ont déclaré que la pandémie a eu un impact sur leurs ressources contre 32,8 pour cent des hommes. Elles sont suivies des Italiennes avec 40,7 pour cent, contre 34,7 pour cent des hommes. Mais c'est en France que l'écart le plus important a été enregistré avec 38,8 pour cent des femmes déclarant perdre des revenus, contre 24,3 pour cent des hommes. Dans les autres pays, les pourcentages sont plus faibles, tout comme les écarts de genre. En Autriche il y a davantage d'hommes touchés (26,4 pour cent) que de femmes (23,3 pour cent).

Un résultat peu surprenant, sachant que les femmes représentent plus de 85 pour cent du personnel infirmier, cinquante pour cent des médecins et 70 pour cent des agents du secteur social dans le monde. Elles sont aussi très présentes dans l'hôtellerie et les services, très affectés par les confinements. Si les emplois occupés par les femmes sont à risque, leur indépendance financière et leur rôle au sein des ménages en subiront les conséquences, ce qui serait « un énorme revers pour l'égalité des sexes » déplore le rapport.

L'évolution des revenus pendant la crise a été aussi très différente selon les groupes d'âge, les « milléniaux » ayant été les plus touchés. Une situation très préoccupante en Italie, avec 49,4 pour cent de ces jeunes ayant déclaré un revenu en baisse, contre 34,3 pour cent pour les autres générations. Mais à nouveau, la plus large différence se rencontre en France, où 47,3 pour cent des milléniaux interrogés ont signalé une diminution de revenu, 21 points de plus que dans les autres tranches d'âge.

d'Land méi mobil

Désormais, les abonnés peuvent lire le Lëtzeburger Land sur leurs iPad et iPhone, ainsi que sur leurs portables et tablettes pourvus du système d'exploitation Android. Il suffit de télécharger l'application dans l'App Store de Apple ou dans le Play Store de Google.

www.land.lu



Une étude révèle les comportements de consommation et d'épargne, mais aussi la (mé)connaissance financière

Georges Canto

En Allemagne et en Autriche ils ont été davantage épargnés, avec dans chaque pays 28 pour cent de personnes dans ce cas. Ces chiffres inquiétants se retrouvent naturellement dans la consommation, avec là aussi une réduction plus marquée pour les femmes et les jeunes. Mais la baisse n'était pas due seulement à la diminution des revenus, car le manque d'opportunités d'achats pendant les confinements y est aussi pour quelque chose. L'étude s'est intéressée à la part respective de ces deux cas de figure selon les pays. Trois situations apparaissent.

En Allemagne, en Suisse et en Autriche, les répondants qui évoquent un manque d'opportunités sont nettement plus nombreux que ceux qui déclarent éprouver des difficultés à consommer. L'écart est flagrant en Autriche avec 33 pour cent contre six pour cent. En Allemagne le rapport est de 25 pour cent contre sept, et en Suisse de 28 pour cent contre

La crise sanitaire est comme une parenthèse, certes douloureuse, mais pas de nature à changer les plans ou les préférences

dix. En Espagne et en Italie, la proportion est similaire mais les écarts sont plus réduits (dix points et quatorze points respectivement). La France et les États-Unis font bande à part, avec un faible pourcentage de sondés se plaignant de ne pouvoir consommer (moins de vingt pour cent) pratiquement égal à celui des consommateurs en difficulté, une perspective inquiétante pour la reprise.

Les résultats de l'enquête sur les comportements d'épargne sont en symétrie avec ceux enregistrés sur la consommation, avec néanmoins des éclairages intéressants. 21 pour cent des sondés ont augmenté leurs économies de précaution, ce qui se voit sans peine dans les chiffres publiés par les autorités bancaires nationales, mais un pourcentage équivalent (21,3 pour cent) dit avoir vu sa capacité à épargner réduite pendant la pandémie. De plus, de nombreux sondés ont déclaré devoir piocher dans

leurs économies pour joindre les deux bouts : leur proportion est spécialement élevée aux États-Unis (27 pour cent), en Espagne (28,9 pour cent) et en Italie (28,1 pour cent), faisant craindre un recours accru à l'endettement si la situation devait perdurer.

Quant aux décisions d'investissement, elles semblent avoir été moins affectées que de nombreux observateurs ne le supposaient. Selon les auteurs de l'enquête, la crise sanitaire aurait été vue comme une parenthèse, certes douloureuse, mais pas de nature à changer les plans ou les préférences (voir encadré). La partie la plus intéressante de l'enquête concerne le niveau des connaissances financières des répondants, qui serait le facteur expliquant le mieux pourquoi certaines personnes sont mieux à même de faire face à un choc que les autres. Pour le mesurer, quatre questions relatives à différentes compétences financières (intérêts simples et composés, richesse nette, pouvoir d'achat) ont été posées. Seulement 28,5 pour cent de tous les sondés ont répondu correctement aux quatre questions, un résultat qualifié de « désastreusement bas ». Un chiffre tiré vers le bas par les mauvais scores en France (vingt pour cent), en Espagne (22,5) et aux États-Unis (25). Mais dans le pays le mieux classé, l'Autriche, on ne dépasse pas 36 pour cent.

Dans tous les pays un écart important a été observé au détriment des femmes : seulement 21 pour cent sont dotées des compétences de base contre 36 pour cent des hommes. L'écart est très marqué en Italie (21 points) et en Espagne (19 points), mais très faible aux États-Unis (huit points). L'enquête comportait deux questions sur la maîtrise de la notion de risque. « Les résultats donnent à réfléchir », écrivent sobrement les auteurs au vu de la maigre proportion, 27,6 pour cent des sondés, qui a compris le concept. On observe un écart de dix points entre la Suisse (33 pour cent) et les États-Unis (23 pour cent seulement) et de neuf points au détriment des femmes (23 pour cent de bonnes réponses contre 32 pour cent des hommes). L'aversion au risque n'est pas liée à sa compréhension : un niveau élevé peut se retrouver parmi ceux qui ont apporté de bonnes réponses comme chez les moins instruits. Elle est plus forte chez les femmes.

Les auteurs considèrent qu'un bon niveau de connaissances financières conduit à des investissements mieux orientés. Interrogés sur la manière d'investir mille euros, les répondants ayant des compétences financières préféraient les titres aux dépôts bancaires (35 pour cent contre 22). Les moins instruits en la matière ont répondu dans l'autre sens (27 pour cent contre 30). Ainsi, « les épargnants avisés sur le plan financier sont plus susceptibles d'éviter de tomber dans le piège consistant à investir dans des actifs supposés sûrs, mais déficitaires en période de crise des taux d'intérêt réels ». Plus inquiétant encore : les répondants manquant de connaissances financières sont plus susceptibles d'investir dans les cryptomonnaies (douze pour cent) que dans les produits liés à l'assurance (neuf pour cent). ●





Carte de Joseph de Ferraris, 1778

« La formule du « petit pays » est, par exemple, une référence structurante au Luxembourg. » Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, la citation ne provient pas d'une monographie portant sur le Grand-Duché de Luxembourg, mais d'une étude macro-historique placée dans une « perspective planétaire » parue tout récemment aux éditions Gallimard. Déjà le titre de l'ouvrage *Qu'est-ce qu'une nation ? Une histoire mondiale*, révèle la démarche scientifique ambitieuse de l'historien Pascal Ory (*1948), dont l'un des axes de recherche porte depuis les années 1980 sur la mise en question du concept de nation dans la longue durée.

En reprenant le titre de la célèbre conférence que l'écrivain, philosophe et membre de l'Académie française Ernest Renan (1823-1892) a tenue le 11 mars 1882 à la Sorbonne, le professeur émérite à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris I) met résolument son travail dans le sillon des grandes études de l'historiographie hexagonale portant sur les questions de la nation et des identités collectives, comme *L'identité de la France* de Fernand Braudel (1902-1985), paru en trois volumes en 1986-1987, ainsi que *Lieux de mémoires*, ouvrage collectif dirigé par Pierre Nora (*1931) et édité de 1984 à 1993 en sept volumes répartis en trois tomes, à savoir *La République*, *La Nation* et *Les France*.

À l'opposé de Braudel et de l'équipe d'historiens sous la houlette de Nora, qui centraient leurs recherches sur le seul cadre national français, Ory propose dans son essai d'envergure une analyse historique à l'échelle mondiale du concept de la nation, « cet imaginaire toujours en construction », tout en se référant dans son livre à ce « petit pays » qu'est le Luxembourg (Ory 2020 : 387).

L'on se doit de ne point réduire cette incursion référentielle au Luxembourg aux seuls effets du hasard puisqu'un autre chercheur universitaire français de renom international publia tout juste un an avant Ory l'ouvrage *Capital et Idéologie*, un pavé d'histoire et d'analyse macro-économiques de 1 200 pages dans lequel les références au Luxembourg ne sauraient être réduites à l'effet d'une lubie.

L'auteur de cette somme n'est autre que Thomas Piketty (*1971), directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales de Paris (EHESS). Déjà au début de sa carrière de chercheur, il signe en 2001 une publication appréciée au-delà du milieu académique, à savoir *Les hauts revenus en France au XX^e siècle*. Puis, en 2013, paraît son livre *Le capital au XX^e siècle* - qui connaît un suc-

cès mondial avec plus de 2,5 millions d'exemplaires vendus et dans lequel le très médiatisé économiste épingle déjà le Luxembourg, entre autres dans le contexte des « transmissions automatiques d'informations bancaires » (Piketty 2013 : 846-852).

« Dissonance idéologique, dumping fiscal et syndrome du petit pays »

Dans son dernier ouvrage, Piketty présente une fresque mondiale des régimes inégalitaires à travers les époques et les continents tout en insistant sur les différentes idéologies censées légitimer, voire justifier les inégalités socio-économiques que l'histoire humaine a connues jusqu'à nos jours. L'ouvrage est qualifié de « monumental » par l'économiste Branco Milanović (*1953), et l'on ne saurait s'aventurer à une présentation thématique en quelques lignes de *Capital et Idéologie*.

Retenons pour le propos de notre essai que l'une des thèses pikettyennes majeures consiste à démontrer que depuis la mise en place d'un ordre socio-économique néolibéral à l'échelle mondiale durant les années 1980, les politiques fiscales favorisent systématiquement le capital. Un état de fait qui provoque la montée des inégalités sociales.

Pour sortir de cette spirale néfaste, Piketty préconise entre autres pour l'Union européenne (UE) une « transformation sociale-fédéraliste de l'Europe », c'est-à-dire un processus visant la mise en place d'une « union politique et fiscale renforcée ». Et l'économiste de l'EHESS de la nommer « Union parlementaire européenne (UPE) », tout en lui conférant une fonction visant à « combler le déficit européen de justice fiscale, sociale et climatique » (Piketty 2019 : 1050 et 1051) afin de lutter contre toute forme de dumping fiscal et de promouvoir « la progressivité de la fiscalité ».

Piketty se veut dans un premier temps plus que rassurant quant à son projet européen : « Si les membres de l'UPE parviennent à démontrer que leur union renforcée fonctionne correctement [...], alors on peut espérer que la quasi-totalité des États membres de l'UE rejoignent l'UPE en quelques années, ou peut-être même immédiatement. » Après cette envolée bien optimiste, il tempère son enthousiasme en soulignant qu'« [e]n pratique, il est probable que les États qui ont beaucoup misé sur le dumping fiscal, comme le Luxembourg et l'Irlande, se battront farouchement contre ce projet » (Piketty 2019 : 1051).

« Toutes ces vicissitudes se sont retournées en autant de facteurs de consolidation nationale »

Pascal Ory

Selon Piketty, ces pays européens de moyenne et de petite dimension saborderont non seulement tout projet d'union politique et fiscale renforcée, mais s'opposent également à toute sanction visant à endiguer la concurrence fiscale tant au sein de l'Union européenne qu'au niveau continental : « Dans le contexte européen, il est probable que, si l'Allemagne, la France et l'Italie avaient adressé (ou adressaient à l'avenir) de telles menaces à l'encontre du Luxembourg ou de la Suisse, alors ces pays ne manqueraient pas d'expliquer que de telles sanctions ne sont pas conformes aux traités européens existants » (Piketty 2019 : 1053).

À lire Piketty, c'est donc par le biais de la question du « dumping fiscal » qu'il appréhende les politiques économiques des petits pays européens face aux grandes puissances du Vieux Continent, en épinglant surtout leurs pratiques fiscales, notamment en insistant sur le « scandale dit LuxLeaks (Luxembourg Leaks), révélé par un consortium international de journalistes en novembre 2014 ». Information à laquelle il ajoute que tout cela se passe « au moment même où Jean-Claude Juncker prenait ses fonctions comme président de la Commission européenne » (Piketty 2019 : 794).

Que révèlent les documents « LuxLeaks » ? Entre 2000 et 2012, à une époque où Jean-Claude Juncker était Premier ministre du Luxembourg, mais également ministre des Finances (jusqu'en 2009), et président de l'eurogroupe, les gouvernements luxembourgeois avaient « pratiqué à grande échelle un système d'accords confidentiels entreprise par entreprise (les « récrits fiscaux ») permettant à des grandes compagnies de négocier en toute opacité des taux d'imposition inférieurs aux taux officiels (pour autant déjà fort réduits au Luxembourg) ». Puis de souligner : « Personne ne fut vraiment surpris d'apprendre que le Luxembourg pratiquait l'évasion fiscale » (Piketty 2019 : 794).

Piketty recourt une seconde fois au « cas luxembourgeois » lorsqu'il propose une analyse portant sur les positionnements et stratégies des petits pays européens en matière de politique fiscale. Dans le sous-chapitre intitulé « Dissonance idéologique, dumping fiscal et syndrome du petit pays » (Piketty 2019 : 1061-1064), il en présente la grille explicative suivante : « Il faut également souligner à quel point les tentations de la concurrence fiscale peuvent être fortes, y compris pour des communautés dont l'idéologie initiale ne penchait pas particulièrement de ce côté-là. Le Luxembourg, avant de devenir un paradis fiscal, n'avait aucune prédisposition idéologique particulière à se comporter de cette façon. Mais à partir du moment où l'organisation de la mondialisation (et en particulier les traités sur la libre circulation des capitaux) permet de se lancer dans ce type de stratégie, alors la tentation du dumping devient trop forte, quelles que soient les préventions de l'idéologie initiale. » (Piketty 2019 : 1061-1062.)

Et d'ajouter : « Ceci est particulièrement vrai pour les pays de petite taille, qui relativement à la taille de leur économie peuvent espérer attirer des investissements et surtout des bases fiscales importantes (réelles ou fictives) du monde qui les entoure, ce qui peut plus que compenser les pertes de recettes domestiques liées à la baisse des taux d'imposition sur les contribuables aisés. » (Piketty 2019 : 1062.)

Pour sévères que puissent être interprétés les propos de Piketty – surtout par les milieux bancaires ou gouvernementaux du Luxembourg –, il convient d'admettre que les notions de « paradis fiscal » et de « dumping fiscal » correspondent, dans une certaine mesure, à une réalité politico-économique grand-ducale. Et contrairement aux affirmations de Piketty, celles-ci s'inscrivent bel et bien dans une durée quasi séculaire de la politique

économique de l'État luxembourgeois (Thomas 2016 ; Majerus 2020 : 120).

Pour preuve, le Luxembourg avait déjà introduit dès la fin des années 1920 « un embryon offshore dans sa législation » (Thomas 2016) en adoptant la loi du 31 juillet 1929 sur le régime fiscal des sociétés de participations financières (*holding companies*). Communément connue sous le terme « loi Holding 1929 », celle-ci peut être considérée comme étant à l'origine de cet état de fait que d'aucuns considèrent comme étant le « paradis fiscal » luxembourgeois.

C'est d'ailleurs ce risque d'une dégradation durable de l'image du Luxembourg au niveau international qui conduira Pierre Krier (1885-1947) à se montrer sceptique sur la « loi Holding 1929 ». Dans la publication *Pierre Krier. Ein Lebensbild* parue en 1957, l'on cite dix ans après sa mort l'ancien syndicaliste et ministre du Travail et de la Prévoyance sociale au sujet des « Finanz- und Fiskalfragen » durant les années 1930 : « Wenn auch Luxemburg finanzielle Vorteile aus der Gründung und dem Funktionieren der Holdings genoß, so litt doch sein Prestige und sein Ruf dadurch in der ganzen Welt. » (Cit. dans Krier 1957: 179; Thomas 2016.)

C'est au temps de son exil londonien durant la Seconde Guerre mondiale que le ministre Krier avait noté ces considérations auxquelles il avait pris soin d'ajouter les lignes suivantes : « Es erscheint mir notwendig, daß wir versuchen müssen, in Zukunft sorgsam alles zu vermeiden, was uns ähnlichen Schaden zufügen könnte. Im neuen Europa werden wir, besonders als kleines demokratisches Land, über unsere Ehre und unsern guten Ruf wachen müssen. » (Cit. dans Krier 1957: 179-180; Thomas 2016.)

Malheureusement, cette prise de position politique aux accents prémonitoires ne sera guère suivie ni par les gouvernements luxembourgeois des Trente Glorieuses ni par les coalitions gouvernementales des décennies suivantes. Bien au contraire, comme le souligne d'ailleurs le journaliste et historien Bernard Thomas (*1983) dans son article « Naissance d'un paradis fiscal », la politique grand-ducale de l'attractivité fiscale sera élargie par le développement « au cours des années 1990, [d']une industrie de l'optimisation fiscale ». Citons à cet égard entre autres « l'introduction des rulings en 1989 ; la création des Soparfi en 1990 ; l'exonération des plus-values en 1991 » (Thomas 2016).

Bien évidemment, comme le fait remarquer Piketty dans *Le capital au XXI^e siècle* et dans son *Capital et Idéologie*, la politique de la finance « offshore » à la luxembourgeoise s'explique en premier lieu par l'émergence d'un ordre économique néolibéral renforçant le « capitalisme patrimonial mondialisé » (Piketty 2013 : 835), ainsi que par l'absence d'harmonisation fiscale et par la mise en place du marché européen unique.

Encore faudrait-il inclure dans ce contexte les effets de la crise économique généralisée des années 1970 et le choc pétrolier de 1973, puis l'affaiblissement du secteur sidérurgique tant nord-américain qu'européen, dont les répercussions socio-économiques frappent de plein fouet le Luxembourg. Un Luxembourg dont la richesse et la croissance économique dépendent depuis la révolution industrielle d'une sidérurgie à portée mondiale.

C'est dans ce contexte qu'interviennent d'abord discrètement, puis plus résolument les actions des gouvernements luxembourgeois pour promouvoir l'essor d'un secteur bancaire. Celui-ci ne peut que profiter d'une législation réputée bien complaisante pour attirer des capitaux et des investissements étrangers. Relevons parmi ces mesures, entre autres, le secret bancaire, l'absence de retenue à la source sur le paiement des intérêts et dividendes sur les titres étrangers pour les non-résidents, ainsi que la dispense de l'obligation de constituer des réserves pour les établissements bancaires.

Le Luxembourg en tant qu'État de petite dimension utilise ainsi ses pouvoirs de souveraineté pour développer une économie bancaire ainsi qu'un pôle d'attraction d'envergure internationale pour les investisseurs étrangers. À eux de faire perdurer désormais la richesse de l'économie nationale que la sidérurgie avait assurée depuis la révolution industrielle ! En d'autres termes, la réussite économique du Luxembourg postindustriel est en grande partie assurée par un secteur bancaire profitant à la fois des normes de la législation luxembourgeoise et du contexte macro-économique européen et mondial.

C'est du moins ce que l'on peut dégager des travaux de synthèse comme *Les fruits de la souveraineté nationale*, publication présentée en 2001 par l'économiste et politicien libéral André Bauler (*1964), voire les récits historiques de Gilbert Trausch (1931-2018), parmi lesquels il convient de citer *Le Luxembourg. Émergence d'un État et d'une Nation*, éditée en 1989. Le fait d'insister sur la réussite économique du Grand-Duché nous donne l'impression que pour ces deux « public intellectuels », l'accès du Luxembourg moderne à la prospérité a contribué, à son tour, à légitimer et le droit à la souveraineté et le droit à l'indépendance de l'État de petite dimension (Wey 2011 : 29).

Or, comme pour tout pays, droits souverains et régaliens ne sauraient s'appliquer que dans un État pleinement indépendant – fût-il de petite dimension. Cependant ce droit et à l'indépendance et à la pleine souveraineté fut longuement contesté par les puissances voisines du Luxembourg – c'est-à-dire aussi bien par la Belgique que par la France après la Première Guerre mondiale, mais surtout par l'Allemagne, comme en font preuve les occupations de 1914 à 1918 et de 1940 à 1944 (Wey 2011 : 29).

« Luxembourg/Singapour/Taiwan »

Pascal Ory revient dans *Qu'est-ce qu'une nation ? Une histoire mondiale* au « nation building grand-ducal » dans l'une des subdivisions de son sous-chapitre « Géopolitique mondiale », à savoir la section « Luxembourg/Singapour/Taiwan ». Selon l'historien de la Sorbonne, ces pays de prime abord si différents l'un de l'autre partagent un état de fait politique déterminant, c'est-



Thomas Piketty, Nicolas Mathieu, Pascal Ory et

à-dire celui « de la mise en crise d'un État que des rapports de forces géopolitiques défavorables menacent dans son unité, voire dans son existence même. Dans ce cas de figure, le constat ne semble pas souffrir d'exception : la survie et la confortation sont la règle » (Ory 2020 : 385-386).

« Vu d'Heillange, ça ressemblait au paradis sur terre »

Nicolas Mathieu

C'est par ces propos que l'historien parisien entame ses considérations analytiques sur les petits États-nations que sont Taïwan, Singapour et le Grand-Duché de Luxembourg (Ory 2020 : 386-390) dans son « immense panorama », dans lequel il « actualise et universalise hardiment le problème « d'histoire et de théorie politiques » qui hante les identités et les destinées contemporaines », entre autres la question de la nation (Rioux 2020 : 80).

Ory fait preuve d'un intérêt intellectuel sincère dans sa démarche scientifique portant sur l'État-nation luxembourgeois. Un pays dont l'histoire contemporaine lui est familière, ne serait-ce que pour avoir dirigé en sa qualité de professeur d'histoire contemporaine à Paris I un travail de Master 2 soutenu en 2009 et publié en 2011 par Bernard Thomas sur *Le Luxembourg dans la ligne de mire de la Westforschung 1931-1940* (Thomas 2011). Ory a également codirigé avec le professeur d'histoire luxembourgeois Michel Pauly la thèse de doctorat de Vincent Artuso portant sur *La collaboration au Luxembourg durant la Seconde Guerre mondiale 1940-1945*, travail soutenu en 2011 pour être finalement édité en 2013 (Artuso 2013).

Retenons d'emblée que le grand mérite intellectuel du professeur Ory est de présenter quelques éléments clés de cet État-nation de petite dimension qu'il Luxembourg pose en évitant le piège des a priori et des partis pris. Il s'interdit ainsi une perception hautaine de ces « petits pays », « auxquels le regard condescendant des grands n'accorde généralement qu'une attention fugace et amusée ». En revanche, l'historien de la Sorbonne essaie de présenter au lecteur un développement analytique visant à appréhender le bien-fondé systémique des « petits pays » : « Si on les prenait plus au sérieux on y verrait pourtant à l'œuvre un facteur d'identification dont l'efficacité est vérifiable. » (Ory 2020 : 386.)

C'est à partir de ces préceptes que l'historien français entame sa brève étude sur le Luxembourg, ce « petit pays » auquel il accorde une fonction de référence conceptuelle. Ainsi retient-il sous forme de note de bas de page que « la formule du 'petit pays' est, par exemple, une référence structurante au Luxembourg. Elle fut brandie en 1939, à la veille d'une guerre mondiale qui vit l'occupation totale du Grand-Duché par le Troisième Reich » (Ory 2020 : 386).

À ce « petit pays » situé aux marges de la France du Nord-Est, Ory consacre un développement concis dans lequel il retient d'abord les constats suivants : « Nul doute, par exemple, qu'à l'orée du XXI^e siècle la spécificité luxembourgeoise, démentant les analyses qui ne voyaient dans le Grand-Duché qu'une principauté d'opérette, soit sortie renforcée de la traversée du siècle précédent. Celui-ci avait pourtant vu le 'petit pays' deux fois annexé par l'Allemagne (1914 et 1940), menacé de voir son identité se diluer dans le processus d'union européenne et objet, le succès économique se confirmant, d'un taux d'immigration record (48 pour cent d'étrangers en 2018, dont un tiers de Portugais). » (Ory 2020 : 387.)

Et d'ajouter : « Toutes ces vicissitudes se sont retournées en autant de facteurs de consolidation nationale : l'impérialisme germanique a suscité, en retour, des politiques de réassurance nationale, le projet européen a grandement bénéficié à cet État faisant preuve d'un européisme modèle, enfin l'afflux d'immigrés a motivé une poli-



tique d'intégration qui, contre toute attente, a renforcé le statut de la langue luxembourgeoise, imposée, au même titre que l'allemand et le français, dans le cursus de tous les élèves. Une même préoccupation de renforcement identitaire est à l'origine d'initiatives analogues dans des cadres culturels aussi différents que celui d'Andorre ou des Émirats arabes unis, ayant cependant en commun l'attractivité économique et, par voie de conséquence, à leur échelle, une considérable immigration. » (Ory 2020 : 387-388.)

Que pourrait-on ajouter à ce survol analytique, sinon de formuler des réserves quant aux affirmations que la langue luxembourgeoise ait de fait le même statut que l'allemand et le français dans les programmes de l'enseignement primaire et secondaire et de comparer la situation grand-ducale à celles des Émirats arabes unis et d'Andorre ? Bien entendu, l'on pourrait mener à partir de cette approche succincte une discussion plus affinée et approfondie sur le bien-fondé tant systémique qu'idéologique du concept de l'État-nation luxembourgeois, ce « petit pays » multiculturel, économiquement riche et intégré dans une structure supranationale, à savoir l'Union européenne. Les travaux sur la nation luxembourgeoise ne manquent d'ailleurs pas.

Citons entre autres La *Nation luxembourgeoise* du politologue Daniel Spizzo (*1968), étude parue en 1995, ou bien les multiples études de Gilbert Trausch parmi lesquelles nous nous limitons à mentionner l'un de ses derniers articles intitulé « D'un concept de la nation à un autre » paru dans la revue *Forum* en 2007. Trausch y souligne : « Le statut précaire de leur État n'a pas empêché les Luxembourgeois de s'atteler à la tâche d'en faire une entité durable et stable. » (Trausch 2007 : 24.)

Un constat que Trausch partage avec Pascal Ory. Celui-ci prend soin de souligner que durabilité et stabilité ne sont ni l'apanage du Luxembourg, ni celui d'autres « petits pays » d'Europe : « En revanche l'histoire récente de Singapour rejoint celle de certains « micro-États » européens pour prouver que la taille ne fait rien à l'affaire et que, loin d'être en voie d'occultation douce, ces entités ont réussi jusqu'à présent à utiliser l'aisance économique pour renforcer leur identité culturelle, déjouant les prophéties qui leur promettaient une totale submersion. » (Ory 2020 : 387.)

Ce qu'ignore probablement Ory, c'est le fait que Singapour constitue depuis des décennies un modèle de développement économique que l'on suit de très près au Luxembourg. Déjà en 1987 le journaliste du *Land* Lucien Thiel (1943-2011), qui finira sa carrière comme lobbyiste de l'ABBL, évoquait la cité-État de Singapour comme « le frère jumeau asiatique du Luxembourg » (Thiel 1987). Et à Bernard Thomas de réinterpréter la formule de Thiel quelque trente-deux ans plus tard dans les pages du même hebdomadaire en énonçant que « pour le Grand-Duché, la République de Singapour est une surface » sur laquelle l'on peut « projeter tous ses fantasmes » (Thomas 2019).

Cependant Thomas distingue résolument le Luxembourg en tant qu'État de petite dimension du micro-État de l'Asie du Sud-Est : « À l'opposé du Grand-Duché, Singapour a flexibilisé son droit du travail et cassé les droits des syndicats. » Tandis que le Luxembourg constitue une petite entité d'État-nation que l'on peut qualifier de « néolibéral en dehors de ses frontières » et que « le Luxembourg est un des rares pays européens à avoir gardé plus ou moins intact son État social, financé – et c'est tout le paradoxe juncakérien – grâce à la manne offshore » (Thomas 2019).

Encore que la bonne santé financière de l'État social et la prospérité de l'économie luxembourgeoise doivent beaucoup aux immigrants, mais également aux salariés frontaliers dont le nombre total s'élève au troisième trimestre 2020 à 205 438 personnes. Plus de la moitié des travailleurs frontaliers, à savoir 108 164, font l'aller-retour entre la France et le Luxembourg. Un état de fait commenté lapidairement par le site *lesfrontaliers.lu* : « En cause : les salaires plus élevés qu'en France [...] et des entreprises qui recrutent. »

Il importe pourtant d'ajouter que l'attractivité du marché du travail pour les salariés frontaliers ne constitue point un phénomène socio-économique récent. Déjà en 1980, l'on comptait presque 12 000 frontaliers. Mais ce sera durant les années 1990 que le nombre de travailleurs frontaliers employés au Luxembourg connaîtra une croissance significative, puisqu'il passe de 35 300 en 1990 à 90 300 en l'an 2000. Pour ce qui est des frontaliers provenant de l'Hexagone, nous notons un recensement, respectivement de 16 600 travailleurs pour 1990 et de 48.300 pour 2000.



« Vu d'Heillange, ça ressemblait assez au paradis sur terre »

C'est précisément dans le cadre chronologique de l'ultime décade du XX^e siècle que l'écrivain Nicolas Mathieu (*1978) situe son roman *Leurs enfants après eux* couronné en 2018 par le prix Goncourt. Dans sa fresque sociale ayant pour cadre une vallée de la Lorraine mosellane frappée par le chômage depuis le déclin de l'industrie sidérurgique locale, Mathieu place au centre la commune de « Heillange ». Un lieu certes imaginaire, mais qui rappelle la commune de Hayange, située à une vingtaine de kilomètres de la frontière franco-luxembourgeoise.

Heillange et sa vallée bénéficient d'une situation géographique empreinte d'un passé transnational que l'auteur ne manque pas évoquer : « [La vallée de la Henne] avait par ailleurs hérité d'une infrastructure autoroutière de première importance. Sa proximité avec des pays plus riches, comme le Luxembourg et l'Allemagne, constituait une aubaine indiscutable. Sans parler de cette tradition d'hospitalité éprouvée, puisqu'on avait jadis accueilli tout ce que le continent et la Méditerranée comptaient de crève-la-faim pour faire fonctionner ces fameuses usines. » (Mathieu 2018 : 172-173.)

Dans son roman, Mathieu suit des jeunots au cours de quatre étés durant les années 1990. Alors qu'ils sont tiraillés entre frustrations et rages, entre désirs et espoirs, le « petit pays voisin » présente aux yeux de ces adolescents, comme Anthony, une réelle occasion de couper court à leur mal-être, du moins à moyen terme : « Comme tout le monde dans la vallée, il entendait sans arrêt parler du Luxembourg et de ses salaires astronomiques, des charges dérisoires qui s'y appliquaient et de ce truc formidable des bagnoles de fonction. Le besoin de main-d'œuvre dans le duché était tel que les autorités avaient mis en place des dispositions qui permettaient aux salariés transfrontaliers de se transporter en Mercedes, en BMW série 5 ou en Audi Quattro sans avoir à déboursier un centime. Vu d'Heillange, ça ressemblait assez au paradis sur terre. » (Mathieu 2018 : 351.)

Mathieu place ce moment de réflexion en l'an 1996. Cette année-là quelque 30 000 Lorrains travaillaient au Luxembourg ; aujourd'hui, ils sont plus de 100 000. Parmi ces frontaliers se trouvent certainement des Hayangeois quadragénaires dont le profil sociologique et la trajectoire biographique correspondent à ceux d'Anthony. Leurs vécus de salariés frontaliers les ont certainement amenés à revoir à la baisse leurs idées édulcorées sur le Luxembourg, tant soit peu qu'elles aient correspondu à celles d'Anthony. Car le « petit pays » de l'historien Pascal Ory ou le « paradis fiscal » de Thomas Piketty est tout sauf un « paradis sur terre ».

Le Luxembourg constitue certes un pays multiculturel de petite dimension économiquement riche et politiquement stable, autant qu'il revêt la fonction de pôle d'attraction dynamique au niveau de la Grande Région. Doté d'une richesse matérielle remarquable, ce « petit pays » a pourtant du mal à résoudre les problèmes d'aménagement du territoire et d'infrastructure routière, à remédier à la crise généralisée du logement, à pallier les carences des services sanitaires et hospitaliers, à promouvoir un développement économique durable et à se défaire de son image de « paradis fiscal ». ●

¹ Ory, Pascal, 2020. *Qu'est-ce qu'une nation ? Une histoire mondiale*. Éditions Gallimard, collection Bibliothèque des Histoires, Paris.

² Renan, Ernest, 1882. *Qu'est-ce qu'une nation ?* Conférence faite en Sorbonne le 11 mars 1882. Calmann Lévy - éditeur, Paris.

³ Piketty, Thomas, 2019. *Capital et Idéologie*. Éditions du Seuil, Paris.

⁴ Piketty, Thomas, 2001. *Les hauts revenus en France au XX^e siècle. Inégalités et redistributions, 1901-1998*. Éditions Grasset & Fasquelle, Paris.

⁵ Piketty, Thomas, 2013. *Le capital au XXI^e siècle*. Éditions du Seuil, Paris.

⁶ Mathieu, Nicolas, 2018. *Leurs enfants après eux*. Actes Sud, Arles.

Un inventaire détaillé des références bibliographiques pourra être ultérieurement consulté sur www.land.lu.

ZU GAST

Länger mit dem Virus auskommen

2021 naht, und man hätte sich gewünscht, wir würden dieses Coronavirus, das uns 2020 gründlich vermiest hat, endlich loswerden. Das wird nicht so sein, das Virus wird sich nicht am 1. Januar 2021 verabschieden, und auch nicht am Jahrestag der ersten Infizierung in Luxemburg, irgendwann im März. Wir werden es noch länger zu Gast haben. Und solche Gäste muss man pfleglich behandeln.

Frank Engel ist Präsident der CSV

Die Frage für die nächsten Monate wird tatsächlich sein: wie wollen wir längerfristig mit dem Virus umgehen? Von ihrer Beantwortung werden nicht nur Infektions- und Todeszahlen abhängen, sondern vor allem auch, wie wir in unserer Gesellschaft leben und miteinander umgehen.

Es wird eine Impfung geben, doch diese wird nicht binnen ein paar Wochen an alle Einwohner verteilt sein, und es werden Menschen sie nicht haben wollen. Es wird weitere Infektionen geben, auch weitere schwere Krankheitsverläufe, mit allem an intensivmedizinischer Betreuung, was diese verlangen. Die medizinische Versorgung im Land muss sich jedoch dringend wieder normalisieren: der reguläre Spitalbetrieb, mit geplanten Operationen und halbwegs normalen Dienstzeiten des Personals, muss zurückkehren. Das müsste eigentlich bedeuten, dass man erstens die Kapazitäten so ausweitet, dass sie bis ans „Ende“ dieser Pandemie stets ausreichend sein werden, und zweitens eine räumliche Trennung vollzogen wird zwischen Covid-Medizin und nicht-Covid-Medizin. So etwas hätte im Übrigen längst passieren müssen. Es ist aber nicht passiert. Deshalb muss es jetzt passieren.

Infektionsketten sind nicht nachvollziehbar, wenn es zu viele Infektionen gibt. Mit informatischer Hilfe wären sie allerdings sehr viel nachvollziehbarer als durch rein

manuelles Vorgehen. Eine Corona-App, die ein effektives *Tracing* erlaubt, bleibt nötig, und es müsste endlich eine positive Kommunikation zu einer solchen App beginnen, die dazu führt, dass ein solches Hilfsmittel von der Bevölkerung angenommen und genutzt wird. Dies ist in weiten Teilen der Welt der Fall, auch in einigen Ländern Europas, wo die Akzeptanz quasi einmütig ist, und die Nutzung bei zwei Drittel der Bevölkerung liegt. So etwas würde bei auch bei uns helfen. Es war von der Regierung nie gewollt. Es sollte jetzt gewollt werden. Gerade jetzt, wo wir einfach wissen, dass angesichts astronomischer Infektionszahlen in den letzten beiden Monaten definitiv kein manuelles *Tracing* mehr möglich war.

Es werden Pläne gebraucht. Stufenpläne zur Einführung progressiver Maßnahmen, ab dem Erreichen von bestimmten Grenzwerten – Infektionen, intensiv behandelte Patienten, Sterbefälle, R-Zahl, was auch immer: es soll bloß endlich passieren. Pläne für Alters- und Pflegeheime, für die Schule, für die Kultur, für den Sport. Diese Pläne müssten auch zu einer wesentlich besseren Kohärenz der Maßnahmen führen. Wenn wir im ersten Lockdown im Frühjahr keine Ausgangssperre gebraucht haben, wieso brauchen wir dann jetzt eine, wobei alle Begegnungsstätten geschlossen und Versammlungen verboten sind? Wieso konnten Restaurants geschlossen werden, während noch wochenlang regelrechte Shoppingorgien stattfanden? Die Akzeptanz von Regeln in einer demokratischen Gesellschaft hängt immer davon ab, ob sie als nützlich, verständlich und angebracht empfunden werden. Da ist noch viel Luft nach oben.

Wir können als Gesellschaft mit dem Virus leben, ohne uns jeden Monat mit neuen Regeln zu plagen. Das setzt etwas Planung, etwas Entschlossenheit und etwas Bereitschaft voraus, nun endlich alle Optionen auf einen Tisch zu legen, und gemeinsam jenen Cocktail daraus zu mixen, der die Präsenz des Virus längerfristig erträglich macht. Die Gesellschaft als Ganzes wäre dafür dankbar. Und sie würde der Politik mehr vertrauen. ● Frank Engel

D'GEDICHT VUN DER WOCH



E verschassent Joer

Jacques Drescher

„De Virus seet net: Wat wäert d'Kommissioun d'nächst Woch decidéieren. De Virus kennt keng Grenzen. D'Grenz intresséiert dee net.“ (François Bausch op RTL, 22.12.2020)

De Virus ass ganz mënschlech;
Him ass et dach egal.
E päift op zoue Grenzen,
Op Buff an och op Schal.

En ass esou flexibel;
Mam Tram ass hie mobil.
Mol klëmmt en an den Himmel,
Mol ass e méi stabil.

E freet sech op de Glühwäin,
Op d'Solden an der Stad.
En ass nawell geselleg
A gouf vläicht ënnerschat.

Op Chrëschttag kënn en iessen
A geet och mat an d'Mass.
„D'aalt Joer“, denkt de Knaschtert,
„Hunn ech iech gutt verschass!“

COVID-19

The beginning of the end

Michel Goedert

The first outbreak of Covid-19 (coronavirus disease 2019), which is caused by SARS-Cov-2 (severe acute respiratory syndrome coronavirus 2), was reported in Wuhan, China, on December 31, 2019. We watched in horror as the subsequent Covid-19 pandemic rapidly affected both the health and the economy of the world. As of early December 2020, SARS-Cov-2 had infected more than 70 million people and caused the deaths of 1.6 million. Without safe and effective vaccines, the pandemic would continue to rage.

Fortunately, recent developments in the form of messenger RNA (mRNA) vaccines provide grounds for optimism. As one would expect, these developments are based on previous findings. On May 13, 1961, two papers in the journal *Nature* described the identification of mRNA, the intermediary between protein-encoding DNA in the cell nucleus and protein synthesis at ribosomes in the cytoplasm. Messenger RNA, which forms a cornerstone of the code of life, is short-lived. In 1990, the first successful use of in vitro transcribed mRNA was published, when reporter gene mRNAs were injected into mice and protein production was detected. A major problem with mRNA is that it triggers an inflammatory response. Then, in 2005, Katalin Karikó and Drew Weissman from the University of Pennsylvania showed that the incorporation of modified nucleosides can prevent this response. This finding, more than any other, paved the way for the production of mRNA-based vaccines. Messenger RNAs encoding a single protein provide a major advantage over live attenuated and killed viruses, in that there is no danger of infection. Moreover, they do not integrate into DNA, hence there is no risk of insertional mutagenesis.

So, if anything, RNA vaccines are safer than the vaccines we received as children. Of course, we all know that nothing in life is ever 100 per cent safe, but a cost/benefit analysis argues very strongly in favour of vaccination against SARS-Cov-2.

Never before has a vaccine been shown to be effective against infection with a coronavirus. The Sars epidemic, which was caused by Sars-Cov, ended on its own, before serious efforts at vaccine development were undertaken. The number of cases of Mers (Middle-East respiratory syndrome), which is caused by another coronavirus, did not justify large-scale efforts at vaccine production. Enter Sars-Cov-2 and BNT162b2 (a vaccine that was produced and tested thanks to a collaboration between the biotechnology company BioNTech and the pharmaceutical giant Pfizer). The vaccine is a lipid nanoparticle-formulated, nucleoside-modified mRNA encoding the full-length Sars-Cov-2 spike glycoprotein with two mutations that lock the protein in the prefusion con-

formation. The spike glycoprotein is essential for infection, because it binds to angiotensin-converting enzyme 2 on the cell surface, thereby mediating entry of the virus into target cells. A successful vaccine will prevent cellular entry of the virus.

Early clinical trials showed that BNT162b2 induces B cell and T cell immune responses. Unlike protein immunization, mRNA vaccines activate some T lymphocytes. We now know that BNT162b2 also protects against infection. In a multinational, placebo-controlled, observer-blinded efficacy trial, 21 720 persons 16 years or older received BNT162b2 and 21 728 a placebo. Both groups received two injections that were spaced 21 days apart. Eight cases of Covid-19 were observed in the vaccine group, as compared to 162 cases in the placebo group, resulting in an overall efficacy of 95 per cent. Thus, the immune response that we mount in response to injection of the mRNA encoding mutant spike glycoprotein prevents the entry of Sars-Cov2 into body cells with remarkable efficiency. Similar efficacies were present in low-risk and high-risk groups. Although this remains to be shown experimentally, it is likely that BNT162b2 will also be effective against current variants of SARS-Cov-2.

It is not yet known if those protected against infection through vaccination may still infect others. We do know, however, that around 60-70 per cent of a population need to be immune in order to render the spread of disease from person to person unlikely (herd immunity). Since this is bound to take a while, we will inevitably face major restrictions for the months to come.

Though most vaccines have taken decades to develop, BNT162b2 has moved from conception to large-scale implementation in less than a year. Its development began on January 10, when the genetic

sequence of Sars-Cov-2 was released by the Chinese centre for disease control and prevention; BNT162b2 was approved for widespread use by the UK MHRA (Medicines and healthcare products regulatory agency) on December 2 and received Emergency Use Authorization by the US FDA (Food and drug administration) on December 11. Approval by the EMA (European medicines agency) was granted on December 21.

A second mRNA vaccine, produced and tested by the biotechnology company Moderna, received Emergency Use Authorization by the FDA on December 18. Approval by the MHRA of a third vaccine, produced and tested in a collaboration between the Jenner Institute at Oxford University and the pharmaceutical giant AstraZeneca, is imminent. That several safe and effective vaccines, which protect from COVID-19, were produced in less than a year is a triumph of biomedicine. The journal *Science* has chosen these “Shots of Hope” as the “Breakthrough of 2020”. It has been stunning to see that the work of ten years was done in under eleven months.

Messenger RNA-based vaccines are now major tools to combat COVID-19 and similar diseases. We must not forget that there have been two coronavirus epidemics and one pandemic in the past 20 years. It would, no doubt, be foolish to believe that there will be no others. ●

Michel Goedert is member of the Conseil de gouvernance of the Uni.lu. He is a programme leader at the Medical Research Council Laboratory of Molecular Biology and an Honorary Professor of Experimental Molecular Neurology at the University of Cambridge, UK

Covid station at the Chem



CHRONIQUE DE L'URGENCE

Un vaccin contre le réchauffement ?

Jean Lasar

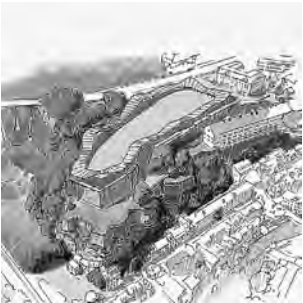
Face à un défi inédit qui est en même temps une menace existentielle, il ne saurait y avoir qu'une parade simple et efficace : un coup de baguette magique, ou alors ce fameux « silver bullet » cher aux Anglo-Saxons. Foin de contorsions, de dispositifs compliqués, de contraintes lourdes et de sacrifices par définition injustement répartis, ce qu'il nous faut, c'est une réponse universelle et indolore qui nous permette de revenir au plus vite au statu quo ante et de repartir de plus belle. Autant il est tentant de se placer dans cette perspective et de rêver à un « après » qui, grâce à une telle solution-miracle, ressemblerait furieusement à notre « avant », autant cet état d'esprit risque de nous induire profondément en erreur.

Cela vaut pour la pandémie, mais cela vaut aussi et bien plus encore pour les délètements que nous préparent le réchauffement et l'effondrement du monde naturel. Les experts de l'IPBES (Plateforme science-politique intergouvernementale sur la biodiversité

et les services écosystémiques, l'équivalent du Giec pour le monde naturel) sont formels : d'autres virus, potentiellement tout aussi, voire plus dangereux, attendent leur heure pour passer d'un hôte animal à un hôte humain. L'exaspération et le caractère systématique de nos empiètements inconsidérés sur l'univers naturel font que les prochaines pandémies sont littéralement préprogrammées. Or, enfermés dans notre modèle simpliste, nous nous réjouissons de régler son sort au Covid-19 à coup de campagnes massives de vaccinations sans nous préoccuper des menaces sanitaires tapies dans l'ombre.

A fortiori, il n'y a pas de remède universel à notre addiction aux produits fossiles et aux dégâts causés par nos pratiques prédatrices qui y sont associées. L'abandon des hydrocarbures, le recours systématique aux énergies renouvelables et l'électrification massive sont certes indispensables, mais si nous nous limitons à de vastes programmes d'investis-

sement pour réaliser cette transition (et nous en sommes, hélas, très loin), nous raterons le coche. Trop souvent, les débats relatifs à l'urgence climatique se polarisent sur ces mesures et s'enlisent dans des disputes interminables sur leur faisabilité. Un peu comme si nous discussions de la probabilité que les vaccins soient inefficaces et que cette discussion serve de prétexte pour ne pas questionner nos pratiques invasives ultra-risquées à l'égard du monde naturel. De même, si nous décidons finalement d'entamer sérieusement la transition énergétique, mais omettons de nous attaquer simultanément aux inégalités entre pauvres et riches, entre femmes et hommes, entre droits des générations futures et droits des générations actuelles, nous réussirons peut-être à repousser le pire, mais perpétuerons un modèle destructeur qui finira par avoir notre peau. Moins encore qu'aux risques de futures pandémies, il n'y a pas de remède unidimensionnel à la crise climato-civilisationnelle. ●



Un temps parallèle

●●●●●

Pour la carte blanche qui lui a été donnée (à voir en page 17), l'architecte Rodolphe Mertens s'est laissé aller à imaginer un aménagement différent pour le centre-ville et le Limpertsberg. Constatant que ce quartier a toujours du mal à être relié à la ville malgré sa proximité, l'architecte pointe « l'étendue d'asphalte et d'acier » qui érige le glacis en frontière. En y installant la Cité judiciaire, il considère qu'il règle plusieurs problème. Il valorise l'axe entre le boulevard Grande-Duchesse Charlotte (« où officie la plupart des bureaux d'avocats »), le théâtre, le Pont Rouge et le Kirchberg pour

mettre en évidence le lien entre les institutions luxembourgeoises et européennes. Une manière aussi de redonner ses lettres de noblesse à l'architecture de Bourbonnais (Grand Théâtre) trop longtemps méprisée et de nouer un dialogue architectural autour de cet espace spécifique. Il libère aussi le Plateau du Saint-Esprit de son « malheur » pour y remettre de la vie sociale, un cadre festif et lui redonner sa splendeur, sa vue sur et depuis la vallée. Occupée par de nouvelles fonctions, la place du Glacis ne pourrait plus accueillir la foire ? Qu'importe, Rodolphe Mertens s'inspire de ce qui se passe dans d'autres villes où les fêtes foraines sont installées le long des rues et non sur une place et déplace les forains de l'autre côté du pont, sur l'avenue Kennedy, entre la Philharmonie et la Bibliothèque, ce qui a le mérite de « valoriser le Kirchberg comme lieu de vie ». Il termine sa rêverie à l'autre bout du plateau pour prolonger le tunnel Serra et créer une piazza le long du centre commercial et du complexe de cinémas, là aussi pour apporter de la vie au Kirchberg. Des idées, des considérations, des envies que l'architecte belge a développées au fil des années de sa vie à

Luxembourg. « C'est ma vision de ce qu'on aurait pu faire de cette ville que j'aime profondément », conclut l'architecte à qui on doit notamment, en ville justement, le réaménagement autour de l'ancienne Bourse, celui du Grand Café ou de la Brasserie Guillaume. *fc*

MUSIQUE

(Gros) coup de pouce

●●●●○

La bourse Global Project est allouée une fois par an par music: LX pour encourager les artistes et leurs équipes à mener à bien un projet de développement de carrière, allant de la promotion et de la commercialisation d'un album à des tournées et ateliers



internationaux. Les candidats reçoivent jusqu'à 15 000 euros pour le projet présenté. Trois lauréats ont été sélectionnés par différents jurys selon les types de musique. Cathy Krier gagne pour la musique classique avec son album *György Ligeti's Études pour piano* qui « a un grand potentiel pour être la prochaine étape importante dans sa carrière, tant dans le calendrier que pour sa valeur artistique ». Coté jazz, c'est Michel Meis et son quartet qui rafle la mise grâce à « son plan de carrière bien pensé et son budget équilibré ». Enfin, pour le volet pop-rock, les Dudelangeois de Tuys (photo: Shade Cumini) sont récompensés pour mettre en place « une bonne équipe de management et de booking », et vont bénéficier d'un nouveau réseau professionnel en s'installant à Berlin. *fc*

POLITIQUE

Non essentiel

●○○○○

La seule chose sûre en cette fin d'année, c'est que le pire finit toujours par arriver. Après voir été quelque temps un

oasis culturel dans une Europe confinée, le Luxembourg a lui aussi fermé ses théâtres et ses salles de cinéma. Puis, dès ce samedi, fermera – jusqu'au 10 janvier au mieux – aussi ses musées, galeries et centres d'art pourtant passablement désertés. Seule concession obtenue par le ministère de la Culture : les instituts culturels que sont la Bibliothèque nationale, le Centre national de littérature et les Archives nationales pourront être ouverts aux chercheurs. Grâce à un petit jeu sur les mots, les livres ont été ajoutés à la liste des biens essentiels (qui comprenait les journaux), les librairies pourront donc rester ouvertes. Pour soutenir le secteur, les aides supplémentaires pour artistes professionnels indépendants et intermittents du spectacle ont été prolongées jusqu'au 28 février 2021. Cela correspond à des aides sociales jusqu'à hauteur du salaire social minimum pour personnes qualifiées et des indemnités journalières supplémentaires pour intermittents du spectacle. Le coût de cette mesure est estimé à 480 000 euros. Le ministère de la Culture a aussi mis en place une aide à la captation vidéo

pour le spectacle vivant. Cette nouvelle aide remboursera les frais techniques de captation et de diffusion en *streaming* pour permettre aux artistes de répéter et aux spectacles d'être créés et d'être vus par le public, mais aussi par d'éventuels partenaires et programmeurs. *fc*

LITTÉRATURE

Traduction

●●●○○

Publiée en 1947, *La Peste* d'Albert Camus a connu un regain d'intérêt ces derniers mois, les parallèles avec la pandémie actuelle étant assez criants. La chronique de la vie confinée des habitants d'Oran durant une épidémie de peste en 1940 a forcément des échos actuels et le roman du prix Nobel de Littérature 1957 offre une réflexion profonde et humaniste sur les comportements adoptés par une société lorsqu'on restreint ses droits. Les éditions Schortgen publient *D'Pescht*, la traduction luxembourgeoise du roman par le linguiste Lex Roth. (288 pages, 18,5 euros). *fc*

Land

25.12.2020



ART CONTEMPORAIN

Lignes de la main

●●●●○

Dans l'entretien qu'ils avaient donné au *Land* (11/09/2020), David Brognon et Stéphanie Rollin affirmaient : « Notre travail s'est toujours intéressé aux marginaux, aux laissés pour compte et là, ils deviennent le centre de l'attention. On savait déjà que les marges tenaient les lignes, mais cette fois, on l'a expérimenté, on l'a vécu de l'intérieur. » L'installation qu'ils viennent de livrer à la Ville de Luxembourg sur le P&R Bouillon (photo : sb) est dans la droite ligne de ce constat. *Première ligne*, néon de dix mètres de haut, représente l'intersection des lignes de destinée et de cœur, nichées dans la main d'un des travailleurs « de première ligne » : ambulanciers, pharmaciennes, caissières de supermarchés, livreurs, infirmières. Le néon est un de leur matériel de prédilection, séduisant par son côté lumineux, graphique et fragile à la fois. Le geste peut paraître abstrait, comme un éclair qui traverse un ciel d'orage, mais il devient le portrait d'un citoyen de la Ville de Luxembourg. Un portrait paradoxal parce qu'anonyme, mais pourtant pas interchangeable, les lignes de la main se rencontrent, les artistes ayant mis en évidence tantôt des lignes de cœur, tantôt des lignes de destinée. Une manière de poser la question de la prévalence cœur sur la raison alors que chez certaines personnes, ces lignes ne se croisent jamais. *fc*

Réserve artistique

●○○○○

Alors que monde médical a été invité à s'inscrire sur une liste de réserve sanitaire, Dudelange invente la réserve artistique, soit la constitution d'un pool d'artistes auxquels la ville pourra faire appel « en vue de la conception et la réalisation d'œuvres d'art ». L'appel à candidature ne précise pas de quelles œuvres il s'agit, mais seulement de projets dans le cadre de la réalisation d'immeubles financés en grande partie par la Ville de Dudelange. « L'objet et l'envergure des interventions artistiques spécifiques seront définis au fur et à mesure des besoins des maîtres d'ouvrage respectifs », dit le texte qui est plus précis quant aux documents que doivent fournir les artistes : aussi bien un dossier artistique comportant des visuels d'œuvres dans l'espace public et/ou d'expositions que des preuves administratives diverses. La liste ainsi constituée servira pour des appels à projets jusqu'en novembre 2023 (c'est-à-dire aux élections communales). On ne sait pas si les artistes qui n'ont pas remis de dossiers seront automatiquement exclus des appels (ce qui serait dommageable aux nouveaux venus), ni sur quels critères les dossiers seront jugés. C'est assez regrettable de réduire ce genre d'appel à une liste de documents à remettre plutôt que de le lier à un projet spécifique, un programme, une architecture, une ambition, une mission. Délais de remise le 8 janvier. *fc*

BINGE WATCHING

Drogenkönigin

Drogenkartelle sind in Film und Serie eher eine Männerdomäne. Die Netflix-Serie *Narcos* beschäftigt sich mit dem Aufstieg Pablo Escobars und geht dann auf Miguel Ángel Félix Gallardo über. Die von Salma Hayek verkörperte Elena aus Oliver Stones *Savages* (2012) ist da eine Ausnahme und ähnlich wie in Stones' Film, wird uns diese Teresa Mendoza (Alice Braga) präsentiert: In einem maßgeschneiderten, eng sitzenden Anzug, streng nach hinten gebundenen Haaren und großer Sonnenbrille steht sie da. Sie ist eine gefürchtete Frau, das größte Drogenimperium der westlichen Hemisphäre ist ihr Eigen. Bevor sie aber an der Spitze angelangen konnte, musste sie einen harten und langen Weg auf sich nehmen und diesen Weg zu beschreiben, macht die Erzählung von *Queen of the South* aus. Die von M.A. Fortin und Joshua John Miller geschriebene Serie setzt große erzählerische Klammern und blendet dorthin zurück, wo für Teresa alles angefangen hat: Mit Guero (Jon Ecker), einen Drogenkurier des berühmten Vargas-Kartells. Teresa verliebt sich in ihn, doch das Glück ist nicht von allzu langer Dauer. Weil er seinen Boss hintergangen hat, muss er den Preis mit seinem Leben bezahlen. Plötzlich ist die ohnehin schon sehr desillusionierte Teresa wieder auf sich allein gestellt. Doch damit nicht genug: Gueros Mörder sind bald schon hinter ihr her...

Queen of the South ist eine Seifenoper und beschreibt den Aufstieg einer Frau im kriminellen Drogenmilieu

Wenn *Queen of the South* in einer Szene auf Brian de Palmas *Scarface* von 1983 verweist, dann zeigt sie, auf welchen filmischen Vorreitern sie aufbauen will. Die Antiheldinnen dieser Serie sind so skrupellos, kaltblütig und machthungrig wie die Männer, die das Genre sonst so oft bevölkern. Die Frau erhebt sich hier als Folge einer langen Ohnmacht über die Männerwelt. Und ähnlich wie Al Pacinos Tony Montana hat auch Teresa

Mendoza die passenden Lebensweisheiten parat: „Ich war arm, und ich war reich“, meint sie. „Reich sein ist besser, glaubt mir.“

Bei aller Schwerpunktsetzung auf Gleichstellung und Emanzipation versäumt die Serie es, das große Ganze in den Blick zu nehmen: *Queen of the South* verbietet sich jegliche Reflexion über den Zusammenhang von Drogenkriminalität in Südamerika und dessen größten Markt, die USA – eine derartige Zustandsbeschreibung strebte *Narcos* noch in groben Zügen an. An einer Milieuschilderung oder einer Erforschung des Verhältnisses von Ursache und Wirkung ist *Queen of the South* gar nicht interessiert, sie beschreibt einzig den Weg einer Frau zur kriminellen Selbstbestimmung. Die Unterwanderung patriarchaler Ordnung ist das Hauptanliegen der Serie und in diesem Sinne ist die Geschlechtervarianz vielleicht lobenswert, ist aber in Anbetracht der Historizität des Genres und der gegenwärtigen Umbrüche in der Filmbranche, die nächstliegende Option.

Möglicherweise steckt eine Krankheit des Serienformats darin, dass die Vorgaben, die die Genreformeln stellen, übererfüllt werden, sie dann aber zugleich in die Erzählweise endloser Soap Operas zurücksinkt. Im Grunde nämlich ist *Queen of the South* doch eine Seifenoper: Die spanischsprachige Telenovela *La Reina del Sur*, die auf Telemundo ausgestrahlt wurde, bildet die Vorlage der Serie, die wiederum auf den Roman des Spaniers Arturo Pérez-Reverte zurückgeht. Keine Frage: Die *Showrunner* wissen, was das Genre im Wesentlichen konstituiert, besonders die Action. *Queen of the South* spart nicht an wilden Verfolgungsjagden, Schießereien, Drohungen, Folter und Erpressung. Aber weder das Abrufen von Genre-Zitaten, noch Giorgio Moroders Synthesizer-Klänge, die ebenfalls an *Scarface* erinnern sollen, können darüber hinwegtäuschen, dass die fast hundert Stunden lange Serie auf die Dauer eher langweilig ist. Auch die Schauspielerin Alice Braga kann über diesen Umstand nicht hinweghelfen. Sie spielt die Hauptfigur zwar äußerst unterkühlt, beherrscht und mitunter schon beinahe apathisch. An der Grenze zur Trivialität indes bewegen sich jene Szenen, in denen Teresas späteres Ich in einer Art Tagtraum mit ihr in Kontakt tritt. Das ist möglicherweise der letzte, unbeholfenste Ausdruck des Drehbuchs, dieser Figur Leben einzuhauchen. ● Marc Trappendreher



Alice Braga, ist die „Königin des Südens“

PORTRAIT

Re:Orientation

josée hansen



Nika Schmitt
lors de
l'installation

de *Balls to the wall* au Bâtiment IV à Esch

Stockhausen Quatre hélicoptères sont alignés sur une piste d'aéroport, les rotors tournants prêts au décollage. Les pilotes au sol les font monter un à un, à intervalles réguliers. À leur bord : quatre membres d'un quatuor à cordes – deux violons, un alto, un violoncelle – qui, une fois en l'air, jouent une composition de Karlheinz Stockhausen (1928-2007), le *Helikopter-Streichquartett*, écrit pour le festival de Salzbourg, mais finalement créé au *Holland-Festival* à Amsterdam en 1995. Vers la fin de sa vie, Stockhausen était devenu de plus en plus mégalomane (il était tombé en disgrâce dans le monde de l'avant-garde artistique après avoir qualifié les attaques terroristes de 9/11 comme « œuvre d'art totale »), sa musique pour quatuor à cordes défie les éléments (et les moyens financiers des producteurs de la pièce...) et tente d'allier la fragilité des cordes au boucan assourdissant des hélicoptères. Outre le fait de devoir garder leur sang-froid et l'équilibre dans les appareils, les musiciens, doivent en plus jouer au diapason – et a fortiori une musique difficile d'accès, répétitive (on les entend entre autres compter à rythme régulier). On pense forcément à Stockhausen en parlant à l'artiste luxembourgeoise Nika Schmitt.

Avant-gardiste et curieuse, Nika Schmitt vagabonde entre les mondes, alliant son, installation – et aléatoire

« Je travaille beaucoup avec des hélicoptères en ce moment », explique Schmitt, jointe pour ce portrait par visioconférence à Rotterdam, où elle vit et travaille depuis deux ans. De là, elle fait des allers-retours à La Haye pour suivre un master en « art-science » à l'Académie des Beaux-Arts, après des études en arts plastiques à Maastricht. Les références au monde de l'aéronautique sont parfois cachées dans ses travaux actuels. Ainsi, son installation dans la récente grande exposition du collectif Cueva dans le Bâtiment IV à Esch-Schifflange s'appelait *Balls to the wall* – une référence à une manœuvre extrême des pilotes militaires qui enclenchent une descente fulgurante en mettant le manche à balai en position maximale. Voici ce qu'on y vit : dans une salle baignée de lumière rouge, une toile est tendue entre les murs, à quelques dizaines de centimètres

sous le plafond. Sur un socle, un mécanisme rotatif surmonté d'un aimant s'approche de la toile, redescend – et quand un spectateur entre, relâche. Des billes métalliques sont projetées contre le plafond, puis, en retombant sur la toile, y sautillent joyeusement, le tout faisant un bruit d'enfer, accompagné par les cris de surprise des spectateurs pris au dépourvu. Durant les recherches sur le projet, il s'appela *Re-Orient*, « beaucoup de titres de mes œuvres portent le préfixe 're' parce que je travaille avec la répétition », explique l'artiste.

L'histoire de la rivière Ce qui occupe Nika Schmitt en ce moment, dans ses recherches pour sa thèse de master, c'est de savoir si une répétition infinie du même est possible. « On ne se baigne jamais deux fois dans la même rivière », affirma déjà Héraclite – « je crois que la répétition infinie et à l'identique du même nous rendrait fous, parce que ce serait nier tout progrès. Or, le progrès et le changement sont extrêmement importants pour nous, en tant qu'êtres humains », estime l'artiste, qui rappelle que même les montres vantant leur extrême précision produisent un délai infinitésimal sur une année. En mars 2019, son intervention d'artiste pour ce journal, intitulée *Leere Seite*, consistait en l'image obtenue en copiant 7 000 fois une page blanche dans les dimensions et le papier originaux du *Land* : le résultat en fut un motif abstrait de traits noirs, reproduisant et amplifiant les bruits occasionnés par le processus et la technique.

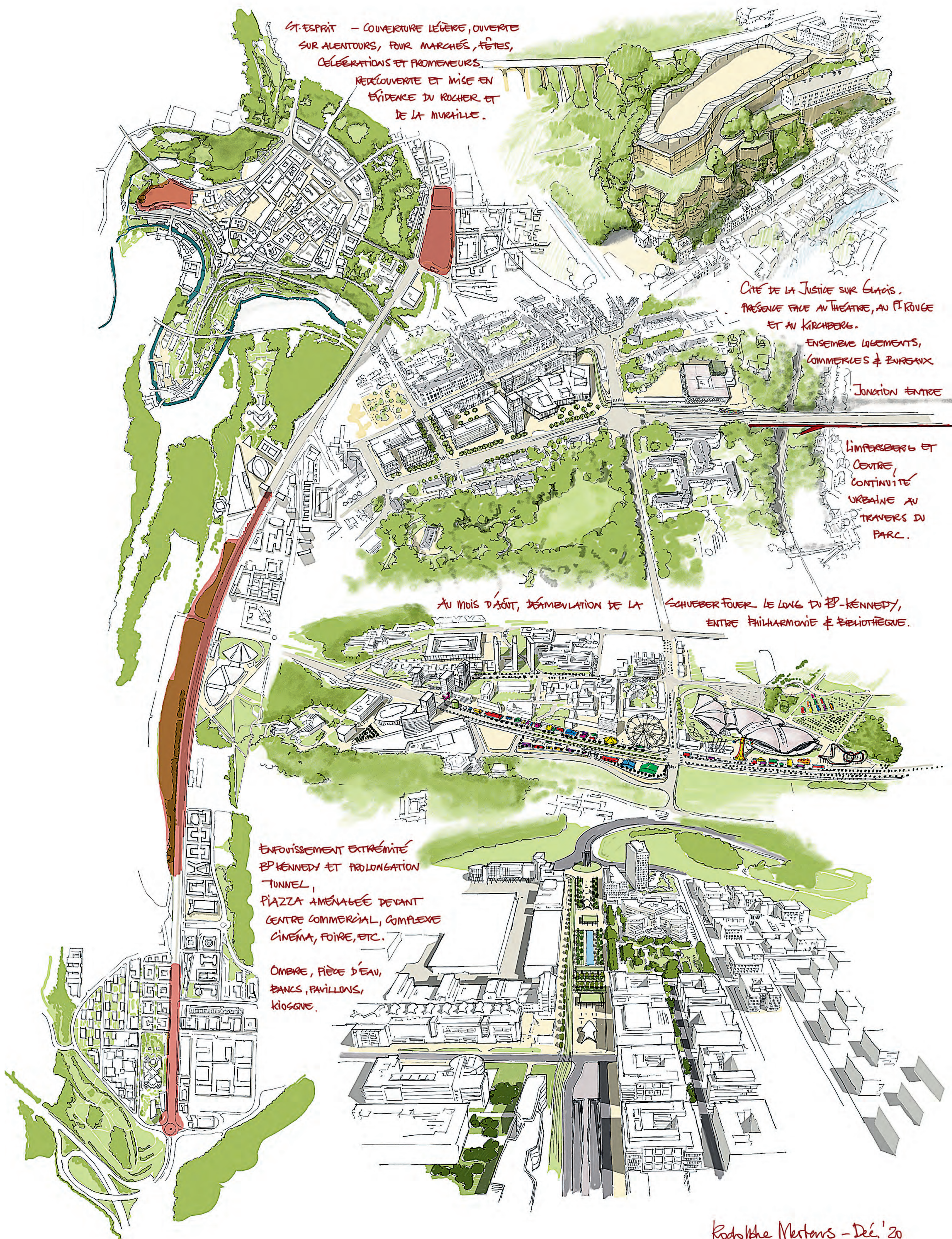
À 28 ans, Nika Schmitt a déjà fait un parcours brillant et réussi à s'imposer aussi bien dans le monde des arts plastiques que dans celui de la musique et de la recherche sonore. Alors quelle reste fidèle à la scène alternative qui l'a vue naître – elle travaille toujours aussi bien avec le festival *Antropical* à Steinfurt, pour lequel elle a réalisé cet automne l'installation sonore *Eng aner Siicht op d'Natur* avec le son d'un ruisseau, que donc avec Cueva –, elle a aussi été repérée par les grandes institutions (par exemple la Philharmonie Luxembourg, qui l'avait invitée à réaliser une œuvre, *Echotrope*, l'année dernière lors du festival *Rainy Days*). Et ce notamment grâce au commissaire d'expositions, défricheur de talents et grand expert de l'avant-garde sonore berlinois Carsten Seiffarth. Organisateur de plus de 200 expositions et projets jusqu'à présent (il a entre autres collaboré avec la Philharmonie), Carsten Seiffarth est à la tête du prix *Bonn Hoeren* – *Sonotopia* et avait découvert le travail de Nika Schmitt lors de la présentation des œuvres de la Maastricht Academy. Elle se voit attribuer le prix *Sonotopia* en 2018, qui comporte 10 000 euros et une résidence d'artiste à Dakar – quelle réalisa cet été. Ses recherches, comme celles de ses pairs, envoyés à Valparaiso et à Téhéran, seront continuées au printemps à Bonn, en échange avec des artistes autochtones invitées alors en Europe, puis exposées dans l'exposition *Sonic Explorers*.

« Dakar est une ville complètement folle, le bruit ne s'y arrête jamais, entre le trafic excessif et les chants incantatoires qu'on entend jusqu'à quatre heures du matin ». Nika Schmitt est notamment fascinée par un rond-point particulier dans la capitale sénégalaise, urbanisé dans les années 1960 et sur lequel elle constate que la réverbération du son change selon l'endroit où l'on se trouve, dépendant essentiellement de l'architecture des bâtiments. Elle bricole avec les moyens du bord à Dakar pour essayer de reproduire le phénomène des réverbérations changeantes : deux seaux en plastique et un wok en métal suspendu au plafond, qui tourne sur son axe (on peut consulter ces recherches sur le profil Instagram de Nika Schmitt).

Larsen Radar Radar serait alors en quelque sorte l'application concrète, le résultat final de cette expérience. Dans le pavillon de Esch2022 place du Brill, Nika Schmitt a installé des haut-parleurs et des micros, les équipements techniques haut de gamme se faisant face. Au centre, une sorte de parabole réalise un mouvement de rotation, renvoyant les fréquences et, surtout, le larsen produit par les mouvements dans l'espace vers un micro, qui l'amplifie et ainsi de suite. S'y immerger est une expérience très forte pour le spectateur – ce qui est toujours un élément important pour Nika Schmitt. « Normalement, je suis assez réticente à l'emploi de grands haut-parleurs visibles, parce que j'aime bien que le public soit surpris par un son qui semble soudain sortir de nulle part », explique-t-elle, l'aléatoire et l'inattendu (généré par l'espace, les conditions d'exposition, le public, et, souvent aussi la technique défaillante) étant des composantes essentielles de son travail. Un autre bricolage à Dakar thématise cet axe de recherche : Nika Schmitt a monté deux moitiés de calebasses évidées dos contre dos, avec un petit moteur au centre et faisait rouler ce robot improvisé dans les rues animées de la ville, observant non sans malice ses capacités d'adaptation pour contourner les obstacles et se frayer un chemin. Comme une application *low-fi* de la théorie du chaos. ●

Radau Radar de Nika Schmitt est accessible à l'Annexe22, place de la Résistance (Brillplatz) à Esch-sur-Alzette jusqu'au 9 janvier 2021 ; accès gratuit les jeudi et vendredi de 14 à 18 heures et les samedi et dimanche de 11 à 18 heures ; fermé les jours fériés ; esch2022.lu. Plus d'informations sur l'actualité de Nika Schmitt sur son site www.schmittnika.com. Le premier disque de son groupe Otomax, *Ways to prepare pets for war*, est sorti le week-end dernier sur Bandcamp : <https://otomax.bandcamp.com/releases>

UN TEMPS PARALLÈLE DU SAINT-ESPRIT À SERRA



FILMS MADE IN LUXEMBOURG

Un désir de s'échapper, voyager et découvrir le monde

Pablo Chimienti

Les cinémas sont fermés, mais le cinéma luxembourgeois reste disponible pour les spectateurs sur la toile. Parmi les propositions de la VOD grand-ducale, de nombreux court-métrages, parmi eux, *X on a Map* de Jeff Desom. Retour en arrière.

X on a Map est un film étonnant. Dès la première seconde, il surprend avec ce générique en noir et blanc, avec un grain de vieille pellicule abîmée par le temps, cette police désuète et ce crescendo de violoncelle signé André Mergenthaler. On pourrait presque croire à une superproduction de l'âge d'or d'Hollywood !

C'est dans un huis-clos hors du temps que nous entraîne Jeff Desom pour son premier court-

métrage professionnel. Dans une gigantesque usine qui fabrique des cartes, la Globo LTD, où travaille Paul. Dans l'ascenseur, où il n'y a que des hommes, tout le monde se ressemble. L'uniformisation semble de mise. Dans le couloir du septième étage, tout un chacun passe une blouse, puis, sans une parole, se dépêche de rejoindre son poste. Ce jour-là pourtant Paul trainasse. Résultat, l'ascenseur repart avant qu'il ait le temps d'en descendre. C'est le grain de sable qui le fera sortir du rang malgré le contremaitre qui espionne chacun de ses gestes. En redescendant, Paul fait la rencontre d'Ana qui travaille, elle, au cinquième étage. Il dessine les cartes, elle les plie. Dans cet univers froid et déshumanisé, les deux semblent résignés à une vie d'ennui. Et pourtant...

Cette première rencontre en amènera une deuxième, puis une troisième... toujours dans une cave un peu oubliée du troisième sous-sol de l'usine. Là, ensemble, ils regardent des extraits d'un vieux film : *The Life and Death of Christopher Columbus*. Pendant ces instants discrets, ils semblent revivre en rêvant de s'échapper, voyager et découvrir le monde. L'Amérique surtout, puisqu'Ana a une tâche derrière l'oreille qui ressemble justement au nouveau monde. Le réalisateur fera alors plusieurs aller-retours entre le récit du duo et celui de Colomb, entre les deux mondes, les deux univers graphiques. « C'était très drôle de tourner la partie sur le bateau, explique Jeff Desom, car le monde dans lequel vivent les personnages est très rigide ; c'était cathartique de tourner des scènes avec plus d'action, avec un aspect série-B » ajoute-t-il. De l'anti-utopie, on passe à l'aventure, et vice-versa.

Un des premiers rôles de Vicky Krieps



Le va-et-vient fonctionne à merveille et techniquement l'ensemble est parfaitement maîtrisé malgré l'inexpérience du réalisateur. Il faut dire qu'il était bien entouré : Jean-Louis Schuller (chef op), Christina Schaffer (production design), Amine Jaber (montage), Carlo Thoss (son)... Le film, en anglais, est également magnifiquement interprété par Vicky Krieps, Sean Biggerstaff et Jean-François Wolff. Du coup, on regrette que *X on a Map* ne dure que treize minutes ; on resterait volontiers un peu plus longtemps dans l'univers « gilliamesque » de Jeff Desom.

Comment est né ce projet X on a Map ?

Jeff Desom : Je venais de sortir de la Arts University Bournemouth et de remporter le Filmpais avec *The Plot Spoiler*, un court-métrage amateur. Avec Bernard (Michaux, alors producteur chez Lucil Film, désormais chez Samsa Film, ndlr), on avait envie de travailler ensemble depuis toujours. L'idée était de reprendre l'histoire d'Arthur Schnitzler, avec cette fille et ce garçon amoureux dont l'un a cette tâche de naissance qui ressemble à l'Amérique, mais à ma manière, dans un univers à la Terry Gilliam (*le réalisateur de Brazil, The Fisher King, Twelve Monkeys, ndlr...*).

Onze ans après, quel regard portez-vous sur ce film ?

Je l'aime bien. Il est arrivé tout au début de ma carrière, mais aussi de celle de Bernard et de celle de Vicky (Krieps). À l'époque on ne savait pas du tout où tout cela nous mènerait ; et quand je vois où est arrivé Bernard et surtout Vicky (*Hanna, Colonia, Phantom Thread...*), je suis très fier d'avoir été là pour le début de leurs carrières et d'avoir joué un petit rôle là-dedans.

Depuis vous avez tourné plusieurs pubs, des clips et remporté plusieurs prix en ce qui concerne l'art vidéo. Mais X on a Map reste votre dernier film. Fini le cinéma ?

Non, je travaille toujours sur des projets de réalisation classique, mais le cinéma a tellement évolué ces dernières années que j'ai eu envie d'expérimenter différentes choses. Et lors de ces expérimentations, j'ai fait des petits trucs qui mont amené sur un chemin que je n'aurais pas vraiment prévu, notamment l'art vidéo. Des petits projets pour lesquels j'ai eu d'énormes retours, bien plus immédiats qui plus est que pour un grand projet cinéma sur lequel on travaille pendant des années sans vraiment savoir si ça va aboutir un jour. Ça me permet de garder mon enthousiasme pour le métier. Mon but est toujours de faire un long-métrage. ●

LUXEMBURGENSIA

Die Sprache der Gewalt

Claire Schmartz

In Roland Meyers Roman *Glous* ist es heiß. Ständig herrschen satte 35 Grad Celsius, die Sonne prallt aufs Dorf und strahlt durch die Fenster bis in die hintersten Ecken des Klassenzimmers. Schweiß läuft über die Stirn, es gibt Stress. Die Hauptfiguren stehen an der Schwelle zwischen Kindheit und Jugend und fühlen, wie es glüht, bis es brennt, bis das Gewitter sich entlädt. Glut ist nicht nur das, was sie umgibt und droht, bald in Flammen aufzugehen. Die Glut steckt auch in ihnen, in ihrer Lust, der Wut und den Wörtern, in der Gewalt.

Das neue Buch von Roland Meyer erzählt die Geschichte der Gewalt, der Erlebnisse eines Jungen, und ist zugleich eine Reflexion der Sprache unseres Erlebten. Der Lehrer, Autor und Musiker hat über 40 Theaterstücke, Jugendbücher und Romane auf Luxemburgisch und Deutsch verfasst. Ist *Glous* mit seinen jungen Hauptfiguren nun ein Jugendroman? Gewiss auch, aber nicht nur, denn der Stil des Textes lädt zu verschiedenen Lesarten ein. Spannungsvoll rasch, zugleich distanziert und voller subtiler Reflexion, werden verschiedene Themen verbunden. In der Klarheit der Erfahrungen eines jungen Menschen, in der Intensität seines ersten Erlebens, ist es ebenfalls, wie *TelMo* (2017), ein *Kannerbuch fir erwuesse Leit*. Ein aufregendes Buch, das schockt.

Aber man erlebt nicht nur die Geschehnisse mit den Protagonisten; auch ihre Welt, und woraus sie gemacht ist, wird untersucht – die Wörter, die die Kinder begleiten, ihr Umgang mit Sprache und Geschichten. Die Botschaften und Erinnerungen, Symbole und Wegweiser, die sich in der Sprache verstecken und die weitergegeben werden. Es wird gezeigt, wie sie die Grenze zwischen Realität und Einbildung verschwimmen lassen können. Ein kluges Buch, absolut lesenswert, das sich in dieser Verbindung zwischen Erlebtem und Betrachtung, mit seinem starken, eigenen Stil, ähnlich Édouard Louis' *En finir avec Eddy Bellegueule*, einen literarischen Ehrenplatz erobert.

Ein etwa 14-jähriger Junge beschreibt seine Erlebnisse in der Schule und seinen Alltag:

die Gesten und Aussagen seiner Großeltern, bei denen er und seine Eltern leben. Die Erinnerungen sind haptisch, beschwören Gerüche, Geräusche und Bilder herauf. Sein Vater arbeitet „op der Schmelz“, trinkt und schlägt ihn. Es ist eine kühle Welt, in der Leben und Tod, Gewalt und Waffen, Versagen und Angst, aber auch das gemeinsame Mittagessen und die Liebe des Großvaters zu seinen Kaninchen eng nebeneinander existieren – auch wenn diese geschlachtet werden.

Der Junge macht erste sexuelle Erfahrungen, merkt, wie sein Körper sich verändert und er neue Gefühle entdeckt. Lust, Liebe. Aber seine Welt ist auch brutal; er wird Zeuge des tödlichen Unfalls seiner Mitschülerin Mercedes; in alle dem steckt Gewalt, sprachliche Gewalt, die körperlich wird. Woher kommt diese Gewalt? Mal absichtlich verursacht, mal in Kauf genommen, schleicht sie sich von den Eltern in die Worte, in die Spiele der Kinder ein, die erwachsen sein wollen. Sie kennen keine Bewertung dafür, sie war schon immer ein Teil ihrer Welt, des Schulhofs, ihrer Sprache, der Handlungen der Menschen um sie herum. Gewalt wird erkannt und mit gewissem Stolz reproduziert: „Dat war näischt fir d'Kanner, dat hues de direkt gemierkt“, als gehöre sie zu den neuen Gefühlen, die die Heranwachsenden entdecken. Sie haben davon gehört, sie kennen die Phrasen und die Regeln, und jetzt wollen sie sich ihnen stellen. Der Junge verbringt viel Zeit mit seinen Freunden Tun und Carlo, bis in der Schule Pascal, ein Kind aus dem Jugendheim, auftaucht. Sie haben Namen und Vorurteile für ihn, einer „aus dem Heim“, aber Pascal selbst folgt anderen Regeln ... und er hat ein Messer: „Mee du hues näischt gesot, dech net gemuckst, an diem Moment waars du houfreg, de Pascal als däi Kolleg ze hunn.“

Innerhalb der Schulklasse wird ein ständiger Klassenkampf ausgefochten – mit den Worten der anderen, der Eltern. Er richtet sich gegen den Mitschüler Arseni, denn seine Familie, „dat si Kapitalisten, sot mäi Papp, Kapitalisten, wéi se am Buch stinn. Kee Mënsch

konnt soen, wéi ee Buch dat war, an diem d'Kapitaliste stoungen, mee hie sot esou. Mee hie sot och dacks Säckdréier, wéi se am Buch stinn, oder Drecksäck, wéi se am Buch stinn“, zitiert er die Sprache, die benutzt wird, um die anderen zu bezeichnen.

Was aber, wenn die Sprache nicht (mehr) zu dem Erlebten passt? Der Protagonist erkennt allmählich, wie das Gehörte sich von der Realität unterscheiden kann, wenn Bezeichnungen und seine Erfahrungen nicht länger miteinander vereinbar sind.

Auf dieser Schwelle, wie auch er zwischen Jugend und Kindheit steht, bahnt er sich einen eigenen Weg. Er entdeckt nach einem Krankenhausaufenthalt die Sprache der Bücher und der Literatur. Er entdeckt die Macht der Worte, Geschichten heraufzubeschwören. In der Begegnung mit Huck und Tom, „dat ware meng Frënn, meng Helden a meng Virbiller“, oder Kapitän Ahab aus *Moby Dick* verschwimmen Realität und Fiktion. Er entdeckt neue Lebenswege, Abenteuer, Figuren und Geschichten, die nicht nur ihn und seine Erlebnisse in der Schule und mit Pascal verändern. Es ist die Entdeckung der Macht des Schreibens und der Vorstellungskraft, dass Sprache als Geschichte einen Raum zum Träumen eröffnet. Im Bewusstsein, dass Sprache etwas auferstehen lassen kann, das „Weider!“, „Nach weider!“, „Nach e bësse weider!“ führt, eignet er sich die Sprache an und schreibt seine eigene Geschichte, die sich aus vielfältigen Erfahrungen zusammensetzt, aus Gefühlen, Erinnerungen und Gerüchen, dem Schweiß der Großmutter, der Alkoholfahne des Vaters, aus der Gewalt, den Erinnerungen an den Zweiten Weltkrieg, die Spuren in der Sprache der Großeltern, aber auch in der des Jungen hinterlassen haben, genau wie in der richtigen Welt (man muss nur graben!), in der er sich nun bewegt und erinnert. Und erzählt. ●

Roland Meyer: *Glous*. Erzielung, Lëtzebuergesch.Op der Lay 2020

d'Lëtzeburger **Land**

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Lëtzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant et mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu),

Rédacteur en chef Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), Ines Kurschat (48 57 57-35; ikurschat@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg Courrier Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d'Lëtzeburger Land **Instagram** letzeburger_land **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 4,50 € **Abonnement annuel** 160,00 € **Abonnement étudiant/e** 85,00 € **Comptes en banque** CCPLULL: IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLULL: IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGLLULL: IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCEULL: IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELLULL: IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXULL: IBAN LU59 0080 0484 9600 1003 **www.land.lu**

Vive le processus de création

Lucien Kayser

André-Pierre Arnal, un des tenants de Supports/Surfaces expose chez Ceysson-Bénétière au Wandhaff

Cinq ans plus tard. On se rappelle peut-être l'exposition d'André-Pierre Arnal, chez Bernard Ceysson, c'était alors rue Wiltheim. Aujourd'hui, au Wandhaff, l'ampleur du lieu de Ceysson & Bénétière permet ce qui s'apparente à une véritable rétrospective de cet artiste qui a été de la bande de Supports/Surfaces, dès sa création en 1968. Et grâce à notre galeriste, on en a vu défiler ces dernières années un certain nombre des membres, parmi la douzaine, à Luxembourg où à l'époque la modernité se réduisait toujours à l'École de Paris. À une abstraction, de préférence lyrique,

Le credo de Supports/Surfaces, et la fidélité toujours renouvelé d'André-Pierre Arnal, présents au Wandhaff

plutôt que géométrique, une œuvre d'art faite d'harmonie, promesse de délectation. Alors que ces nouveaux iconoclastes s'en prirent justement à cette optique, décomposant l'œuvre, et dans une visée matérialiste, mettant à nu ses constituants, ses éléments, châssis, cadre, toile, couleur.

Une cinquantaine, une soixantaine d'années se déplient (on verra, c'est le cas de le dire pour de vrai), se déploient (souvent dans une opulence coloriée) sur les murs généreux des espaces (jusqu'au 30 janvier prochain). Les œuvres les plus anciennes datent des années 1960, sur toile, sur papier, cela s'appelle alors Froissages, avec un mouvement léger, peu de relief, qui anime le support, comme quand le vent fait bouger la surface de l'eau, à moins de penser à des draps au sortir du lit le matin.

On sait que les adeptes de Supports/Surfaces ont privilégié le processus de création, l'ont voulu inscrit dans l'œuvre même, intégré à la toile affranchie du reste, libre et flottante. C'est le « Prozesscharakter des Werkes » dont parle Adorno pour la modernité, insistant sur l'opposition du Sein et du Werdendes ; l'œuvre aussi comme « lebendige Erfahrung », et alors nous ne sommes plus seulement du côté de la création, nous voici passés à la réception. Plus modestement, dans son texte de l'invitation, au verso de la reproduction d'un *Froissage*, de 1969, peinture en bombe, couleur allant sur le beige jaune, avec ses parties d'ombre,

Bernard Collet évoque « un agir qui s'exprime avec assez d'humilité pour ne pas croire que le matériau pourrait être soumis... »

À chaque fois, devant l'œuvre, tout se passe comme si l'on suivait l'artiste dans ses opérations, froissant la toile, la pliant et la dépliant. Avant, il y avait eu sa prédilection du monotype, et son procédé là encore d'imprimer, de reporter une peinture par pression sur du papier ; au bout, un exemplaire unique. Mais le geste d'André-Pierre Arnal peut se faire autre, plus vif, plus expressif, radical ou violent. Des œuvres, dans les décennies suivantes, témoigneront d'arrachages, porteront dans leur chair des déchirures. À quoi il faudra ajouter d'autres mouvements des mains, des bras, et André-Pierre Arnal, comme pour se divertir des plagiages, de se mettre à fragmenter, ficeler, frotter.

C'est toutes ces actions, tous ces actes dont l'exposition nous fait découvrir les résultats, mieux, elle nous y fait donc assister en quelque sorte, les renouvelle sous nos yeux (à défaut des doigts), avec ce qui se joue sur les papiers, les tissus, les toiles. Pour citer encore Bernard Collet, il commence son texte en écrivant qu'André-Pierre Arnal ouvre, lui, les yeux, depuis l'enfance, sur le théâtre du monde ; à nous de les ouvrir à sa suite, de même sur le théâtre de la peinture.

Et il se passe des choses, dans la picturalité d'André-Pierre Arnal, dans son univers. Cela va

d'un agencement quasi baroque à une réduction formelle extrême, du désordre à l'ordre, du chaos à la rigueur ; de même pour la couleur, d'une explosion (ce qui dit ensemble le bariolage, son éclat, et le morcellement, l'éclatement) à la plus grande retenue. À tels endroits, les œuvres sont comme parcourues par le souffle de la nature, s'apparentent à des paysages où il fait bon s'aventurer, s'enfoncer, des forêts de préférence,

des sous-bois ; ailleurs, tout est soumis à la plus pure géométrie, ses formes nettes, indiscutables. On l'aura deviné, André-Pierre Arnal travaille par séries, et le visiteur du Wandhaff, dans son propre parcours, au fil des étapes, des années et d'une quarantaine d'œuvres, souvent de grande taille, n'aura pas de mal à saisir dans cet œuvre le dessein initial et ses variations multiples, son éclosion, son épanouissement. ●



Vue de l'exposition

LUXEMBURGENSIA

Ein Mann und ein Land in kulturellen Ruinen

Anina Valle Thiele

Guy Helmingers Roman *Die Lombardi-Affäre* reflektiert die Gefahren einer kommerziellen Kulturperzeption und des Märtyrerdaseins in der Post-Lunghi-Ära

Während im Herbst 2016 ein Sack Reis in China umfiel, erschütterte in Luxemburg ein Skandal die Kunstszene und spaltete Politik- und Medienwelt. Die Kulturszene ist sich einig, wer das Bauernopfer war und wer die Schuldigen. Das Buch von Catherine Gaeng, der Lebensgefährtin des geschassten Mudam-Direktors, geriet zur erwartbaren Abrechnung.

Es war eine Frage der Zeit, bis ein Luxemburger Autor das Thema aufgreifen und die Affäre fiktionalisieren würde. Dass sich Guy Helmingers nun dem Stoff gewidmet hat, kann man als Glücksfall bezeichnen. Mit der *Die Lombardi-Affäre* liefert er eine Fiktion nach, die es in sich hat. In seinem verschachtelten Roman sitzt der Schriftsteller und Moderator Georges Husen auf der Couch beim Psychiater Dr. Laurent, nachdem er seinen Hausnachbarn Bernaz aus wichtigen Gründen umgebracht hat. Er reflektiert seine imaginierten Tatmotive, sinniert über das Leben, die Intrigen und Machtspiele der Luxemburger Politik und blickt zurück auf einen Aufenthalt in China. Husen ist der Überzeugung, dass alles irgendwie miteinander zusammenhängt, dass er das Spinnennetz durchschlagen muss, und kommt in Bezug auf die Affäre zu dem Schluss: „(...) Die Kunstszene hat einen wichtigen Kurator verloren, die Politik hat gezeigt, was ihr Kunst wert ist. Der Premier hat nicht gefragt, ob das stimmt, was da in ‚Heimgesucht‘ gesendet wurde. Wenn Sie mich fragen, lief da die Intrige bereits. Lombardi sollte weg, Luxemburg brauchte niemanden, der gegenwärtig war, höchstens einen Zeitgenossen, der sich modern nannte, und das war Lombardi nicht.“

Durch die Termine beim Psychiater erschließt sich der vermeintliche Skandal retrospektiv, und man blickt mit der Lupe auf die Affäre – allerdings in der Deutung des von einem Verfolgungswahn getriebenen Georges Husen. Das MuzeiKu (Mudam) sollte in seiner avantgardistischen Ausrichtung „zurückgepfiffen werden“ – für Kandinsky oder Picasso sei dort Platz, aber die tätowierten Schweine eines Wim Delvoye oder eine Kacka-Maschine seien doch zu viel des Guten. Zweifellos eine Über-Identifizierung mit dem geschassten Enrico Lunghi, der genau für diese Ausrichtung stand. Im Kopf von Husen läuft die Geschichte so: Bei Kaffee und Apfelkuchen plaudern der Premier und der Generaldirektor des Senders Raymond Scharnell über die Konsequenzen ...

Helmingers lässt den Roman beginnen, indem er Husen sagen lässt: „Als ich Bernaz das Küchenmesser an den Hals setzte und seine Schlagader durchtrennte, da war alles da, meine Eltern, meine Kindheit, Bernaz' Leben, die Romane, die Reisen, Zhang Jiu Mei genauso wie René Haber. Das Großherzogtum mit seinem Premier war da, die Art, wie in diesem Land mit Kunst umgegangen wird. Der Zweite Weltkrieg war da. Die Französische Revolution. Und natürlich die Lombardi-Affäre.“

Fesselnd sind in dem Roman die Passagen im fernöstlichen China, die vorgeblich so gar nichts mit der Luxemburger Realität gemein haben. Sie sind gut erzählt, wirken mystisch, und die Figurenzeichnung besticht durch Menschlichkeit, andererseits durch Grausamkeit und Aggression. – Zum Vergleich: China als autoritärer Überwachungsstaat, in dem die meisten Menschen hart arbeiten, um ihre Existenz zu sichern. Hier merkt man, dass

„Als ich Bernaz das Küchenmesser an den Hals setzte und seine Halsschlagader durchtrennte, da war alles da.“

der Autor ein Weltenbummler ist, der es vermag, die Faszination anderer Kulturkreise zu vermitteln, ohne zum Klischee zu greifen. Der Gegensatz zu den eitlen Figuren in Luxemburg liegt hier, vielleicht zu sehr, auf der Hand. In den Passagen, in denen er über die Herkunft seiner Figuren fabuliert, ist sein Roman sehr stark, liest sich leicht und klug wie „Neubrasilien“.

Auch die Monologe Husens über seine verwickelte, letztlich trostlose, ausgelieferte Existenz und den Unterschied zwischen Fiktion und Wirklichkeit – eine Reflexion des Romans auf der Metaebene – sind gewitzt: „Aber haben Sie sich mal gefragt, ob Sie diese Wirklichkeit ohne das Wort ‚Wirklichkeit‘ denken können, ob nicht unsere Sprache die Voraussetzung für unser Denken ist? Sollte das der Fall sein, können wir uns selbst nicht außerhalb von Sprache denken. Wir wären immer schon Literatur“, erklärt der Schriftsteller dem Psychiater.

Husen hat einen Mord begangen, zumindest einen Totschlag aus Wut, verbunden mit dem Wunsch, sein vermeintlich vorbe-

stimmtes Leben zu ändern. Seine Motive sind nachvollziehbar, die Spießigkeit, die Überwachung des Nachbarn, andererseits sind sie selbstgerecht und beschränkt. So auch die grundsätzliche Kritik am mangelnden Kulturverständnis, das der Roman nahelegt. Luxemburg krankt an einem provinziellen Kunstverständnis, der Premier selbst mag in Helmingers „Lombardi-Affäre“ denn auch am liebsten Musicals. In einem Mikrokosmos, in dem in der Kulturszene nahezu jeder jeden kennt, ist die Wut des Georges Husens verständlich, aber sie geht darüber hinaus. Er spiegelt sich in der Affäre und sucht Gründe, sein eigenes Dasein als Nachbar von Bernaz und seine Handlungen zu rechtfertigen.

Der Blick des Autors auf die Affäre fügt dieser nichts hinzu. Eine neue Perspektive wäre auch die der Journalistin (Sophie Schramm, im Buch Juliette Narko) gewesen. Wenn am Ende der Autor und Moderator Husen selbst von der Abschaffung von „Kultur“ – einem Sendeformat, das er moderiert – betroffen ist, so wirkt das dick aufgetragen. Allerdings nur dann, wenn man den Autor Helmingers umstandslos mit Husen identifiziert. Trotz ironisch verfremdeter Spitzen gegen Akteure in Politik und Medien dürfte die eine oder andere Leserin sicher ein flaes Gefühl beschleichen, samt der Frage, ob sich hier eine Szene nicht zu sehr um die eigene Achse dreht. ●

Helmingers, Guy: *Die Lombardi-Affäre*. Roman. Cappybarabooks, Mersch 2020.



Le Grand-Duché de Luxembourg n'a jamais été une puissance coloniale, mais il fut largement associé à la politique coloniale de la Belgique. De nombreux Luxembourgeois partirent s'installer au Congo belge entre 1880 et 1960. Missionnaires, ingénieurs, commerçants, artisans et même fonctionnaires coloniaux, ils participèrent en grand nombre à la colonisation en Afrique centrale.

Dans la première monographie consacrée à l'aventure coloniale luxembourgeoise au Congo, l'historien Régis Moes retrace l'histoire des colons luxembourgeois et analyse leur statut légal au Congo belge, la composition socioprofessionnelle de leur groupe, mais aussi la propagande coloniale faite au Grand-Duché.

Cette colonie qui nous appartient un peu
La communauté luxembourgeoise au Congo belge 1883-1960

Ce travail de recherche de 438 pages illustrées, primé meilleur mémoire de Master 2 par la Fondation Robert Krieps en 2010, vient d'être réédité et est à nouveau disponible en librairie au prix de 35 euros ou sur land.lu

Happy End statt Hiobsbotschaft

Ines Kurschat

Die ersten Jahres-Rückblicke sind da, Medien haben ihre *Best of 2020*-Beiträge veröffentlicht. Die kann der oder die Kund/in über die Feiertage erneut genießen und sich der Meinung der Redaktion anschließen. Oder auch nicht.

Dieses Pandemiejahr ist ein besonderes. Ein besonders mieses, möchte manch eine/r hinzufügen. Das Coronavirus, das Ende Februar seinen Lauf um die Welt begann, ist immer noch unter uns. Seit einigen Tagen halten uns Berichte in Atem von neuen, noch schneller streuenden Mutationen des Sars-CoV-2-Virus. Ob diese wirklich bis zu 70 Prozent ansteckender sind als der Vorgänger, wird sich zeigen. Klar ist aber – aus den Corona-Schlagzeilen sind wir alle noch immer nicht heraus. Das wird im nächsten Jahr so bleiben, denn nun geht es erst einmal in einen erneuten *Lockdown*. Wenn die Schule nach Silvester wieder beginnt, starten die Schüler/innen im *Homeschooling*, während sich verzweifelte Eltern die Haare raufen, wie Familie und Beruf in Einklang zu bringen sind – wenn sie noch einen Job haben.

Außergewöhnlich war das Jahr auch in politischer und menschlicher Hinsicht: Im Frühjahr erschütterte die Nachricht von DP-Fraktionschef Eugène Berger, der aus dem Leben schied. Die Umstände seines Todes führten die menschliche Zerbrechlichkeit mit einer Schärfe vor Au-

gen, die im Alltag oft untergeht. Das Burnout von CSV-Generalsekretär Félix Eischen zeigt indes: Der hektische, erfolgsorientierte und anspruchsvolle Lebensstil im reichsten Land Europas verursacht Stress und gesundheitliche Probleme. Und das ist nur die eine Seite davon.

Eine andere ist der fortschreitende Raubbau an Natur und Umwelt. Zu Jahresbeginn erreichten uns Bilder der Buschbrände in Australien. Auf der anderen Seite merken wir wegen Corona, wie frisch und klar die Luft sein kann, wenn die Maschine einmal, *Lockdown*-bedingt, zum Halten kommt, wenn tausende Autos auf dem Weg zur Arbeit nicht mehr die Luft verpesten.

Die Wahl des US-Präsidenten ging knapper aus, als Beobachter/innen gedacht haben. Jetzt steht fest: 2016 war kein Versehen, Millionen Menschen haben bewusst einen narzisstischen rassistischen Psychopathen gewählt, der nur an eigene Vorteile denkt und alles daran setzt, die Demokratie in den USA zu Fall zu bringen.

Derweil sieht es in Europa nicht viel besser aus: In mehreren Ländern sind Rechtsextreme und rechte Populisten auf dem Vormarsch. Weiße Männer, die autokratisch regieren und mit ihren Attacken auf Medien und auf die Justiz vormals unabhängige Institutionen untergraben und für ihren Machterhalt und für ihre erzreaktionäre



Miserablistisch oder rosa Brille? Die Journalistin hat's schwer, der Leser noch viel mehr

rassistische Ideologie langsam, aber sicher die Rechtsstaatlichkeit aushebeln. Die Reaktionen aus Brüssel sind zu verzagt und sowieso steht es der EU schlecht zu Gesicht, mit dem Finger auf andere zu zeigen, siehe die Flüchtlingslager auf der griechischen Insel Lesbos. Europäische Werte werden dort mit den Füßen getreten.

Terroristische Anschläge und Amokläufe sind ein weiteres menschengemachtes Übel; diesmal traf es mit der Amokfahrt in Trier direkte Nachbarn.

Über all das und mehr hat das *Land* berichtet, mal mehr, mal weniger ausführlich, nach bestem Wissen und Gewissen. Nicht immer hat ein Beitrag den Geschmack aller Leser/innen getroffen. Einer beschwerte sich, die Berichter-

stattung sei ihm insgesamt zu negativ, zu wertend, Artikel würden vorrangig „bedenkliche“ Themen aufgreifen, schrieb er frustriert.

Nun ist Aufgabe der Medien, die Realität zu beschreiben, Journalismus funktioniert nach der Regel „Bad news is good news“: Tragische oder katastrophale Ereignisse machen eher Schlagzeilen als eine Aktion gegen den Klimawandel.

Manche Journalist/innen versuchen, gezielt gegen *Newsroom*-Negativismus anzuschreiben, verstärkt über Positives zu berichten. Konstruktiver Journalismus nennt sich das. Plattformen wie *goodnews.eu* oder *perspective-daily.de* bieten Artikel zu technologischen Neuerungen, wie einem neu entwickelten Rollstuhl, der

Treppen steigen kann, oder Tipps, wie die Einsamkeit im *Lockdown* zu vertreiben ist.

Der konstruktive Ansatz will kein Zuckerwatte-Journalismus sein, sondern Lösungen aufzeigen. Nur: Journalist/innen haben selten die Expertise, zu bewerten, welcher Ansatz besser zur Bekämpfung der Armut oder gegen die Monopolisierung des *World Wide Web* durch Internet-Giganten taugt. Derselbe Leser, der lieber Lösungsorientiertes lesen möchte, lehnt einen „subjektiven“ Stil ab. Aber wer sagt denn, was eine gute Lösung ist? Komplexe nachdenkliche Fragen sind das zum Jahresausklang. Um dann mit neuer Energie ins Jahr 2021 zu starten, vielleicht sogar mit einer Lösung? Oder ist das jetzt zu positiv? ●

Stil

LE GUIDE



Bib Gourmand

Après le *Gault & Millau*, qui nous a fait part de ses nouveaux choix en restauration fine il y a quelques semaines, les Bib gourmands du Michelin pour la Belgique et le Luxembourg ne se sont pas faits attendre. Il était évident que, au bout d'une année qui s'est déroulée surtout à guichets fermés sans public, voire clientèle, on ne s'attendait

pas à plus de changements dans un guide que dans l'autre. Il y a certes 23 nouvelles entrées dans le Bib Belux, mais une seule au Luxembourg, à savoir le Bistrone à Strassen (photo : Facebook). Il faut dire que Jean-Charles (aux fours) et Philippe (en salle), proposent une cuisine classique et légèrement adaptée au goût du jour, mais font ceci avec le même savoir-faire depuis qu'ils ont tous deux quitté le Wengé de la rue Louvigny pour se lancer dans cette affaire qui, au fil des ans, s'est fait sa clientèle fidèle. Quatorze autres restaurants mentionnés dans le guide proposeront un menu à 39 euros, à savoir le Two6Two, juste en face à Strassen, le Parc Le'h à Dudelange, Joel Schaeffer à Mervelt, Bonifas à Nospelt, Dahm à Erpeldange, Brimer à Grundhof, K à Huldange, Timandines à Elvange, l'Écuelle à Wilverdange, et, dans la capitale, l'Atelier du Windsor,

la Bergamote, la Brasserie des Jardins, la Cantine du Châtelet et le Kamakura. Parmi les nouveaux belges, notons surtout sur notre chemin vers Bruxelles la maison Les Potes au Feu à Namur, et dans la capitale belge le Tournant à Ixelles. GD

L'OBJET

Monogram

Dans le petit univers de la pub luxembourgeoise (univers d'ailleurs plus si petit que ça), elle est connue depuis longtemps, et surtout parce qu'elle a signé pendant de longues années le travail graphique le plus séduisant de l'agence Binsfeld. Ensuite Myriam Rosner, qui adore les arts et surtout la danse contemporaine, a mis son talent au service du Grand Théâtre,

pour lequel elle a créé affiches et programmes avant de voler de ses propres ailes sous le nom Monogram (photo : Instagram). Il était clair qu'avec son savoir-faire et ses aspirations, elle n'allait pas se contenter de continuer à donner une identité visuelle à des sociétés. Ainsi l'avons nous vue récemment créer une oeuvre pour les vitrines du Ratskeller du Cercle Cité. Par ailleurs, son nom a été associé aux vœux de Noël en ligne de la Ville de Luxembourg, le clip des « Season's greetings sur « Let's make it happen » ayant été librement adapté de la carte de vœux créée par Miriam. Parmi les autres



créations de cette amoureuse du design et de l'objet particulier, on trouvera de superbes masques de protection Covid en toile de Jouy, mais aussi une série d'assiettes en porcelaine appelées « Semper Fortis », qui ne sont pas sans rappeler avec leurs impressions rétro en bleu monochrome, les services légendaires de la firme Delft. Ces assiettes aussi jolies que drôles, et ironisant avec le covid-19, peuvent compléter une belle décoration de table, ou servir de décoration murale. Elles sont en vente sur le shop maison : monogram.lu/shop GD

L'ENDROIT

Épicerie Olivia Cliquet

Pour une fois, on peut se réjouir de la fermeture d'une bien triste agence bancaire

pour voir naître à la place une jolie épicerie fine qui sied parfaitement au toujours chic quartier de Belair. Le traiteur Julien Cliquet et sa femme Nina ont donné le nom de leur fille à ce nouvel espace très « girly » (néon rose, sapin à nounours, murs poudrés...). On y trouve d'abord ce qu'on connaît de la maison Cliquet : des potages, des salades, des plats traiteurs fins et savoureux (mention spéciale pour les boulettes sauce tomate, parfumées et épicées), avec bien évidemment des spécialités pour les fêtes (un homard gratiné qui nous a bien fait de l'œil). Un rayon d'épicerie fraîche (yaourts et fromages du Grand Cerf à Metz, taramas, jus de fruits) fait face à l'épicerie sèche (des olives, des cornichons, des tapenades, des confitures, des biscuits). On ajoute les pâtisseries maison qui jouent les trompes l'œil façon Cédric Grolet (photo : fc). Et pour faire passer le tout, une

sélection de vins et champagne d'ici et d'ailleurs. On repart avec un sac (rose bien entendu) bien garni. fc

